

Thèse

2014

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

---

## Structure de la phrase en abidji, langue kwa de Côte d'Ivoire

---

Hager, Clarisse

### How to cite

HAGER, Clarisse. Structure de la phrase en abidji, langue kwa de Côte d'Ivoire. Doctoral Thesis, 2014.  
doi: 10.13097/archive-ouverte/unige:40579

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:40579>

Publication DOI: [10.13097/archive-ouverte/unige:40579](https://doi.org/10.13097/archive-ouverte/unige:40579)



# UNIVERSITÉ DE GENÈVE

## *THÈSE DE DOCTORAT*

### Structure de la Phrase en Abidji, Langue Kwa de Côte d'Ivoire

**Jury de la soutenance de thèse:**

**Prof. Jacques Moeschler  
Prof. Luigi Rizzi  
Prof. Ur Shlonsky  
Prof. Enoch Aboh  
Prof. Thomas Bearth**

**Président du Jury  
Directeur de Thèse  
Membre du Jury  
(Univ. d'Amsterdam)  
(Université de Zurich)**

Ayé Clarisse Hager-M'Boua  
Université de Genève, Département de Linguistique



La Faculté des lettres, sur le préavis d'une commission composée de Messieurs les professeurs Jacques MOESCHLER, président du jury; Luigi RIZZI, directeur de thèse; Enoch ABOH (Université d'Amsterdam); Thomas BEARTH (Université de Zurich); Ur SHLONSKY (Université de Genève), autorise l'impression de la présente thèse, sans exprimer d'opinion sur les propositions qui y sont énoncées.

Genève, le 2 septembre 2014

Le Doyen: Nicolas ZUFFEREY

Thèse N° 813

#### **RESUME DE LA THESE**

Ayant pour objectif la description scientifique de l'abidji, langue kwa de Côte d'Ivoire, la thèse est repartie en 4 parties: d'abord l'étude du système phonologique de la langue, puis l'analyse du système flexionnel et de la couche IP de la langue, et enfin l'analyse de la couche CP dans le but de dresser la cartographie de l'énoncé verbale en abidji.

L'étude phonologique de l'abidji a permis de dresser un tableau phonologique de 42 phonèmes dont 24 consonnes et 18 voyelles (cf. tableaux phonologiques à la page 26).

L'analyse du système flexionnel, quant à elle, a permis d'une part de distinguer le mode conditionnel du mode contre-factif (éventuel & irréel), et d'autre part de définir les aspects du mode déclaratif (le résultatif, le progressif, l'aoriste, l'habituel, le projectif).

Quant à l'analyse de la couche CP (ou périphérie gauche de la phrase), elle a permis d'identifier et de distinguer les constructions Focus/Wh des constructions Topic.

## **REMERCIEMENTS**

Je remercie tous mes Professeurs: tout d'abord ceux du Département de Linguistique de l'Université d'Abidjan-Cocody (actuellement Université Félix Houphouët Boigny): Feu le Prof. Adopo François, le Prof. Ahoua Firmin, le Prof. Bogny Joseph, Feu le Prof. Gbéri Eddy, le Prof. Kipré, Feu le Prof. Koné Dramane, le Prof. Kouadio Jérémie, Feu le Prof. Mel Bertin (qui fût mon Directeur de Mémoire de Maîtrise), la Prof. Sangaré Aby, le Prof. Tchagbalé, le Prof. Yago; puis ceux du Département de Linguistique de l'Université de Genève, j'ai nommé: le Prof. Aboh Enoch, la Prof. Haegeman Liliane (mon Directeur de Mémoire de D.E.S.), le Prof. Laenzlinger Christopher, la Prof. Merlo Paola, le Prof. Moeschler Jacques, la Prof. Puskas Genoveva, le Prof. Roulet Eddy, le Prof. Wehrli Eric, et enfin mon Mentor et Parrain, le Prof. Dr. Thomas Bearth de l'Université de Zurich, Professeur de Linguistique Générale & Spécialiste des Langues Africaines (Le Professeur Bearth est le Directeur de African Languages Consultancy.).

Je remercie tous les membres de ma famille paternelle et de ma famille maternelle pour tout ce qu'ils ont fait pour moi de façon particulière à un moment donné de ma vie et de mes études. D'abord mes tantes paternelles: Feue M'Boua A. Hélène (ma mère adoptive), Feue M'Boua N. Adrienne, Feue M'Boua O. Yvonne, Mme M'Boua N. Cathérine, Mme M'Boua A. Elisabeth, Mme M'Boua A. Jeanne et Mme Bodji née Yao A. Jeanne, puis mes oncles paternels: Mr Yao B. François, le Prof. Yao G. Victor, le Prof. Yao N. Thomas, et ma profonde gratitude à mon cousin, Feu Akalé N. Pierre, qui fût une vraie bénédiction pour toute la famille; ensuite mes tantes maternelles: Mme Yao née Ahouo A. Louise, Mme Akessé née Y. Philomène, et enfin à mes oncles maternels: Mr Ahouo K. Raymond, Mr Ahouo D. Eder et le Prof. Bodji N. Clément.

Je remercie particulièrement mon père, Mr M'Boua A. Jacques, qui m'a toujours donnée la joie de vivre de par son affection particulière à mon égard, sa fille chérie que je suis et que j'ai toujours été depuis ma naissance. Cet amour paternel, en l'absence de ma défunte mère, a donc été un grand réconfort pour moi et je tiens à le lui signifier.

Sincères remerciements à ma grand-mère paternelle, Feue Yao K. Cécile, qui fût la grand-mère idéale pour moi de par ses soins et son attention particulière à mon égard.

Sincères remerciements également à mon grand-père maternel, Feu Ahouo N. Roger qui, après avoir réussi sa participation à la seconde guerre mondiale en France (Marseille – Bordeaux – Toulouse), fût nommé Chef de terre de Yaobou avec tout ce que cela implique comme responsabilités et qui, peu avant son décès, reçut la Médaille de la Légion d'Honneur au rang de Commandeur de l'ordre national du mérite pour avoir combattu dans l'Armée Française auprès des Alliés: un vrai modèle pour moi, sa petite-fille chérie, à qui il apprenait déjà les expressions françaises à l'âge de 6 ans.

Je remercie du fond du cœur le Chef de terre de Gomon: *Nanan* Mondou Pascal, son épouse et leurs enfants, Caresse et Junior, de m'avoir permis de vivre un séjour inoubliable lors de mes recherches sur terrain. Je remercie également ses notables qui ont été présents pour moi tout au long de mon séjour et de mes recherches à Gomon.

Un merci particulier à deux personnes qui ont participé de très près à l'élaboration et à l'aboutissement de ce projet qui me tenait à cœur; et auquel ils ont cru: le Prof. Kouadio N. Jérémie, Doyen de l'UFR - Langues, Littératures et Civilisations de l'Université Félix Houphouët-Boigny (à l'époque Directeur du Département de Linguistique) et le Prof. Bogny Y. Joseph (alors mon Prof en Grammaire Générative) pour leur aide et leur soutien lors des démarches administratives pour l'obtention de la Bourse Suisse.

Je remercie de façon particulière mon époux, Mr René Hager. En effet, grâce à son soutien moral et son aide financière, j'ai pu reprendre mes études malgré les obstacles. Un grand merci également à mes enfants, Samuel-Marie et Jean-Paul, pour leur affection et leur soutien moral.

Et enfin toute ma gratitude au Prof. Luigi Rizzi, mon Directeur de thèse, à qui je dois tous ces travaux de recherche quant à la qualité du contenu et de la forme de cette thèse.

Je voudrais, à travers ces lignes, vous exprimer ma profonde gratitude, Professeur, de ce que grâce à vous, grâce au fait que vous ayez accepté d'encadrer ma thèse; j'ai pu poursuivre mes travaux de recherche sur la description de l'abidji, ma 1ère langue maternelle et pu être présente, en tant que Linguiste, au 19ème Congrès International des Linguistes, qui a eu lieu du 22 au 27 juillet 2013 à Genève en Suisse célébrant également le 100ème anniversaire de la disparition de Ferdinand de Saussure, Savant & Linguiste Suisse, originaire de Genève, Fondateur de la Linguistique générale et Défenseur de la Linguistique comme discipline scientifique à part entière.

Quelle joie de pouvoir prendre part à ce grand évènement! Je n'avais, en effet, pas réaliser que mon Directeur de Mémoire de Maîtrise, Feu le Prof. Mel Gnamba Bertin, prononçait une prophétie lorsqu'il nous disait que faire la Linguistique (la Grammaire Générative), c'est appartenir à la grande famille des Linguistes du monde entier.

Aussi je tiens à vous dire: « Merci Professeur! » pour tout ce que vous avez fait et continuez de faire pour moi entre autre les cours en Syntaxe Comparative, en Acquisition du Langage, l'aide que vous m'aviez apportée pour l'obtention de subsides pour la thèse, votre générosité et votre disponibilité à encadrer, à diriger ma thèse.

C'est un honneur et un privilège de vous avoir comme Professeur et Directeur de thèse.

## **BUT DES ETUDES EN LINGUISTIQUE**

Le but de cette thèse est de pouvoir, en tant que Linguiste générativiste, décrire l'abidji, ma 1ère langue maternelle dans le cadre théorique des « Principes et Paramètres » de la Grammaire Générative tout en espérant que cela puisse servir au développement de la Côte d'Ivoire. Ce projet a été possible grâce à la Bourse Suisse que j'ai reçue en 1998.

Je tiens donc à remercier la Confédération Helvétique et la Commission des Bourses pour Etudiants Etrangers de m'avoir octroyée cette bourse qui m'a permis de réaliser mon rêve tant au niveau professionnel qu'au niveau social. C'est un privilège de vivre en Suisse et d'avoir par conséquent d'excellentes conditions de vie, d'études, de travail.

Pouvoir travailler dans la tranquillité loin des troubles et avoir pour Enseignants tous les Spécialistes des différentes disciplines de la Linguistique, m'a donnée encore plus de courage et de zèle dans le déroulement de mes études et travaux de recherche en GG.

Mon objectif, c'est de pouvoir mettre à profit mes connaissances en Linguistique pour le développement de la Côte d'Ivoire et au-delà de l'Afrique. D'où la fondation de l'ONG – Nutrition & Education for Children, Organisation de bienfaisance, dédiée au développement personnel des enfants de 4 à 18 ans de la Côte d'Ivoire, en particulier les orphelins, les sans-abris; afin d'expérimenter le Programme d'Education Intégrée (PEI) du Ministère de l'Education Nationale de Côte d'Ivoire à travers un enseignement bilingue abidji/français puis français/anglais dès la 5<sup>ème</sup> classe du primaire (Pour plus d'informations sur l'ONG – Nutrition & Education for Children, voir [www.n-e-c.org](http://www.n-e-c.org)).

## TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS .....	2
BUT DES ETUDES EN LINGUISTIQUE .....	5
TABLE DES MATIERES .....	6
OBJECTIF .....	8
1. INTRODUCTION .....	11
1.1. LA THEORIE DES PRINCIPES ET PARAMETRES .....	13
1.1.1. <i>Le lexique et les éléments lexicaux</i> .....	14
1.1.2. <i>Les unités syntaxiques ou syntagmes</i> .....	14
1.1.3. <i>Le Principe de Projection</i> .....	15
1.1.4. <i>La théorie des rôles thématiques</i> .....	15
1.1.5. <i>Le Principe de Projection Etendu</i> .....	16
1.2. LA STRUCTURE DES SYNTAGMES .....	17
1.2.1. <i>Le syntagme verbal</i> .....	17
1.2.2. <i>Le syntagme nominal</i> .....	18
1.2.3. <i>Le syntagme adjectival</i> .....	18
1.2.4. <i>Le syntagme prépositionnel</i> .....	19
1.2.5. <i>La théorie X-barre</i> .....	20
1.3. LA STRUCTURE DE LA PHRASE .....	21
1.3.1. <i>La phrase comme projection de la flexion</i> .....	21
1.3.2. <i>Le Paramètre du sujet nul</i> .....	23
1.3.3. <i>Le Principe de localité</i> .....	23
1.3.4. <i>La phrase comme projection de C</i> .....	23
2. LE SYSTEME PHONOLOGIQUE DE L'ABIDJI .....	25
2.1. INVENTAIRE DES PHONEMES .....	25
2.1.1. <i>Les consonnes</i> .....	26
2.1.2. <i>Les voyelles</i> .....	26
2.2. INVENTAIRE DES TONEMES .....	27
2.2.1. <i>Les tons ponctuels</i> .....	27
2.2.2. <i>Les tons modulés</i> .....	28
2.3. INVENTAIRE DES SEQUENCES TONALES .....	29
2.3.1. <i>La séquence tonale non admise du système tonal</i> .....	29
2.3.2. <i>Les modifications tonales</i> .....	30
2.4. LES STRUCTURES SYLLABIQUES DE L'ABIDJI .....	31
2.4.1. <i>L'harmonie vocalique ATR</i> .....	32
2.4.2. <i>L'harmonie vocalique d'arrondissement</i> .....	33
3. LE SYSTEME FLEXIONNEL DE L'ABIDJI .....	34
3.1. L'ORDRE DES MOTS DANS L'ENONCE .....	34
3.1.1. <i>Le syntagme nominal</i> .....	35
3.1.2. <i>Le syntagme verbal</i> .....	36

3.2. L'ACCORD SUJET-VERBE .....	39
3.2.1. <i>Le Paramètre du Sujet-Nul</i> .....	39
3.2.2. <i>La flexion morphologique au niveau du syntagme nominal</i> .....	43
3.2.3. <i>La flexion morphologique au niveau du syntagme verbal</i> .....	50
3.3. LES MARQUEURS PREVERBAUX .....	53
3.3.1. <i>Le marqueur de mode et d'aspect</i> .....	53
3.3.2. <i>Le marqueur de négation</i> .....	55
4. LA COUCHE IP DE L'ABIDJI: LE SYSTEME ASPECTO-MODAL .....	62
4.1. LE MODE DECLARATIF .....	63
4.1.1. <i>Le résultatif</i> .....	63
4.1.2. <i>L'habituel</i> .....	66
4.1.3. <i>Le progressif</i> .....	68
4.1.4. <i>Le projectif</i> .....	70
4.1.5. <i>L'aoriste</i> .....	72
4.2. LE MODE CONTRE-FACTIF .....	80
4.2.1. <i>L'éventuel</i> .....	80
4.2.2. <i>L'irréel</i> .....	81
4.3. LE MODE CONDITIONNEL .....	87
4.3.1. <i>Les constructions avec « àlî »</i> .....	87
4.3.2. <i>Les constructions avec « cò » et « lì finî</i> .....	88
5. LA COUCHE CP DE L'ABIDJI: PERIPHERIE GAUCHE DE LA PHRASE.....	95
5.1. LES CONSTRUCTIONS FOCUS.....	95
5.1.1. <i>Les éléments susceptibles d'être focalisés</i> .....	103
5.1.2. <i>L'analogie avec les constructions wh</i> .....	108
5.2. LES CONSTRUCTIONS WH.....	110
5.3. LES CONSTRUCTIONS TOPIC .....	116
5.3.1. <i>La position des éléments topicalisés</i> .....	118
5.3.2. <i>Les éléments susceptibles d'être topicalisés</i> .....	128
5.3.3. <i>L'ordre Topic, Focus, élément Wh</i> .....	131
6. CONCLUSION.....	136
6.1. LE SYSTEME PHONOLOGIQUE .....	136
6.2. LE SYSTEME FLEXIONNEL.....	137
6.3. LE SYSTEME ASPECTO-MODAL .....	142
6.4. LE SYSTEME DE LA PERIPHERIE GAUCHE .....	144
BIBLIOGRAPHIE .....	153
ABREVIATIONS .....	162

## OBJECTIF

L'objectif de ces travaux de recherche, c'est la description scientifique de la langue abidji. L'abidji est issue de la grande famille linguistique kwa de Côte d'Ivoire qui est composée entre autres de l'abbey, l'akyé, le baoulé, l'ébrié, etc. (cf. Hérault, 1983). C'est l'occasion, pour nous, de signaler que le terme « abidji » désigne à la fois deux dialectes à savoir: le dialecte ógbrû, objet de notre étude, parlé dans sept villages: Agouaye, Aka-Obou, Elibou, Gomon, N'Doumi-Obou, Sahuyé et Yaobou et le dialecte éjenébê parlé dans les sept autres villages: Bakanou A, Bakanou B, Bécédi, Brafe-Obou, Katadji, Soukou-Obou et Sikensi (centre administratif pour la population de la région). La région abidji, situé au sud de la Côte d'Ivoire, à 80 km d'Abidjan (la capitale économique et administrative depuis les indépendances en 1960), couvre une superficie de 1.427 km<sup>2</sup> contre 322.462 km<sup>2</sup> que couvre l'ensemble du pays avec une population de 81'928 habitants contre les 23 202 000 habitants que compte la Côte d'Ivoire selon les données indiquées pour 2012 (données estimatives car pas de recensements depuis 1998). Le pays abidji est, en effet, une petite communauté à forte tradition culturelle avec notamment la fête du « Dipri », fête des religions traditionnelles abidji.

Les travaux de recherche sur terrain ont été effectués à Gomon en vue de la rédaction de cette thèse de doctorat en Linguistique intitulée: Structure de la phrase en abidji, langue kwa de Côte d'Ivoire. Cette thèse est, en effet, la suite de plusieurs travaux de recherche dont: le Mémoire de Maîtrise intitulé: Esquisse phonologique de l'abidji, langue kwa de Côte d'Ivoire, parler ógbrû de Gomon sous/préfecture de Sikensi sous la Direction de Feu Prof. Mel Gnamba Bertin à l'Université d'Abidjan-Cocody en Côte d'Ivoire,



et le Mémoire de D.E.S en Linguistique intitulé: Le système aspecto-modal de l'abidji: de la description des marqueurs préverbaux à la structure de la phrase en abidji sous la Direction du Prof. Haegeman Liliane, à l'Université de Genève en Suisse grâce à la Bourse Suisse pour Etudiants Etrangers. Le mémoire de D.E.S étant essentiellement basé sur la Syntaxe de l'abidji (dans le cadre théorique de la Grammaire Générative), cette thèse de doctorat est la suite logique des travaux de recherche pour la description scientifique de la langue abidji.

Après donc l'analyse de la couche flexionnelle sous la Direction du Prof. Haegeman, il était nécessaire d'analyser également la couche super-ordonnée encore appelée périphérie gauche de l'abidji, langue qui, selon le Ministère de l'Education Nationale de Côte d'Ivoire, a les caractéristiques sociolinguistiques requises pour pouvoir être enseignée comme langue nationale en plus du français, la langue officielle.

C'est donc ce à quoi nous nous sommes attelés sous la Direction de l'un des pionniers de la Grammaire Générative, le Prof. Luigi Rizzi, mon Professeur en Syntaxe comparative, en Acquisition du langage et mon Directeur de thèse, dont les travaux sur la périphérie gauche de la phrase (Rizzi 1997, *The fine structure of the left periphery*) nous ont servis de base théorique pour la cartographie de la phrase en abidji. Aussi avons-nous pu analyser le mode conditionnel en abidji qui, contrairement au mode déclaratif et au mode contre-factif, manifeste la présence de la particule de mode « àlí » équivalent au « si » français, au « if » anglais, au « ob » allemand; particule, qui occupe une position beaucoup plus haute par rapport aux particules de mode du contre-factif (« bɔ » pour l'éventuel et « ɿtó » pour l'irréel) dans la structure de la phrase en abidji.

Nous nous sommes penchés également sur les constructions Focus (la focalisation étant le procédé syntaxique qui consiste à déplacer, par un mouvement cyclique, l'élément focalisé de sa position in-situ vers une position spécifique en l'occurrence la position [Spec, FocP] afin de recevoir les traits [+focus] de la tête Foc°), les constructions Wh (les constructions Wh en abidji étant semblables aux constructions Focus au niveau structurel; car tout comme les éléments focalisés, les éléments Wh apparaissent à gauche de / bé /, celui-ci étant défini comme le marqueur de focus) et les constructions Topic (conformément à la cartographie de la phrase, le Topic - ou élément topicalisé - précède l'élément focalisé/Wh qui apparaît sous la projection [FocP]; occupant la position [Spec, TopP] selon l'analyse de Rizzi 1997. Et tout comme les constructions Focus et les constructions Wh, les constructions Topic sont le résultat d'un mouvement cyclique de la position in-situ à la position [Spec, TopP]); ce qui nous a permis de proposer une carte détaillée de la périphérie gauche de la phrase en abidji.

## **1. INTRODUCTION**

Dans la moitié des années 70, des grammaires particulières ont été développées comme étant des systèmes de règles respectant des contraintes générales, mais fondamentalement spécifiques à chaque langue. Par exemple, l'expression de la causative en français est différente de celle en anglais<sup>1</sup> (règles de transformation pour la formation d'une causative). Autre exemple, certains verbes en italien<sup>2</sup> permettent la montée du clitic ce qui n'est pas le cas en français. On parle alors de la Théorie Standard Etendue, une avancée remarquable par rapport à la Théorie Standard. La Grammaire Universelle (ou Universal Grammar), la théorie abstraite de la faculté du langage humain, étant considérée comme une métathéorie grammaticale régissant la forme et le fonctionnement des grammaires particulières (Cf. Chomsky, 1973).

La théorie de la Grammaire Générative qui s'est développée, principalement au Massachusetts Institute of Technology (MIT) à partir des années 50 sous l'impulsion de Noam Chomsky et ses collaborateurs, a introduit une véritable révolution dans la Linguistique moderne. En parlant de la Grammaire Générative, nous faisons allusion à la Syntaxe Générative car la Grammaire Générative englobe plusieurs disciplines à savoir: la Phonologie Générative, la Syntaxe Générative et également l'Acquisition du Langage. Une bonne maîtrise de la Syntaxe Générative permet de comprendre les positions de Chomsky et ses collaborateurs par rapport aux autres aspects de la Linguistique et de la Psycholinguistique.

---

<sup>1</sup> Voir Kayne, 1975

<sup>2</sup> Voir Rizzi, 1976 & 1978

Selon une conception encore très répandue dans les Sciences Humaines, le travail de la Science consisterait à observer objectivement le plus grand nombre possible de faits ou de données, à grouper et classer ces faits ou données de manière à dégager dans l'ensemble une certaine organisation.

Ainsi le travail du Linguiste reviendrait donc à observer un grand nombre d'énoncés oraux ou écrits, à les grouper en divers types (déclaratif, interrogatif, conditionnel, etc.), à les décomposer en divers éléments (phonèmes, morphèmes, lexèmes, etc.) et à classer ceux-ci en différentes catégories (syntagme nominal, syntagme verbal, etc.).

Il va sans dire que toute science avant d'émettre un système explicatif ayant une structure déductive passe d'abord par la collecte, le classement et l'analyse des données. Dans le passage de l'accumulation de données, d'observations, d'analyses à la formation de théories générales, il y a un saut qualitatif; d'où l'élaboration de théories scientifiques différentes au fil des années.

D'après l'approche de la théorie des Principes et Paramètres (Cf. Chomsky, 1981), l'UG (Universal Grammar) n'est pas la supra grammaire, mais plutôt une partie intégrale de toutes les grammaires. En effet, pour Chomsky, la grammaire d'une langue consiste en un lexique et un ensemble de règles (Principes) de structuration spécifiant des choix (Paramètres) selon l'option que choisit cette langue; les Principes étant universels contrairement aux Paramètres dont la fixation est optionnelle. Les règles grammaticales d'une langue sont donc composées des règles de l'UG (c'est-à-dire les Principes) plus un ensemble de Paramètres choisis. Cette approche de l'uniformité du langage humain et de la variation des langues a donné lieu à des recherches qui ont permis de mieux connaître la structure (la cartographie) des énoncés verbaux.

Dans ce chapitre introductif, nous récapitulons les notions de base de la Grammaire Générative (ou Generative Grammar) qui nous ont servies de cadre scientifique dans l'analyse de la structure de la phrase en abidji. Comme référence, nous nous sommes inspirés des travaux de Noam Chomsky à savoir: la Théorie des Principes et Paramètres dans la version du Gouvernement et du Liage (Haegeman, 1994), en anglais « Government and Binding Theory ». Nous avons également tenu compte des développements récents dans le cadre générativiste à savoir: les travaux du Programme Minimaliste, en anglais « Minimalist Program » (Chomsky 1995).

### **1.1. LA THEORIE DES PRINCIPES ET PARAMETRES**

Tout au long de ces recherches, la grammaire d'une langue consiste en un lexique et un ensemble de règles, ces règles étant composées des Principes (règles universelles) et des Paramètres (ensemble de choix/options). Les observations, analyses ou expériences bien menées pouvant ainsi, après coup, amener à accepter ou à rejeter une théorie.

Pour Chomsky, et d'après une tradition philosophique bien établie, certes on ne peut pas démontrer qu'une théorie est vraie; mais on peut tout au plus démontrer qu'elle est fausse. Aussi, selon lui, pour juger de la valeur d'une théorie, il faut prendre en considération, dans un premier temps, l'importance de critères tels que la compatibilité avec un plus ou moins grand nombre de données, sa valeur explicative, sa cohérence interne, sa compatibilité avec les hypothèses émises dans les disciplines voisines et, dans un second temps, sa simplicité et son élégance.

### 1.1.1. Le lexique et les éléments lexicaux

En Linguistique, le lexique d'une langue (La langue étant donc tout système de signes linguistiques qui permet la communication entre les individus.) est l'ensemble de ses lexèmes ou mots qui sont, en effet, des unités autonomes. Dans l'usage courant, on utilise le terme « vocabulaire » pour désigner le lexique d'une langue.

### 1.1.2. Les unités syntaxiques ou syntagmes

Selon la Grammaire Générative, les éléments lexicaux sont par définition les atomes syntaxiques. Aussi considérons-nous la phrase grammaticale comme étant le résultat de plusieurs opérations syntaxiques. En effet, on assiste à de multiples transformations et mouvements en fonction des Principes et Paramètres de la Grammaire Générative de sorte à générer une phrase grammaticalement correcte; d'où la notion de structure profonde (D-structure) d'une part et d'autre part de structure de surface (S-structure).

La structure profonde gère les positions de base des arguments (ou syntagmes) dans la phrase; les arguments étant des éléments lexicaux appartenant à différentes catégories grammaticales à savoir: les noms (syntagme nominal - NP), les verbes (syntagme verbal- VP), les adjectifs (syntagme adjectival - AP) et les Prépositions (syntagme prépositionnel - PP). La position de l'élément lexical dans la phrase étant déterminée alors par son appartenance à telle ou telle catégorie grammaticale.

Quant à la structure de surface, elle est dérivée par des transformations, notamment le mouvement des unités syntaxiques qui s'appliquent afin de générer une phrase grammaticalement correcte.

### 1.1.3. Le Principe de Projection

Selon le Principe de Projection, le fait d'avoir ou pas un ou plusieurs syntagmes nominaux (NP) au sein du syntagme verbal (VP) est une fonction de la structure argumentale du verbe. Aussi a-t-on distingué trois classes de verbes à savoir: les verbes transitifs, les verbes ditransitifs et les verbes intransitifs. En effet, les verbes superficiellement intransitifs (venir, mourir, etc.) sont à catégoriser ultérieurement comme inaccusatifs et inergatifs. Ils se comportent comme les verbes intransitifs (manger, boire, etc.). Si un syntagme verbal a pour tête un verbe transitif; alors le verbe projette un syntagme nominal (l'objet direct). Si un syntagme verbal a pour tête un verbe ditransitif; alors le verbe projette un syntagme nominal (l'objet direct) et un syntagme prépositionnel (l'objet indirect). Si, au contraire, un syntagme verbal a pour tête un verbe intransitif; alors aucun objet (ou complément) n'est admis. D'où l'idée selon laquelle les informations lexicales du verbe (transitif, ditransitif ou intransitif), qui expriment directement sa structure argumentale, déterminent la structure de la phrase, comme cela est résumée dans le Principe de Projection ci-dessous:

(1) ***L'information lexicale est syntaxiquement représentée.***

### 1.1.4. La théorie des rôles thématiques

La composante de la Grammaire Générative qui régit l'assignation des rôles thématiques est la théorie du thêta rôle. En effet, les relations sémantiques entre le verbe et ses arguments (le NP sujet, le NP objet direct et/ou indirect) sont définies en termes de rôles thématiques ou thêta rôle ( $\theta$ -rôle).

Ainsi le verbe « frapper » exige la présence de deux arguments (exprimés par des syntagmes) auxquels il assigne des rôles thématiques. Il assigne ainsi le rôle d'Agent (celui qui frappe) au sujet et le rôle de Patient (celui qui est frappé) à l'objet direct. On dit alors que le verbe thêta-marque ses arguments (un sujet et un objet direct et/ou un objet indirect); d'où la théorie du θ rôle. C'est cette théorie qui nous permet de distinguer les verbes qui assignent des rôles thématiques (frapper, donner, partir, etc.) des auxiliaires (être et avoir) et autres verbes fonctionnels (tels que les verbes V<sub>2</sub> dans les langues à construction verbale sérielle) qui, quant à eux, n'assignent pas de rôles thématiques.<sup>3</sup>

Les éléments lexicaux, constituants de la phrase, jouent donc un rôle important dans la représentation syntaxique de la phrase.

(2) a ***Chaque argument reçoit un et un seul thêta-rôle.***

b ***Chaque thêta-rôle est assigné à un et un seul argument.***

#### 1.1.5. Le Principe de Projection Etendu

Selon l'analyse syntaxique, les constituants nominaux de la phrase sont nécessaires pour deux raisons: la première, c'est que la structure des arguments (éléments lexicaux) et le θ-rôle assigné par le verbe (prédicat) détermine le nombre minimal de composants nominaux de la phrase; et la deuxième, c'est qu'on a besoin d'un explétif<sup>4</sup> (tel que « il » dans « Il pleut. ») pour la position sujet dans certaines constructions. Autrement dit, le fait que certaines structures syntaxiques nécessitent l'insertion d'un (sujet) explétif est

---

<sup>3</sup> Voir Pollock, 1989

<sup>4</sup> Les explétifs sont des pronoms qui ne reçoivent pas de rôle thématique.

la preuve que la position sujet doit être remplie, indépendamment de la structure argumentale du verbe. Les phrases doivent donc avoir un sujet<sup>5</sup>.

C'est un Principe de l'UG (Universal Grammar) faisant, de ce fait, du Principe de Projection Etendu (EPP) un ajout au Principe de Projection en (1) repris ci-dessous:

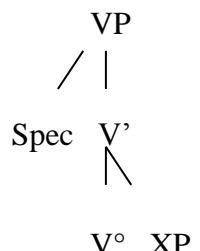
(3) *L'information lexicale est syntaxiquement représentée.*

## 1.2. LA STRUCTURE DES SYNTAGMES

### 1.2.1. Le syntagme verbal

Nous donnons ci-dessous la représentation arborescente du syntagme verbal:

(4) a



b

$$\begin{array}{ccc} \text{VP} & \longrightarrow & \text{Spec - } V' \\ V' & \longrightarrow & V^\circ - \text{XP} \end{array}$$

Le syntagme verbal (VP) est ainsi composé: le complément (XP) se combine avec le verbe ( $V^\circ$ ) pour former  $V'$ . Le spécifieur se combine avec  $V'$  pour former VP, VP étant la projection maximale de  $V^\circ$  (la tête lexicale).

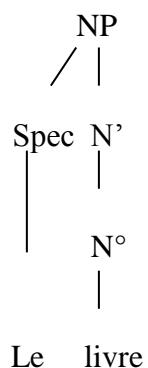
---

<sup>5</sup> Notons que dans les langues pro-drop (langues à sujet-nul) le pronom sujet peut être omis.

### 1.2.2. Le syntagme nominal

Tout comme le syntagme verbal, le syntagme nominal peut avoir ou pas un spécifieur et un complément. Dans le cas de l'exemple en (5) ci-dessous, à savoir: « Le livre », il n'y a ni complément, ni ajout (Cependant, il est nécessaire de générer les trois niveaux de représentation). En termes de représentation syntaxique, on dit que  $N^\circ$  et  $N'$  ne branchent pas.

(5) a



b

NP	$\rightarrow$	Spec - $N'$
$N'$	$\rightarrow$	$N^\circ$ (pas de complément)

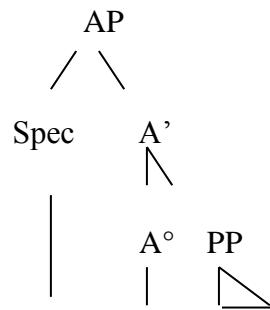
### 1.2.3. Le syntagme adjectival

En observant la structure des adjectifs, il apparaît tout à fait raisonnable d'étendre l'analyse du VP et du NP ci-dessus à celle de l'AP. Soit l'exemple en (6): « Plutôt content de ses étudiants », la projection  $A'$  domine la tête lexicale « content » et son complément «de ses étudiants». L'ordre<sup>6</sup> de l'adjectif dépend de la langue.

---

<sup>6</sup> Voir la session 2.1.2 Parametric variation and word-order dans Haegeman, 1994

(6) a



Plutôt content de ses étudiants

b

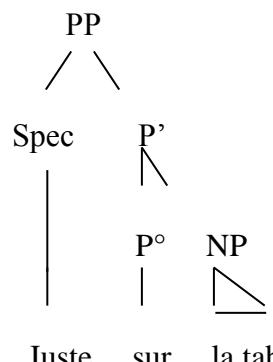
$$\begin{array}{ccc} \text{AP} & \xrightarrow{\quad} & \text{Spec - A}' \\ \text{A}' & \xrightarrow{\quad} & \text{A}^\circ - \text{PP} \end{array}$$

#### 1.2.4. Le syntagme prépositionnel

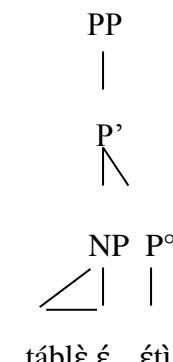
Le syntagme prépositionnel peut-être aussi assimilé à la représentation proposée pour les syntagmes précédents. Il faut, cependant, noter que le syntagme prépositionnel requiert un syntagme nominal (NP) comme complément. En guise d'illustration, nous avons le syntagme prépositionnel « Juste sur la table » représenté ci-dessous en (7a):

(7)

a



a'



b

$$\text{PP} \xrightarrow{\quad} \text{Spec - P}'$$

$$P' \xrightarrow{\quad} P^\circ - \text{NP} \text{ ou } \text{NP} - P^\circ \text{ (selon la langue)}$$

Tout comme le verbe et l'adjectif, l'ordre de la préposition ( $P^\circ$ ) et de son complément (NP) n'est pas universellement fixé. En effet, « étù» l'élément en abidji correspondant à la préposition « sur » en française suit son complément; et est désigné comme étant une postposition (cf.7a'). Nous allons utiliser l'abréviation PP pour désigner aussi bien les syntagmes prépositionnels que les syntagmes postpositionnels.

#### 1.2.5. La théorie X-barre

La théorie X-barre (ou encore théorie X') est la partie de la Grammaire Générative qui régule la structure des syntagmes de la phrase. Partant donc des analyses précédentes, il apparaît clairement que toutes les catégories lexicales (N, V, A, P) suivent un même schéma. Notre Grammaire Générative (GG) doit, en effet, pouvoir fournir une seule et même représentation syntaxique pour les quatre différentes catégories lexicales; d'où la règle de la représentation syntaxique des syntagmes de la phrase en (8).

$$(8) \quad \begin{array}{l} \text{XP} \longrightarrow \text{Spec - } X' \\ X' \longrightarrow X^\circ - \text{YP} \end{array}$$

La théorie X' nous permet donc d'identifier ce qui est commun dans la structure des différents syntagmes. En effet, selon la théorie X', tous les syntagmes ont une tête. La tête de la projection étant ( $X^\circ$ ) suivie d'un premier niveau de projection lorsque la tête se combine avec un complément pour former ( $X'$ ) et d'un deuxième niveau lorsque le spécifieur (Spec) se combine avec  $X'$  pour former la projection maximale (XP).

### **1.3. LA STRUCTURE DE LA PHRASE**

Après de nombreuses recherches et des résultats considérables dans l'analyse de la structure des syntagmes, l'hypothèse admise est que tous les syntagmes sont structurés selon le schéma X' (cf. 8). Cependant rien n'a été dit au sujet de la phrase considérée comme étant la plus grande unité de l'analyse syntaxique. C'est donc afin de remédier à cela que de nombreux linguistes génératifs ont effectué des travaux sur la structure de la phrase<sup>7</sup>. Aussi tous s'accordent à dire que la structure des phrases pouvait être assimilée au schéma en (8) généré par la théorie X', schéma généralisé donc à tout type de construction syntaxique.

#### **1.3.1. La phrase comme projection de la flexion**

Les différentes recherches ciblées sur l'analyse de la phrase ont donné le résultat selon lequel dans toutes les phrases (avec ou sans auxiliaire), le morphème du temps est dominé par un nœud différent de celui du verbe à savoir: flexion représenté I.

Dans les phrases avec un auxiliaire fléchi pour le temps, l'auxiliaire est alors dominé par I remplaçant AUX. Dans les phrases sans auxiliaire, le temps est une catégorie indépendante dominée par I. En effet, I est considéré comme la catégorie grammaticale contenant tous les éléments de la flexion verbale y compris les traits de personne, de genre et de nombre. Contrairement à des langues comme le français, l'italien ou encore l'espagnol qui manifestent une flexion morphologique très riche tant au niveau du temps (Passé, Présent, Futur, etc.) qu'au niveau des personnes et du nombre (1PS,

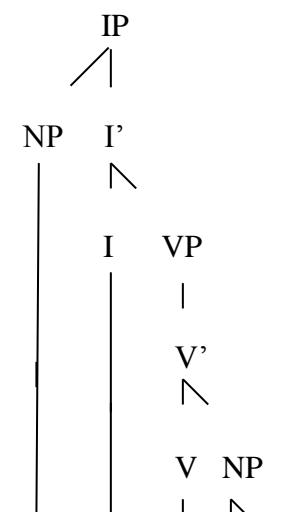
---

<sup>7</sup> Jackendoff, 1977 proposa que S (la phrase) est une projection de V (du verbe). Cette proposition fut rejetée par Haegeman, 1994 avec la proposition selon laquelle la tête de S est I (Inflexion).

1PP, 2PS, 2PP, etc.), l'abidji ne manifeste qu'une seule flexion morphologique: celle de l'aspect avec présence ou non du Morphème d'Actualisation.

Contrairement aux phrases finies et donc spécifiées [+Temps] et [+Agr], les phrases à l'infinitif (les propositions infinitives) n'ont ni marques temporelles (ou aspectuelles) ni accords de genre, de personne et de nombre. D'où l'analyse selon laquelle les phrases finies ont la combinaison [+Agr, + Temps] et les phrases non-finies la combinaison [-Agr, -Temps]. Nous disons, par conséquent, que I est la tête de la phrase (qu'elle soit conjuguée ou à l'infinitif). Autrement dit, la phrase tout comme les autres catégories syntagmatiques (VP, NP, AP, PP) est endocentrique avec pour tête I et pour projection maximale (IP). Nous donnons ci-dessous la représentation arborescente de la phrase « Jean frappe l'enfant. ».

(9)



Jean e frapp l'enfant.

### 1.3.2. Le Paramètre du sujet nul

Le Paramètre du sujet nul a relevé l'importance de la flexion verbale dans la légitimation et l'interprétation du sujet nul (pro).

### 1.3.3. Le Principe de localité

L'étude des conditions de localité a été plus développée à travers le modèle des Principes et Paramètres et celui du Programme Minimaliste. Rizzi, 1990 (Relativized Minimality) va par la suite développer l'approche selon laquelle une relation locale ne peut se tenir entre deux éléments X et Y dans la configuration suivante:

(10) ...X...Z...Y

Selon Rizzi, 1990, Y est dans une configuration minimale avec X, si et seulement si, il n'y a pas de Z entre X et Y.

### 1.3.4. La phrase comme projection de C

Selon la théorie X', toutes les représentations ont une tête et la seule manière de représenter une structure consiste à commencer de la tête (lexicale ou fonctionnelle) qui projette une catégorie syntaxique en accord avec le schéma X' et qui peut accueillir d'autres catégories syntaxiques en tant que spécifieur à gauche et en tant que complément à droite.

Les phrases déclaratives sont donc des IP et sont généralement comprises dans une catégorie syntaxique (grammaticale) projetant un Complémenteur<sup>8</sup> (CP). Intervient alors

---

<sup>8</sup> Voir Chomsky 1986

les travaux sur « The fine structure of the IP »; et l'idée de départ c'est qu'il y a plusieurs projections au sein de IP chacune exprimant une propriété morphosyntaxique élémentaire. Autrement dit, on a un ensemble de têtes flexionnelles. Le catalyseur fut les travaux de Pollock 1989 sur le mouvement du verbe. C'était donc tout à fait naturel d'étendre cela à d'autres catégories.

Rizzi, 1997 va donc développer « The fine structure of the left periphery » en accord avec les résultats de la couche IP. Selon lui, les projections peuvent être détectées directement sur la base de l'ordre des mots et indirectement à travers des interactions subtiles avec des Principes d'organisation structurelle et de bonne-formation. Sur la base donc de considération structurelle, une structure bien articulée est proposée pour l'italien (avec un nombre limité de Paramètres par rapport à d'autres langues) comme indiqué en (11).

(11) . . . Force. . . Topic\*. . . Focus. . . Topic\*. . . Finiteness. . . IP

Chaque position est définie par une Tête qui peut être réalisée phonétiquement ou pas. Et chaque Tête peut licencier un Spécifieur qui peut fonctionner comme position d'accueil du mouvement cyclique vers la périphérie gauche. Ainsi un élément focalisé se déplace de sa position in-situ (dans la couche IP) vers le Spécifieur de FocP [Spec, FocP] (dans la couche CP), etc.

## **2. LE SYSTEME PHONOLOGIQUE DE L'ABIDJI**

La phonologie étant la branche de la Linguistique générale qui étudie la fonction des sons d'une langue; nous ne saurions faire une étude descriptive de l'abidji sans répertorier les sons de la langue. En effet, dans la multitude des sons lors des actes de parole, la phonologie est la science qui, à partir d'un système de règles phonologiques bien définies, va opérer un tri au niveau de ces sons pour ne retenir que les phonèmes, c'est-à-dire les sons jouant un rôle distinctif au sein du système phonologique en employant la méthode des paires minimales.

### **2.1. INVENTAIRE DES PHONEMES**

Pour identifier les sons pertinents ou phonèmes de l'abidji, nous avons employé la méthode classique des paires minimales au moyen des traits binaires tels que: [+/-consonne], [+/-occlusive], [+/-labiale], [+/-sourde], [+/-voyelle], [+/-haut], [+/-bas] [+/-ATR], [+/-postérieure], [+/-nasale], etc. Nous avons ainsi opposé chaque son aux autres sons de la langue (cf. M'Boua, 1998), et avons retenu au total 42 phonèmes dont 24 consonnes et 18 voyelles regroupés dans les tableaux phonologiques ci-dessous et ce grâce aux critiques et suggestions du Professeur Giuliano BOCCI, Spécialiste en Phonologie Générative au Département de Linguistique de l'Université de Genève, que nous tenons à remercier de façon particulière pour son incommensurable apport tant au niveau des tableaux phonologiques de l'abidji qu'au niveau des règles phonologiques de la langue entre autres le respect du downstep (abaissement tonal), de l'amuïsement (effacement d'un phonème ou d'une syllabe), de l'harmonie vocalique ATR et de l'harmonie vocalique d'arrondissement.

### 2.1.1. Les consonnes

CONSONNE		labiale	dentale	palatale	vélaire	labio-vél.	glottale
occlusive	sourde	p	t		k	kp	?
	sonore	b	d		g	gb	
affriquée	sourde			c			
	sonore			f			
fricative	sourde	f	s				h
	sonore	v	z				
approximant	latérale		l				
	vibrante		r				
	sémi-voy.			j		w	
nasale	sonore	m	n	ŋ	ŋ		

### 2.1.2. Les voyelles

VOYELLE		- postérieure		+ postérieure	
		orale	nasale	nasale	orale
+ haut / - bas	- ATR	i	ĩ	ũ	u
	+ ATR	ɪ	ĩ	ɔ̃	ø
- haut / - bas	- ATR	e	ɛ	ɔ̃	o
	+ ATR	ɛ	ɛ̃	ɔ̃	ɔ̃
- haut / + bas	nasale			ã	
	orale			a	

## 2.2. INVENTAIRE DES TONEMES

Comme toutes les langues kwa<sup>9</sup>, l'abidji est une langue à ton. L'inventaire des tons de la langue nous a donc permis d'identifier les deux tons de base (encore appelés tons ponctuels) des systèmes phonologiques des langues naturelles à savoir: le ton haut (H) et le ton bas (B). Les deux tons modulés: le ton descendant (HB) et le ton montant (BH) que l'on trouve dans la langue abidji sont, en effet, le résultat d'un processus de modification de la structure syllabique. Le ton modulé résulte donc de la fusion des deux tons ponctuels (ton haut + ton bas vs ton bas + ton haut) et est porté par une seule syllabe à savoir: la syllabe de type C glide V (exemple: / sijé / => [ sjě ] « poisson »).

### 2.2.1. Les tons ponctuels

Le ton haut / ' / et le ton bas / ` / peuvent se succéder dans des mots de plus d'une syllabe, comme l'indiquent les exemples ci-dessous:

- (12)    / tépè /        « méchanceté »  
          / tébìbè /      « colère »  
          / tràlé /        « habit »  
          / òkókò /       « banane »  
          / m̩bá /       « piège »  
          / pátì /       « Dieu »  
          / ñgátì /      « arachide »

---

<sup>9</sup> Les langues kwa sont parlées en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo, au Bénin et au Nigéria. Le terme est attribué à Gottlob Krause 1885 repris par Diedrich Westermann en 1952 puis par Greenberg en 1963.



### 2.2.2. Les tons modulés

Comme nous le disions tantôt, le ton modulé haut-bas / ^ / et le ton modulé bas-haut / ˇ / sont le résultat de la combinaison des deux tons ponctuels. Le ton combiné (modulé) apparaît ainsi sur la même syllabe comme indiqué dans les exemples ci-dessous:

- (13) / tî /                  « arbre »  
       / tɔ̄ /                  « sauce »  
       / gû /                  « bœuf »  
       / gbrî /                  « python »  
       / năná /                  « grand-père »

Il faut noter que les tons jouent un rôle distinctif tant au niveau lexical (14a) qu'au niveau grammatical (14b) ; car les verbes ne possèdent pas de ton propre; mais portent les tons (schèmes tonals) de l'aspect de la phrase: l'abidji étant une langue aspectuelle. Les différents aspects de la langue étant donc déterminés par différents schèmes tonals aspectuels (ou marqueurs d'aspect) comme nous le verrons par la suite.

#### (14) a. Au niveau lexical:

- |                         |   |                                |
|-------------------------|---|--------------------------------|
| / tépè / « méchanceté » | / | / tèpè / « panier »            |
| / kpâ / « tout »        | / | / kpâ / « homme »              |
| / ínê / « tête »        | / | / ínê / « nom »                |
| / ótú / « houe »        | / | / ótù / « le fait de planter » |

#### b. Au niveau grammatical:

kòfí è sí	sìká	/	kòfí é	sí	sìká
kòfí MA	envoyer-RES	argent	kòfí MA+NEG	envoyer-RES	argent
«Koffi a envoyé de l'argent. »			«Koffi n'a pas	envoyé de l'argent. »	

## **2.3. INVENTAIRE DES SEQUENCES TONALES**

On appelle séquence tonale, les tons phonologiques ressortissants de la couche tonale compte non tenu des modifications de surface. L'inventaire des séquences tonales a permis d'établir 13 séquences tonales en conformité avec les règles phonologiques de bonne-formation de la langue abidji.

### **2.3.1. La séquence tonale non admise du système tonal**

En observant le système tonal de l'abidji, force est de constater que la séquence tonale: / H H H / n'est pas permise dans la langue. En fait, d'après le Paramètre de la successivité des tons, on ne doit pas avoir successivement trois tons hauts dans la plus petite unité linguistique donnée en abidji. Autrement dit, on peut avoir les lexèmes avec les séquences tonales ci-dessous; mais jamais \* /H H H/.

/H B/            / tépè / « méchanceté »

/B H/            / kíré / « chapeau »

/H B H/        / dédékú / « assemblée »

/B H B/        / fùtútù / « pain »

/B B B/        / ɲfèdè / « attiéqué » (sorte de couscous fait à base du manioc)

Nous avons aussi constaté que les lexèmes (les mots) en abidji de plus de trois syllabes sont, en réalité, des lexèmes composés (des mots résultant d'une fusion de deux mots).

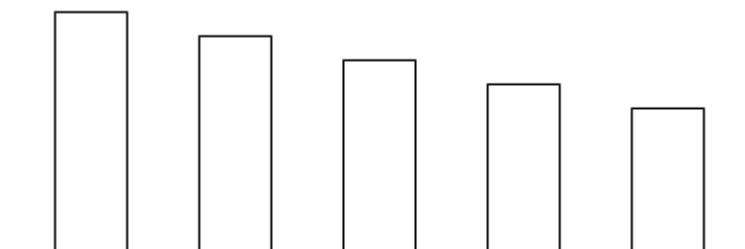
Il faut noter que le Paramètre de la successivité des tons s'applique aussi au niveau grammatical comme nous le verrons par la suite dans le chapitre consacré au système aspecto-modal de l'abidji (c'est le cas, par exemple, du marqueur de négation).

### 2.3.2. Les modifications tonales

Les tonèmes (les tons) de l'abidji, tels que nous les avons identifiés, ne restent pas stables dans l'énoncé conjugué. Ils subissent des modifications entre autres le downstep (abaissement tonal) et l'amuïssement (effacement d'un phonème ou d'une syllabe).

Le downstep est le phénomène phonologique connu sous le nom de «downstep tonal». Le downstep tonal est dû au fait qu'une syllabe dans un mot, un énoncé, est prononcée sur un niveau de hauteur plus faible que les précédentes. Le downstep tonal exerce une influence très remarquable dans l'énoncé abidji. En effet, le downstep tonal s'applique de telle sorte qu'on a l'impression d'avoir une chute en cascade de la mélodie tonale lorsqu'on écoute un locuteur natif. Autrement dit, on assiste à une baisse régulière du ton haut à chaque occurrence du ton bas. En guise d'illustration, nous avons ci-dessous la forme de base (forme phonologique) d'un énoncé abidji, le graphique représentant la mélodie tonale de cet énoncé et enfin sa réalisation en surface.

**Forme de base:** / mì lí kpí sì ò bú ?á ò hó ò má bò á nì /



**Graphique:**

**Réalisation en surface:** [mì lí kpísì òbú ?á òhâ má bwá nì]

1SG+MA connaître-RES homme Dét. Part.V déjà 1SG+MA rencontrer-AOR Pron.

« Je connais cet homme; je l'ai déjà rencontré. »

Tout comme le downstep (abaissement tonal), l'amuïssemement (effacement d'un phonème ou d'une syllabe) que l'on observe en abidji est le résultat d'un processus phonologique. En effet, l'amuïssemement consiste en l'atténuation ou, le plus souvent, la disparition complète d'un phonème (consonne ou voyelle) ou d'une syllabe dans un lexème. L'amuïssemement est donc une modification phonétique. Soit les exemples ci-dessous:

- (15) a. /fɪréfɪré/ « très léger » / [frɛfrɛ] « très léger »  
           /pípílí/ « très sombre » / [pípíl] « très sombre »  
           /bùóbùó/ « très loin » / [bwɔ́bwɔ́] « très loin »
- b. /píèpíè/ « calao » / [pjépjé] « calao »  
           /súròsúrò/ « divers » / [srôsrô] « divers »  
           /rúòrúò/ « très lourd » / [rwôrwô] « très lourd »

Les items en (15) sont des mots à redoublement. La syllabe copie porte en fait le même ton que la syllabe initiale. Il s'agit du ton modulé descendant /BH/ ou /HB/. Mais contrairement aux items en (15b), nous constatons une modification tonale dans les items en (15a) due au downstep: / H B H / => / H B !H /. La syllabe copie des items en (15a) est en fait prononcée sur un niveau de hauteur plus faible que la syllabe initiale.

## 2.4. LES STRUCTURES SYLLABIQUES DE L'ABIDJI

L'inventaire des syllabes traditionnelles permet de dégager deux types de structure syllabique en abidji: la syllabe de type V et la syllabe de type CV. Quant à la syllabe de type CCV (ou CglideV), c'est la fusion de deux syllabes de type CV suivie de l'amuïssemement d'un phonème en l'occurrence la voyelle interconsonantique (cf. (15a-b)), la deuxième consonne étant en réalité un approximant (ou glide).

#### 2.4.1. L'harmonie vocalique ATR

En analysant les différentes structures syllabiques de la langue, nous avons pu constater l'existence de deux types d'harmonie vocalique<sup>10</sup>: l'harmonie vocalique ATR et l'harmonie vocalique d'arrondissement. Dans les langues respectant l'harmonie vocalique ATR, le système vocalique a donc deux sous-ensembles: les voyelles [+ ATR] et les voyelles [-ATR]. Les voyelles de l'un de ces sous-ensembles ne sont compatibles qu'avec les voyelles de ce même sous-ensemble comme l'indiquent les exemples ci-dessous:

- (16) a. /sɔ́rɔ́/ « écuelle »  
           /màkpé/ « frère »  
           /lókòkò/ « pipe »
- b. /kìré/ « chapeau »  
           /dúwà/ « limite »  
           /lúfófù/ « caolin »

Nous constatons que les mots en (16a) sont composés de voyelles [-ATR] et de la voyelle /a/; alors que ceux en (16b) sont composés de voyelles [+ATR] et de la voyelle /a/. En effet, la voyelle basse /a/ ne participe pas au processus d'ATR; car elle est transparente et peut donc être dans l'une [-ATR] ou l'autre [+ATR] série de voyelles.

---

<sup>10</sup> Tout comme l'abé (ou abbey), l'adjoukrou et l'aïzi, l'abidji est une langue à harmonie vocalique. En effet, l'harmonie vocalique est un phénomène d'assimilation vocalique qui peut jouer sur plusieurs voyelles d'un même mot: le choix d'une ou de plusieurs voyelles dans une structure donnée n'est donc pas libre; il est, en effet, déterminé de façon automatique par la présence d'une voyelle type.

#### 2.4.2. L'harmonie vocalique d'arrondissement

En plus de l'harmonie vocalique ATR, l'abidji respecte une autre harmonie vocalique. Il s'agit de l'harmonie vocalique d'arrondissement selon laquelle les voyelles d'un mot donné sont toutes soit [+postérieure] soit [-postérieure] comme le montrent les exemples ci-dessous:

- (17) a. /só̞ró̞/ « écuelle »  
/ló̞kò̞kò̞/ « pipe »  
/lúfó̞fù̞/ « caolin »
- b. /kpì̞n̞/ « citron »  
/mí̞tì̞tì̞/ « salive »  
/mí̞dèrê̞/ « fourmi»

Comme nous pouvons le constater, les mots en (17a) sont tous constitués de voyelles [+postérieure] en plus du fait que ces voyelles sont soit [+ATR] soit [-ATR] selon le mot. Quant aux mots en (17b), ils sont composés de voyelles [-postérieure]. Celles-ci étant soit [+ATR] soit [-ATR]. Nous pouvons donc conclure que l'abidji opère, respecte une double harmonie vocalique<sup>11</sup> (cf. (16) & (17)).

Nous tenons donc à remercier du fond du cœur le Professeur Giuliano Bocci pour sa contribution remarquable tant au niveau du développement du système phonologique qu'à l'enrichissement des tableaux phonologiques avec de nombreuses précisions apportées au système phonologique de l'abidji notamment la présence des approximants (l, r, j & w) dans le tableau des consonnes, la représentation phonologique du downstep / !H /, etc.

---

<sup>11</sup> voir M'Boua, 1998



### **3. LE SYSTEME FLEXIONNEL DE L'ABIDJI**

Après la description du système phonologique de l'abidji à l'Université d'Abidjan-Cocody sous la Direction de Feu Prof. Mel Gnamba Bertin, nous avons eu l'opportunité de poursuivre nos recherches et la description de la langue abidji à l'Université de Genève sous la Direction du Prof. Liliane Haegeman. C'est ainsi que nous nous sommes penchés sur le système flexionnel de l'abidji en vue de dégager la cartographie, la structure des énoncés verbaux en abidji à l'aide de la théorie des Principes et Paramètres de la Grammaire Générative.

#### **3.1. L'ORDRE DES MOTS DANS L'ENONCE**

Dans ce chapitre introductif à la structure de la phrase en abidji, nous avons pour but de décrire l'ordre des mots. En abidji, toute phrase neutre, c'est-à-dire ayant une interprétation “normale” ou non marquée suit l'ordre Sujet-Verbe-Objet<sup>12</sup>. En termes de Kayne 1994, cet ordre correspond à une structure du type Spécifieur-Tête-Complément. Aussi allons nous dans le premier volet de ce chapitre déterminer les constituants de la phrase déclarative en abidji puis analyser l'accord Sujet-Verbe et enfin définir les marqueurs préverbaux (encore appelés morphèmes d'actualisation ou morphèmes d'aspect) de la phrase en abidji.

---

<sup>12</sup> La topicalisation et la focalisation influencent l'ordre des mots dans l'énoncé abidji. En effet, que ce soit le sujet, le verbe ou le complément qui soit topicalisé ou focalisé, le Topic ou le Focus se trouve toujours à l'initial.

### 3.1.1. Le syntagme nominal

La Grammaire Générative décrit le groupe nominal (encore appelé syntagme nominal) comme étant un ensemble de mots qui sont en relation avec un élément central appelé « tête ». Le syntagme nominal est donc un groupe de mots dont la tête est un nom. Il est un des constituants obligatoires de la phrase déclarative.

Le plus simple syntagme nominal est formé du nom seul (cf. (18a)). Le syntagme nominal peut être formé de divers éléments dont certains sont obligatoires à savoir: le nom, le déterminant (cf. (18b)) et d'autres facultatifs à savoir: le numéral, l'adjectif, le complément du nom, la subordonnée relative, etc.

(18) a. **kìrî** è sí sìká

**Kéré** MA envoyer-RES argent

« **Kéré** a envoyé de l'argent. »

b. **kpísì** é è sí sìká

**Homme Dét.** MA envoyer-RES argent

« **Le Monsieur** a envoyé de l'argent. »

Le syntagme nominal peut donc occuper la fonction sujet du verbe comme nous pouvons le constater dans les phrases ci-dessus. Cependant le syntagme nominal peut également occuper la fonction complément d'objet direct et/ou indirect: on parle alors de NP et/ou PP (cf. (19a) & (19b)). Pour des raisons de compréhension, nous notons en indice (1) pour le NP (complément d'objet direct) et (2) pour le PP (complément d'objet indirect) afin de pouvoir distinguer ces deux types de complément dans la langue abidji.

(19) a. àjé à rá                    **kìrî**

Ayé MA appeler-RES **kìrî**

« Ayé a appelé Kéré. »

b. àjé ò tó                    **kìrî<sub>2</sub> sìkáí**

Ayé MA donner-RES Kéré<sub>2</sub> argent<sub>1</sub>

« Ayé a donné de l'argent<sub>1</sub> à Kéré<sub>2</sub>. »

Quant à l'ordre des éléments dans le cas de DP complexe, par exemple: Dem Num A N (Ces trois beaux livres), les éléments (Dem Num A N) auxquels se réfère l'Universal 20 de Greenberg (Greenberg, 1963), lorsqu'ils précèdent le nom sont toujours dans le même ordre. S'ils suivent cet ordre; on a soit le même ordre, soit l'ordre opposé.

Aussi Cinque, 2005 soutient que la typologie de l'ordre des mots dans les DP complexes peut être expliquée si quatre hypothèses sont formulées, parmi lesquelles le « Linear Correspondence Axiom » (Kayne, 1994). A partir de travaux typologiques très élaborés, il montre ainsi que l'ordre possible de ces éléments est celui de l'Universal 20 de Greenberg (Démonstratif – Numéral – Adjectif – Nom) dans le langage humain confirmant la thèse de Greenberg à savoir: le même ordre pour les langues comme le français, l'anglais ou l'ordre opposé pour l'abidji comme nous le montre l'exemple ci-dessous:

óju' ánámo̯á ádá ènɛ́ ó kɔ̯ ?i έ  
femmes jolies quatre ces MA avoir-HAB enfants Déf.  
**N      A      Num   Dem**

« Ces quatre belles femmes ont des enfants. »

### 3.1.2. Le syntagme verbal

Tout comme le syntagme nominal, le syntagme verbal est un groupe de mots dont le noyau est un verbe. Le syntagme verbal peut être composé uniquement du verbe: on parle alors de verbe intransitif (20a). Il peut également être composé soit d'un verbe et

d'un syntagme nominal (NP): on parle alors d'objet direct (20b); soit d'un verbe, d'un syntagme nominal (NP) et d'un syntagme postposition (PP): on parle alors d'objet direct et indirect (20c). Et bien entendu, on peut avoir un groupe verbal avec deux syntagmes nominaux à savoir: le complément d'objet direct et le complément d'objet indirect (cf. (20d)). Dans les phrases en (20), le sujet précède le verbe qui quant à lui précède le complément. Entre le sujet et le verbe, il y a le morphème d'aspect (encore appelé Morphème d'Actualisation). Nous verrons, dans la suite de l'étude descriptive, que ce morphème porte les spécifications de mode et d'aspect (voir section 3.3).

(20) a. áfwě    ně    hí

Affouet **MA arriver-PROG**

S                      V

« Affouet **arrive**. »

b. áfwě    nă    pá                      òkókò

Affouet **MA acheter-PROG banane**

S                      V                      O<sub>direct</sub>

« Affouet **achète de la banane**. »

c. áfwě    ně    té                      òkókò    táblè    étì

Affouet **MA poser-PROG banane table sur**

S                      V                      O<sub>direct</sub>    O<sub>indirect</sub>

« Affouet **pose de la banane sur la table**. »

d. áfwě    ně    sí                      kùrî<sub>2</sub>    sìká<sub>1</sub>

Affouet **MA envoyer-PROG Kéré<sub>2</sub>    argent<sub>1</sub>**

S                      V                      O<sub>indirect</sub>    O<sub>direct</sub>

« Affouet **est en train d'envoyer de l'argent<sub>1</sub> à Kéré<sub>2</sub>**. »

Les phrases en (20) respectent l'ordre SVO. Sur la base de l'hypothèse de *Kayne*, 1994, nous disons que toutes les structures abidji sont de type Spécifieur-Tête-Complément. Cet ordre étant préservé dans les phrases subordonnées comme le montrent les exemples en (21).

- (21) a. àjé à ká lí òwò áfwě è mr\x ríjí é  
 Ayé MA dire-RES comme cela que Affouet MA porter-RES pagne Dét  
 S V S V O  
 « Ayé a dit qu'Affouet a porté le pagne. »
- b. òbwé kpâ bí é kà lí òwò áfwě è mr\x ríjí é  
 cela personne rel. Dét dire-RES comme cela que Affouet MA porter-RES pagne Dét  
 S V S V O  
 « C'est la personne qui a dit qu'Affouet a porté le pagne. »

Cependant, après tous les exemples cités, on ne peut pas affirmer que l'abidji est une langue uniformément de type Spécifieur-Tête-Complément; car même si elle manifeste l'ordre SVO (propre aux langues dites à tête initiale), elle contient également des structures où le complément précède la tête: une caractéristique des langues SOV. C'est le cas du syntagme nominal (DP) et du syntagme postpositionnel (PP) en abidji.

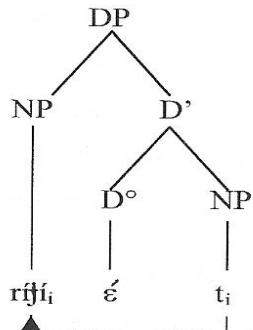
Syntagme nominal : ríjí é  
 pagne Dét.  
 « Le pagne »

Syntagme postpositionnel : táblè étì  
 table Postp.  
 « Sur la table »

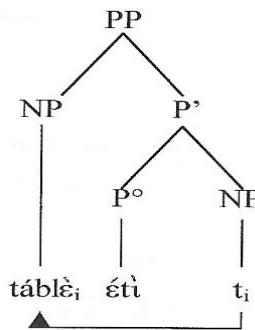
Si nous adoptons donc l'analyse universaliste de *Kayne*, 1994 selon laquelle toutes les structures sont de type Spécifieur-Tête-Complément, une façon possible de rendre

l'ordre NP-D° ou NP-P° en abidji serait de dire que tous les cas où le complément précède la tête doivent être analysés comme des cas de mouvement du complément vers une position de spécifieur à la gauche de la tête; d'où les schémas en (22) (cf. Kinyalolo, 1995; Aboh, 1998).

(22) a.



b.



### 3.2. L'ACCORD SUJET-VERBE

Dans le but de mieux aborder cette section, il serait judicieux de savoir si l'abidji est une langue à sujet nul ou non. En effet, les langues à sujet nul (ou langues pro-drop) telle que l'italien, l'espagnol, le catalan, etc. sont des langues avec une flexion morphologique très riche du verbe justifiant ainsi la non-occurrence du sujet dans l'énoncé verbal. Contrairement à ces langues, il y a des langues comme le français, l'anglais, l'allemand, etc. qui, à cause de la pauvreté morphologique de la flexion verbale, doivent avoir un sujet ouvertement réalisé.

#### 3.2.1. Le Paramètre du Sujet-Nul

Afin donc de pouvoir justifier que l'abidji n'est pas une langue à sujet-nul (ou langue pro-drop), nous nous sommes attelés à une étude comparative de l'abidji (langue kwa de Côte d'Ivoire) non seulement avec d'autres langues africaines en l'occurrence le gungbe

(langue kwa du Bénin) et le lingala (langue bantou de la République Démocratique du Congo) mais aussi avec des langues européennes dont le français et l'italien (deux langues latines).

Soit les phrases ci-dessous du gunbe (cf. Aboh, 1998):

- (23) a un do xo  
‘I say word’ a’ \* \_\_ do xo

b jiku ja  
‘Rain falls’ b’ \* \_\_ ja

c e di do kofi wa  
‘It seems that Kofi came’ c’ \* \_\_ di do kofi wa

d menu we a vedo do \*(e) na wa  
‘Who FOC you believe that he will come?’

Comparons les phrases en gungbe d'avec celles-ci-dessous en abidji, français et italien:

- (24) a      mì lá      italien                          a' \*      \_ lá      italien    (abidji)

b      Je    parle    italien                          b' \*      \_ parle    italien    (français)

c      lo    parlo    italiano                          c'                parlo    italiano    (italien)

En observant les phrases en gungbe et la phrase en abidji, nous constatons effectivement que l'absence du sujet donne lieu à une phrase agrammaticale. Il en est de même pour le français. Cependant, l'italien admet la phrase en c' malgré l'absence du sujet.

a' \* — n̄í n̄í  
MA+PROG-pleuvoir

b      kòffí      fí      ní      òwò      ti      jí      hí  
       Kofi Top° 2sg+MA+PROG dire que    ti MA+PROJ-venir  
       'KOFI<sub>i</sub> tu dis que t<sub>i</sub> viendra.' = « A propos de Kofi (que) tu dis qu'il viendra. »

b kòfí<sub>i</sub> bé fí ní ówò t<sub>i</sub> jí hí  
 Kofi<sub>i</sub> Foc° 2sg+MA+PROG dire que t<sub>i</sub> MA+PROJ-venir  
 'KOFI<sub>i</sub> tu dis que t<sub>i</sub> viendra.' = « C'est Kofi (et non Kéré) tu dis qu'il viendra. »

La phrase en (25a) est grammaticale contrairement à celle en (25a') qui, quant à elle, est agrammaticale à cause de l'absence d'un sujet ouvertement réalisé. La phrase en (25b) est belle et bien une phrase grammaticale. Il s'agit, en effet, de la focalisation de «*kòfí*» qui, en tant qu'élément focalisé, se déplace de sa position in-situ en position initiale de la phrase, c'est-à-dire à la périphérie gauche selon la cartographie de la phrase.

Ceci montre, en fait, que l’abidji, qui n’est pas une langue à sujet nul, permet néanmoins des violations de l’effet « complémenteur – trace ».

En effet, selon Rizzi & Shlonsky, 2007, le sujet bouge à une position spécifique à la périphérie gauche de la phrase pour signaler aux interfaces linguistiques que son spécifieur doit recevoir une valeur interprétative spécifique à savoir: [+ aboutness] (Rizzi, 2005b). Et pour extraire le sujet, les langues ont recourt à des stratégies à cause du « Subject Criterion » qui fait que le sujet ne peut pas être extrait (freezing effect).

Cette nécessité pour le sujet, spécieur de la phrase, d'effectuer un mouvement de sa position in-situ ([Spec, SubjP]) vers la périphérie gauche de la phrase, à la position [Spec, TopP] pour recevoir le trait [+aboutness] étant possible si et seulement si c'est une catégorie différente; car la catégorie qui satisfait le « Subject Criterion » est gélée à cette position empêchant un quelconque autre mouvement de cette même catégorie.

Pour pouvoir donc extraire /kòfí/ « nom propre transcrit Kofi en français », l'abidji a recourt à une stratégie qui satisfait donc le « Subject Criterion » par l'utilisation d'une catégorie différente de celle du sujet comme le montre les phrases (25b) et (26a).

Contrairement au gungbe et à l'abidji qui sont toutes deux des langues kwa, des langues dans lesquelles le sujet est obligatoire; le lingala, langue bantou du centre de l'Afrique, admet l'absence (au moins partielle) du sujet dans la phrase (cf. Saluessa 2004) comme nous le montrent les phrases ci-dessous:

- (27) a Abeti / ye a-zo-kend-e  
Abeti / she 3sg-CONT. PRES-leave-fv  
'Abeti / she is leaving'
- b     — a-zo-kend-e  
      — 3sg-CONT. PRES-leave-fv  
      — is leaving'
- c     — e-monan-i ete eloko moko te e-tikal-i  
      — 3sgAgrS-seem-PRES-fv that CL.7-thing one NEG 3sg-AgrS-leave-PRES-fv  
      — seems that nothing else is left'
- d     mbula e-nok-i  
CL9 rain 3sgAgrS-rain = 'The rain rains'
- e     — e-nok-i  
      — 3sgAgrS-rain = ' — rains'
- f     Kiaku a-zal-i mwanai (oyo) to-lob-ak-i ete — a-kumb-ak-i motuka  
Kiaku 3sg-AgrS-be-PRES CL.1-child (who) 1pl-AgrS-say-PST-fv that — 3sg-AgrS-drive PST-fv CL.3-car  
'Kiaku is the child who we said that — has driven a car.'

Au regard de ces phrases, nous pouvons dire que, contrairement au gungbe et à l'abidji, le lingala se comporte plutôt comme l'italien.

Autre constat: l'inversion verbe-sujet dans les phrases en (28). Comme nous pouvons le constater, l'inversion verbe-sujet est possible en italien, une langue à sujet-nul. Mais cela n'est pas possible en abidji, d'où l'agrammaticalité de la phrase équivalente.

- (28) a Gianni ha telefonato a' ha telefonato Gianni

b kùr̩ è gbé b' \* è gbé kùr̩  
 Kéré MA+RES crier MA+RES crier Kéré  
 «Kéré a crié. »

Au vu donc de ces phrases et selon le Paramètre du Sujet-Nul tel que décrit et défini par la théorie des Principes et Paramètres de la Grammaire Générationnelle, nous pouvons conclure que l'abidji, à l'instar du gungbe, du français, n'est pas une langue à sujet-nul. L'occurrence de « pro » dans les langues comme l'italien, l'espagnol étant dû à une morphologie verbale plus ou moins riche et régulière; ce qui n'est pas le cas de l'abidji.

### 3.2.2. La flexion morphologique au niveau du syntagme nominal

Partant de l'analyse de la section précédente, nous disons que l'abidji n'est pas une langue à sujet-nul; d'autant plus que l'abidji ne manifeste aucune flexion morphologique au niveau de la couche IP (couche flexionnelle) ni pour le genre (masculin/féminin) ni pour le nombre (singulier/pluriel) en ce qui concerne les pronoms personnels, les déterminants, les adjectifs (cf. les exemples en (29)) ni pour les cas à savoir: nominatif, accusatif et datif (cf. les exemples en (30)).

(29) a. né                        sì                        sìká  
             3<sup>ème</sup> PS + MA envoyer-RES argent  
             « **Il** a envoyé de l'argent. »

a'. né                        sì                        sìká  
             3<sup>ème</sup> PS + MA envoyer-RES argent  
             « **Elle** a envoyé de l'argent. »

b. jú     é     é     sí                        sìká  
             femme dét. MA envoyer-RES argent  
             « **La** Dame a envoyé de l'argent. »

b'. kpísì     é     é     sí                        sìká  
             homme dét. MA envoyer-RES argent  
             « **Le** Monsieur a envoyé de l'argent. »

c. jú     námɸé     é     é     sí                        sìká  
             femme belle dét. MA envoyer-RES argent  
             « **La belle** Dame a envoyé de l'argent. »

c'. kpísì     námɸé     é     é     sí                        sìká  
             homme beau dét. MA envoyer-RES argent  
             « **Le beau** Monsieur a envoyé de l'argent. »

Nous constatons, dans les exemples ci-dessus, que la forme du pronom personnel sujet / **n-** / reste identique aussi bien pour le genre masculin « **il** » que pour le genre féminin « **elle** ». De même le déterminant / é / signifie à la fois « **le** » et « **la** ». Dans le même ordre d'idée, la forme de l'adjectif ne varie guère selon qu'on a le genre masculin ou féminin: les traits intrinsèques du genre étant fixés aux noms / jú / & / kpísì /.

Tout comme le genre, le cas (exception faite des pronoms personnels: voir tableau en (31)) n'est pas morphologiquement réalisé dans le DP abidji contrairement à des langues comme l'allemand, le hongrois, le latin, etc. où les cas nominatif, accusatif et datif sont morphologiquement réalisés. Nous donnons les exemples ci-dessous:

- (30) a. **àdwà** é è tí kpísì é  
**chien dét.** MA mordre-RES homme dét.  
« Le chien a mordu le Monsieur. »
- b. kpísì é à pá **àdwà** é  
homme dét. MA acheter-RES **chien dét.**  
« Le Monsieur a acheté le chien. »
- c. kpísì é à há lè **àdwà** é éhì  
homme dét. MA partir-RES avec **chien dét.** part. du datif  
« Le Monsieur est parti avec le chien. »

En observant les exemples en (30), nous constatons, en effet, que la morphologie de / **àdwà** é / (R-expression) est la même dans les différents cas à savoir: le cas nominatif (sujet du verbe), le cas accusatif (objet direct du verbe) et le cas datif (objet indirect du verbe). Cependant, contrairement aux R-expressions, les pronoms personnels sont morphologiquement marqués selon qu'ils sont en position sujet (cas nominatif) ou en position objet (cas accusatif / datif) comme le montrent les exemples dans le tableau ci-dessous:

(31)

<b>pronom personnel</b>	<b>Nominatif</b>	<b>accusatif</b>	<b>datif</b>
1 <sup>ère</sup> pers. sing.	m-	mጀ	mጀhጀ
2 <sup>ème</sup> pers. sing.	f-	fጀ	fጀhጀ
3 <sup>ème</sup> pers. sing.	n-	nጀ	nጀhጀ
1 <sup>ère</sup> pers. plur.	r...nጀ	èrè	èrè
2 <sup>ème</sup> pers. plur.	f...nጀ	léfè	léfè
3 <sup>ème</sup> pers. plur.	n... nጀ	nጀnጀ	nጀnጀ

**Nominatif:** m-é sì siká

1<sup>ère</sup> PS + MA envoyer-RES argent

« J'ai envoyé de l'argent. »

**Accusatif:** n-ጀ wጀ mጀ óbú

3<sup>ème</sup> PS + MA ramener-RES moi village

« Il m'a ramené au village. »

**Datif:** n-ጀ rìràró ówú lè mጀhጀ ḫhጀ

3<sup>ère</sup> PS + MA parler chose avec moi part. du datif

« Il a parlé avec moi. »

Au vue de ces observations, nous affirmons que l'abidji étant une langue SVO est donc capable de préserver l'assignation des cas: le DP, NP ou R-Expression qui précède le verbe étant le sujet (nominatif) et celui qui vient après le verbe étant l'objet direct/indirect (accusatif/datif) (cf. (30a-c)). Quant au NP pronom personnel (anaphore), il est morphologiquement marqué selon qu'il reçoit le cas nominatif, accusatif ou datif.

Comment définir donc le système pronominal de l'abidji qui, visiblement, est différent de celui des langues européennes?

Pour ce faire nous allons nous référer aux travaux de Koopman 1989 sur le système pronominal de l'abé (ou abbey), une langue kwa de Côte d'Ivoire. Selon Koopman, l'abbey a deux types de pronom personnel 3<sup>ème</sup> pers. à savoir: l'un (o-pronom) qui a les mêmes propriétés que les pronoms personnels en anglais; et l'autre (n-pronom) qui correspondrait à ce qu'on a appelé le pronom référentiel en anglais. Aussi émet-elle l'hypothèse selon laquelle les pronoms référentiels doivent être considérés comme des variables de la forme logique.

Quant à l'analyse des traits des pronoms, elle nous a été offerte par Cooper 1983, assumant que les pronoms sont des variables qui doivent être liés par des quantificateurs ou laissé sans lien. Dans le dernier cas, leur valeur est définie par le contexte et encodée par l'assignement d'une fonction. La contribution de Cooper 1983 étant donc de dire que les traits des pronoms sont des présuppositions sur la valeur de ces variables. Aussi donne-t-il cet exemple:

[Every director]<sub>i</sub> [t<sub>i</sub> likes her<sub>i</sub> mother] en disant que ce serait grammaticalement correct si et seulement si tout directeur dans le domaine du discours est de sexe féminin. Ceci résultant du fait que la règle de projection de présupposition dans les structures universellement quantifiées requiert que tout élément qui satisfait le restricteur ([Every director]<sub>i</sub>) doit aussi satisfaire la présupposition ([t<sub>i</sub> likes her<sub>i</sub> mother]). Dans le cas précis, cela signifie que tout directeur doit être de sexe féminin, ce qui correspond au résultat escompté.

Cooper 1983 va plus loin dans son analyse en disant que les pronoms sont la réalisation phonologique des traits de personne, de genre et de nombre. Et que dans la composition syntaxique, chaque trait reçoit soit une valeur positive [+] soit une valeur négatif [-]. C'est ainsi que sont définis les pronoms 'je', 'tu', 'il' et 'elle' comme décrit ci-dessous:

- (32) / il/    <=> [-émetteur, -récepteur, + masculin, -pluriel]  
/ elle / <=> [-émetteur, -récepteur, - masculin, -pluriel]  
/ tu/    <=> [-émetteur, +récepteur, -pluriel]  
/ je/    <=> [+émetteur, -récepteur, -pluriel]

En suivant Cooper 1983 et Koopman 1989, nous émettons l'hypothèse selon laquelle en abidji les pronoms expriment les présuppositions, les valeurs de leur référent. Aussi nous donnons ci-dessous l'équivalent en abidji de la représentation en (32) afin de mieux cerner les différents traits des pronoms de la langue abidji.

- (33) / n /    <=> [-émetteur, -récepteur, -pluriel]  
/ f /    <=> [-émetteur, +récepteur, -pluriel]  
/ m /    <=> [+émetteur, -récepteur, -pluriel]

L'abidji, contrairement au français, à l'anglais ou à l'allemand, n'exprime pas de façon morphologique la distinction du genre. Autrement dit, le /il/ ou /elle/ qu'utilise le locuteur francophone en fonction du genre du référent [+/-masculin] est représenté par le /n/ en abidji. Ce qui suppose que l'abidji ne fait pas de distinction de genre au niveau de la flexion morphologique du pronom personnel. Qu'en est-il au niveau du nombre?

Pour répondre à cette question, nous allons tout d'abord identifié la forme plurielle des pronoms « il », « elle », « tu », « je » selon l'analyse de Cooper 1983. En effet, d'après lui, il y a une grande évidence morphologique que le pronom personnel 1<sup>ère</sup> personne pluriel soit analysée comme le pluriel du pronom personnel 1<sup>ère</sup> personne singulier. En guise d'illustration, il donne des exemples en mandarin, où les pronoms personnels pluriel sont clairement dérivés des pronoms personnels singulier avec l'ajout du suffixe « -men » comme indiqué ci-dessous:

(34)	I	<b>wo</b>	we	<b>wo -men</b>
	You	<b>ni</b>	you-pl.	<b>ni -men</b>
	he/she	<b>ta</b>	they	<b>ta -men</b>

Pour Cooper 1983, le problème peut être résolu en modifiant la règle d'interprétation des traits du pronom personnel 1<sup>ère</sup> personne de telle sorte que le seul trait exigé est que l'émetteur fasse partie des individus auxquels on fait référence. Au singulier, rien ne change car la seule possibilité c'est que l'individu soit l'émetteur. Par contre, au pluriel on fait la présupposition que l'émetteur doit faire partie des individus auxquels on fait référence donnant ainsi les combinaisons suivantes pour le pluriel: plus de distinction [+/-masculin] comme c'est le cas en abidji même au singulier.

(35) / ils/ <=> [-émetteur, -récepteur, +pluriel]

/ vous/ <=> [-émetteur, +récepteur, +pluriel]

/ nous/ <=> [+émetteur, -récepteur, +pluriel]

Nous adoptons donc l'analyse de Cooper 1983 et donnons ci-dessous les correspondants pour le pluriel des pronoms de l'abidji:

(36) / n ... ní / <=> [-émetteur, -récepteur, +pluriel]

/ f ... ní / <=> [-émetteur, +récepteur, +pluriel]

/ r ... ní / <=> [+émetteur, -récepteur, +pluriel]

Nous pouvons donc confirmer qu'il n'y a pas d'accord genre en abidji, un peu comme en français où le pronom personnel pluriel doit être masculin « ils » dès qu'une personne des individus auxquels on fait référence est de sexe masculin. Car le trait

[-masculin] « elles » n'est morphologiquement réalisé que si et seulement si toutes les personnes du groupe d'individus auxquels on fait référence sont de sexe féminin. L'accord nombre étant, en fait, réalisé par la particule de nombre /...ní/ (tout comme en mandarin avec l'ajout du suffixe « -men ») avec le /m/ « je » qui devient / r / au pluriel.

### 3.2.3. La flexion morphologique au niveau du syntagme verbal

D'après la théorie des Principes et Paramètres de la Grammaire Générative, le Paramètre du sujet-nul s'applique dans les langues dites « pro-drop ». Les langues pro-drop (ou langues à sujet-nul) sont des langues dans lesquelles le sujet n'est pas prononcé ouvertement. Autrement dit, elles se caractérisent par l'absence du sujet dans la phrase: ce qui n'empêche pas la phrase d'être grammaticalement correcte comme nous l'avions montré en italien.

La seule raison qui justifie ce choix est sans doute la richesse de la flexion morphologique du verbe dans ces langues dite à sujet nul; ce qui n'est pas le cas en abidji. Dans une phrase abidji, la forme du verbe fini ne varie pas quelle que soit les personnes. La morphologie verbale demeure invariable, selon que le sujet est à la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> personne du singulier ou à la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> personne du pluriel. Autrement dit, les verbes ne sont jamais fléchis quelle que soit le genre, la personne et le nombre comme le montrent les exemples dans le tableau ci-dessous:

(37)

1 <sup>ère</sup> pers. sing.	m-è sí sìká	J'ai envoyé de l'argent.
2 <sup>ème</sup> pers. sing.	f-è sí sìká	Tu as envoyé de l'argent.
3 <sup>ème</sup> pers. sing.	n-è sí sìká	Il / Elle a envoyé de l'argent.
1 <sup>ère</sup> pers. plur.	r-è sí ní sìká	Nous avons envoyé de l'argent.
2 <sup>ème</sup> pers. plur.	f-è sí ní sìká	Vous avez envoyé de l'argent.
3 <sup>ème</sup> pers. plur.	n-è sí ní sìká	Ils/Elles ont envoyé de l'argent.

En observant les phrases du tableau en (37), nous constatons que la forme du verbe /è sí/ reste invariable à toutes les personnes et que la seule façon de distinguer les différentes phrases est la présence du pronom personnel sujet: /m-, f-, n-, r-...ní f-...ní ou n-...ní/. Nous pouvons donc conclure que l'abidji n'est nullement pas une langue à sujet nul (ou langue pro-drop) vue la pertinence du sujet dans les phrases du tableau ci-dessus.

En ce qui concerne les spécifications aspecto-modales, elles sont exprimées à travers le schème tonal aspectuel porté par le morphème d'actualisation (ou morphème d'aspect) et le verbe comme le montrent les exemples ci-dessous:

- (38) a. kùrî è sí sìká  
 Kéré MA envoyer-RES argent  
 « Kéré a envoyé de l'argent. »

- b. kùrî í sí sìká  
 Kéré MA envoyer-HAB argent  
 « Kéré envoie de l'argent. »

c. kìrî ně sí sìká

Kéré MA envoyer-PROG argent

« Kéré envoie de l'argent. »

d. kìrî jí sí sìká

Kéré MA envoyer-PROJ argent

« Kéré enverra de l'argent. »

e. kìrî ø sí sìká

Kéré MA envoyer-AOR argent

« Kéré envoie de l'argent. »

Ainsi pouvons-nous distinguer la phrase en (38a) qui est à l'aspect résultatif (RES) de la phrase en (38b) qui, quant à elle, est à l'aspect habituel (HAB). De même pouvons-nous distinguer la phrase (38c) qui est à l'aspect progressif (PROG) de la phrase (38d) qui est à l'aspect projectif (PROJ) avec comme principale caractéristique le phonème / n / pour le progressif et le phonème / j / pour le projectif. Ces phonèmes étant associés à une voyelle pour former le morphème d'actualisation (ou morphème d'aspect) dans la structure de la phrase. Quant à l'aoriste (AOR), il est représenté par un morphème d'actualisation nul, d'où le symbole / ø / et ne possède, pour ainsi dire, pas de morphème d'actualisation. En effet, l'aoriste est défini comme l'expression d'un fait, d'un état selon Aboh, 1996.

### **3.3. LES MARQUEURS PREVERBAUX**

Les marqueurs préverbaux de l'abidji ont une fonction aspecto-modale. En effet, les verbes de l'abidji étant pour la plupart des verbes monosyllabiques; ils ne peuvent donc supporter seuls le schème tonal des différents modes et aspects. Aussi toute phrase abidji quel que soit le mode, l'aspect contient nécessairement un morphème d'actualisation (ou morphème d'aspect) qui porte avec le verbe le schème tonal aspecto-modal. Cela revient à dire que les traits (les spécifications) aspecto-modals en abidji sont représentés par un schème tonal qui est donc porté par le verbe et le morphème d'actualisation de type V ou CV<sup>13</sup> en fonction du mode et de l'aspect. Ces morphèmes sont appelés voyelles d'actualisation (cf. TRESBARATS & VICK 1992).

Nous retenons ici l'expression « morphème d'actualisation » (MA) plutôt que celle de « voyelle d'actualisation » parce qu'il y a certes des marqueurs préverbaux composés uniquement d'une voyelle mais également ceux qui sont composés d'une consonne et d'une voyelle tels que celui du progressif (/ n / suivie d'une voyelle) et celui du projectif (/ j / suivie d'une voyelle). Le morphème d'actualisation ou morphème d'aspect (MA) ainsi formé intervient toujours (et uniquement) entre le sujet et le verbe.

#### **3.3.1. Le marqueur de mode et d'aspect**

D'après nos recherches, les schèmes tonals<sup>14</sup> aspecto-modals peuvent être regroupés en 3 types: ceux du mode déclaratif (le résultatatif, l'habituel, le progressif, le projectif et

---

<sup>13</sup> Dans le cas de l'aoriste, il n'y a pas de morphème d'actualisation. L'aoriste est, en effet, constitué d'un morphème d'actualisation morphologiquement nul suivi du verbe qui porte le ton haut.

<sup>14</sup> Il faut distinguer le ton modulé du schème tonal: le ton modulé est porté par une seule et même syllabe; alors que le schème tonal, comme son nom l'indique, est porté par plusieurs syllabes de l'énoncé.

l'aoriste), ceux du mode contre-factif (l'éventuel et l'irréel) et celui du mode conditionnel (le conditionnel) comme indiqué ci-dessous:

(39)	<b>Verbe monosyllabique</b>	<b>Verbe dissyllabique</b>
RES →	̀v̚ c̚v̚ MA Verbe /B H/	̀v̚ c̚v̚v̚ MA Verbe /B B H/
HAB →	́v̚ c̚v̚ MA Verbe /H H/	́v̚ c̚v̚v̚ MA Verbe /H H B/
PROG →	n̚v̚ c̚v̚ MA Verbe /BH H/	n̚v̚ c̚v̚v̚ MA Verbe /BH H B/
PROJ →	j̚v̚ c̚v̚ MA Verbe /H H/	j̚v̚ c̚v̚v̚ MA Verbe /H H B/
AOR →	ø̚ c̚v̚ MA Verbe /B/	ø̚ c̚v̚v̚ MA Verbe /B H/
EVT →	b̚v̚ c̚v̚ part. mod. MA Verbe /BH H H/	b̚v̚ c̚v̚v̚ part. mod. MA Verbe /BH H H B/
IRL →	q̚t̚w̚ v̚ c̚v̚ part. mod. MA Verbe /B H H H/	q̚t̚w̚ v̚ c̚v̚v̚ part. mod. MA Verbe /B H H H B/
COND →	àl̚í v̚ c̚v̚ part. mod. MA Verbe /B H H H/	àl̚í v̚ c̚v̚v̚ part. mod. MA Verbe /B H H H B/

Parmi les cinq aspects du mode déclaratif, seul l'aoriste ne possède pas de morphème d'actualisation. En effet, il fonctionne comme un aspect spécifié [-RES], [-HAB], [-PROG] et [-PROJ]. Selon Aboh 1996), l'aoriste exprime soit le fait même de l'action lorsqu'il s'agit d'un verbe d'action; soit la simple existence de l'état lorsqu'il s'agit d'un verbe d'état. Quant aux modes contre-factif (l'éventuel et l'irréel) et au mode conditionnel (le conditionnel), ils possèdent tous une particule modale: /bɔ/ pour l'éventuel, /ɸtɔ/ pour l'irréel et /àlì/, /cɔ/ & /lì fin̩/ pour le conditionnel; et portent le même schème tonal à savoir: /B H H H/ (verbes monosyllabiques) ou /B H H H B/ (verbes dissyllabiques) -le ton modulé [BH] de / bɔ / étant une fusion des tons /B/ et /H/.

Dans l'esprit de Tenny 1987, Pollock 1989, Avolonto 1992 et Aboh 1996, nous disons que les marqueurs de mode et d'aspect sont les flexions morphologiques (traits de mode et d'aspect) qui sont associés à la couche IP de l'abidji. On parle alors de marqueurs préverbaux en comparaison de la flexion morphologique du verbe en français, en anglais, en allemand, etc. qui, quant à elle, est postverbale. Ces traits étant des têtes fonctionnelles qui projettent leur propre schéma X-barre au sein de la couche IP. Et il en est de même pour la négation.

### 3.3.2. Le marqueur de négation

Le marqueur de négation dans la langue abidji est un morphème discontinu, caractérisé par le tonème haut / ' /<sup>15</sup> qui intervient entre le sujet et le verbe suivi de la particule de

---

<sup>15</sup>Le ton haut de la négation est toujours porté par le morphème d'actualisation au détriment du schème aspectuel

négation /mÙ/<sup>16</sup> qui intervient juste après le verbe. Nous représentons donc le marqueur de négation comme suit: / '... mÙ/.

- (40) a. kìrî ó búkù **mú** òkókò  
 Kéré MA+NEG demander-RES part.nég banane  
 « Kéré n'a pas demandé de banane.»
- b. kìrî ω kpókpò **mɸ** òkókò  
 Kéré MA+NEG mendier-HAB part.nég banane  
 « Kéré ne quémande pas de banane.»

Selon l'analyse de Pollock 1989; Haegeman 1995; Aboh 1996 & 1998, le ton / ' / de la négation, porté par les morphèmes d'actualisation / o / et / ω / (cf. (40a-b)), occupe la position [Nég°] dans la structure de la phrase. Il correspond au « ne » en français, au «non» en italien, au «má» en gungbe. Quant à la particule de négation /mÙ/, elle est considérée comme un adverbe de négation qui occupe la position [Spec, NégP] et est l'équivalent du «pas» en français, du «not» en anglais, du « ò » en gungbe.

En effet, dans son analyse comparative sur la négation du vieil anglais et du west flemish, Haegeman 1995 soutient que [Nég°] peut être accompagnée d'autres éléments de négation tel que la particule de négation /mÙ/ en abidji. Ces éléments entrent dans une configuration de Spécifieur-Tête avec leur Tête; et ne peuvent, par conséquent, être séparés les uns des autres.

Il faut noter, cependant, que la particule de négation n'apparaît pas dans toutes les phrases négatives en abidji. Elle n'apparaît, en effet, jamais dans une phrase composée d'un verbe monosyllabique.

---

<sup>16</sup> Etant suffixée au verbe, la forme de la particule de négation est déterminée par la double harmonie vocalique: l'harmonie vocalique ATR et l'harmonie vocalique d'arrondissement; d'où la notation /mÙ/.

Car d'après le Paramètre de la successivité des tons, on ne doit donc pas avoir successivement trois tons hauts / H / dans la plus petite entité donnée (dans le cas présent, il s'agit de la négation); d'où l'agrammaticalité de (41b) ci-dessous.

- (41) a. kìrî à pá òkókò  
 Kéré MA+acheter-RES banane  
 « kéré a acheté de la banane.»
- a'. kìrî á pá òkókò  
 Kéré MA+NEG acheter-RES banane  
 « kéré n'a pas acheté de banane.»
- b. \* kìrî á pá m᷑ òkókò  
 Kéré MA+NEG acheter-RES part.nég banane

- (42) a. \* kìrî ó búkù òkókò  
 Kéré MA+NEG demander-RES banane
- b. kìrî ó búkù m᷑ òkókò  
 Kéré MA+NEG demander-RES part.nég banane  
 « Kéré n'a pas demandé de banane.»

En effet, en (41b), il y a malheureusement trois tons hauts successifs dans l'expression de l'entité donnée à savoir la négation; d'où l'agrammaticalité de la phrase. Pour que la particule de négation /m᷑/ apparaisse dans la forme négative, il faut qu'il y ait dans le ton intermédiaire, en l'occurrence le ton que porte le verbe, un ton bas puisqu'il y a déjà deux tons hauts d'après la représentation du marqueur de négation (/ '...m᷑/) afin d'éviter trois tons hauts successifs. Pour cela, tous les verbes monosyllabiques forment leur négation sans la particule de négation. Alors que, la négation dans les verbes dissyllabiques s'effectue en deux parties comme la négation en français. En effet, on a

le ton haut / ' /, caractéristique de la négation, qui équivaut à « ne » et la particule de négation /mÙ/ correspondant au « pas » (cf. (42b)).

Il est très important de noter que la particule de négation et le verbe forment une entité car aucun élément ne peut intervenir entre eux comme l'indiquent les exemples en (43).

- (43) a. \* kìrî ó búkù ajé mÙ òkókò  
Kéré MA+NEG demander-RES Ayé part.nég banane

- a'. kìrî ó búkù mÙ ajé òkókò  
Kéré MA+NEG demander-RES part.nég Ayé banane  
« Kéré n'a pas demandé de banane à Ayé.»

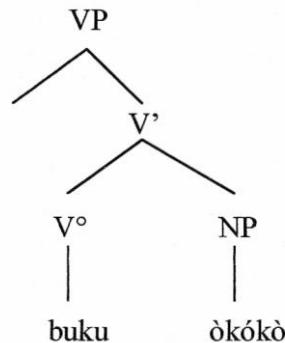
- b. \* kìrî ó búkù càsè mÙ òkókò  
Kéré MA+NEG demander-RES hier part.nég banane

- b'. kìrî ó búkù mÙ òkókò càsè  
Kéré MA+NEG demander-RES part.nég banane hier  
« Kéré n'a pas demandé de banane hier.»

Si on admet que le ton / ' / de la négation occupe la position [Nég°] et que la particule de négation /mÙ/ occupe la position [Spec, NégP]; alors comment rendre compte de la position du verbe par rapport au marqueur de négation dans les phrases (40a-b)?

Soit le constituant VP représenté ci-dessous:

(44)



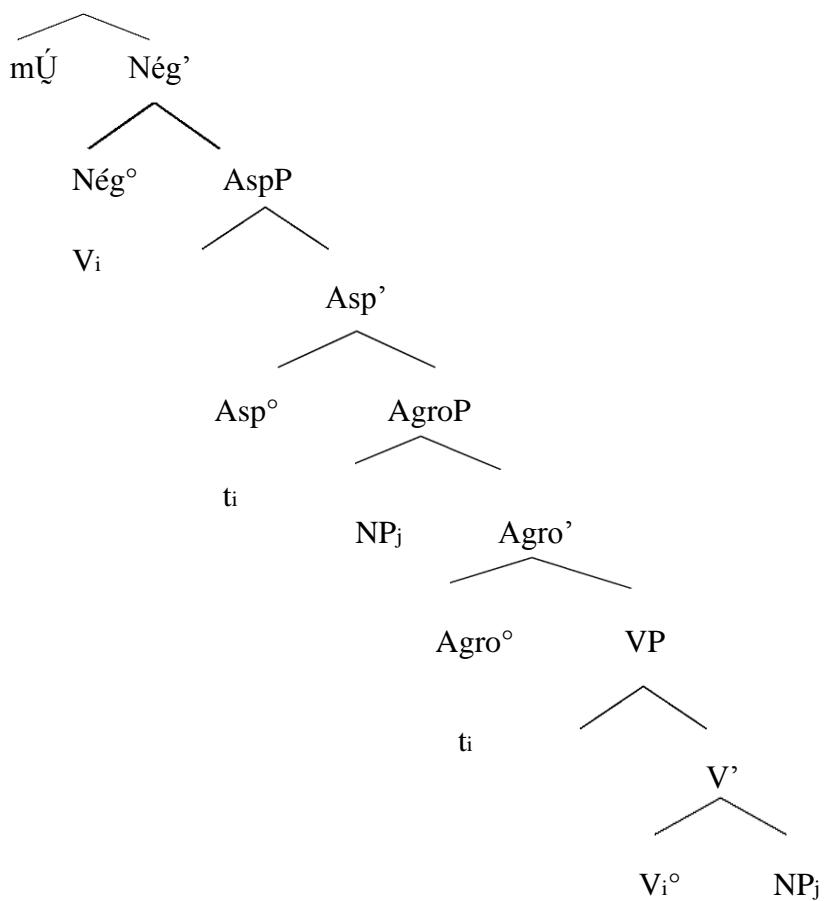
Dans la phrase (40a), le verbe / búkù / c-commande l'objet / òkókò / et est relié à celui-ci par un nœud-sœur ( V'). Cela presuppose qu'aucun élément ne peut être inséré entre le verbe et l'objet. L'apparition de la particule de négation / mý/ entre le verbe / búkù / et l'objet /òkókò/ indique, par conséquent, que le verbe a bougé vers la gauche. En effet, d'après la cartographie de la couche IP, la projection maximale NégP domine TP & VP et intervient immédiatement à la gauche de TP (AspP pour l'abidji).

De plus, l'impossibilité d'insérer un élément (soit un objet, soit un adverbe) entre le verbe et la particule de négation (cf. (43a & b)) renforce l'idée selon laquelle il y a eu un mouvement du verbe vers la gauche. Partant de ce constat, nous pouvons émettre deux hypothèses: la première, c'est de dire qu'il n'y a pas de position intermédiaire entre le verbe et la particule de négation. L'éventualité de ce qui pourrait être la deuxième hypothèse, c'est de dire qu'il y a des positions intermédiaires entre celle qu'occupe le verbe et celle qu'occupe la particule de négation et que ces positions seraient déjà remplies: d'où l'impossibilité d'insérer un élément.

En effet, l'ordre escompté dans une phrase négative en abidji si on considère Haegeman 1995 serait: Particule de négation - Ton haut de la négation - Verbe => / **mÙ** - ' - **V** /. Mais force est de constater qu'en abidji l'ordre manifesté est: Ton haut - Verbe - Particule de négation => / ' - **V** - **mÙ** /. L'ordre observé en abidji suggère donc que le verbe a bougé vers la gauche dans une position plus haute que [Nég°].

En termes de Sportiche 1988, Pollock 1989, Chomsky 1993, nous disons que le verbe bouge d'abord à [Agro<sup>o</sup>] pour la vérification du trait [+accusatif], ensuite à [Asp<sup>o</sup>]<sup>17</sup> pour recevoir le trait [+résultatif], puis à [Nég<sup>o</sup>] pour recevoir le trait [+négatif] où il prend le ton / '/. Nous verrons, par la suite, que le verbe bouge beaucoup plus haut dans la structure. Nous donnons ci-dessous la représentation partielle de la structure phrasale.

(45) NégP



<sup>17</sup> Asp<sup>o</sup> correspond à T<sup>o</sup> dans la couche flexionnelle car l'abidji, comme nous l'avons dit auparavant, est une langue aspectuelle, remplaçant la projection TP par la projection AspP dans la structure de la phrase en abidji.

Nous tenons à remercier le Professeur Enoch Aboh, actuellement à l'Université d'Amsterdam au Pays-Bas (Hollande), qui a, en effet, supervisé nos travaux de recherche sur l'abidji au Département de Linguistique de l'Université de Genève dans le cadre du mémoire de D.E.S (Diplôme d'Etudes Supérieures) en Linguistique intitulé: Le système aspecto-modal de l'abidji: de la description des marqueurs préverbaux à la structure de la phrase en abidji, sous la Direction du Professeur Liliane Haegeman, pour les critiques et suggestions au niveau du système flexionnel de la langue abidji.

En effet, grâce à ses cours sur la Syntaxe du Gungbe, langue kwa du Bénin au Département de Linguistique de l'Université de Genève durant ma première année d'études et de recherches, option Syntaxe (Grammaire Générative) au Département, reconnu dans toute l'Europe pour la valeur qualitative des travaux des Spécialistes en Syntaxe Comparative, et également à ses critiques & suggestions quant à la description de la couche flexionnelle (couche IP) de l'abidji lors des différentes rencontres pour la supervision des travaux me retrouvant au sein de la grande famille des Générativistes; le Professeur Enoch Aboh étant alors le Spécialiste des Langues Africaines.

Merci, Professeur, d'avoir été là, un vrai modèle de réussite! Et de m'avoir permis de faire une approche comparative avec le Gungbe; l'abidji étant, en effet, une langue kwa tout comme le Gungbe. Ce qui a donc facilité ma tâche tant au niveau des données de la couche IP qu'au niveau des caractéristiques du système aspecto-modal de l'abidji.

#### 4. LA COUCHE IP DE L'ABIDJI: LE SYSTEME ASPECTO-MODAL

Les modes dans la terminologie de la grammaire expriment l'attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il dit. Il y a trois principaux modes qui composent et déterminent le système flexionnel de l'abidji à savoir: le mode déclaratif, le mode contre-factif et le mode conditionnel. Nous donnons ci-dessous le tableau<sup>18</sup> résumant les différents modes et aspects de ce système (source: Tresbarats C. & Vick R., 1992).

(46)

MODES	DECLARATIF					CONTRE - FACTIF	CONDI- TIONNEL
F A	MODE ACTUEL	MODE INACTUEL					
O F	ACC	INAC	ACC	INAC		E I C	
R F						V R O	
M I						E R N	
E R	ASP	ASP	ASP	ASP	ASP	N E D	
M						T E I	
A	↓	↓	↓	↓	↓	U L T	
T.	RES	PROG	AOR	HAB	PROJ	E L I O	
FORME NEGATIVE	NEG RES	NEG PROG	Ø	NEG HAB	NEG PROJ	Ø Ø	N E L

<sup>18</sup> Ce tableau n'est pas exhaustif car il n'inclut pas le mode injonctif qui est composé de l'impératif, un ordre à la forme affirmative: /cô/ « prend! » et du prohibitif, un ordre à la forme négative: /dô cô/ « ne prend pas! ».

#### **4.1. LE MODE DECLARATIF**

Le mode déclaratif<sup>19</sup> comprend deux sous-ensembles: l'actuel et l'inactuel. Chaque sous- ensemble inclut des formes aspectuelles qui manifestent une opposition accompli/ inaccompli. Dans le mode actuel, l'accompli est exprimé par l'aspect résultatif; tandis que l'inaccompli est exprimé par l'aspect progressif. Le mode inactuel, quant à lui, comprend trois aspects. L'accompli est exprimé par l'aoriste; et l'inaccompli est subdivisé en deux aspects à savoir: l'aspect habituel et l'aspect projectif.

##### **4.1.1. Le résultatif**

L'aspect résultatif diffère de l'aspect habituel en ce qu'il met l'accent non pas sur l'action ou le processus en tant que tels; mais sur le résultat.

- (47) a. kìrî è sì sìká

Kéré MA envoyer-RES argent

« Kéré a envoyé de l'argent.»

- b. kìrî è pìpjé òkókò

Kéré MA éplucher-RES banane

« Kéré a épluché de la banane.»

Dans les phrases en (47), les verbes sont à l'aspect résultatif et peuvent être interprétés comme étant l'équivalent du passé en français. En effet, l'évènement dont parle le locuteur est terminé et ceci pourrait être comparé à un passé récent.

Le morphème d'aspect du résultatif est la voyelle non haute /e-o, ε-ɔ ou a / selon la double harmonie vocalique (harmonie vocalique ATR et harmonie vocalique

---

<sup>19</sup> La terminologie utilisée dans ce chapitre est tirée de TRESBARATS C. & VICK R., 1992.

d'arrondissement). Celle-ci porte le ton bas /`/ et le verbe porte le ton haut /'/ lorsqu'il s'agit d'un verbe monosyllabique. Cependant, lorsqu'il s'agit d'un verbe dissyllabique, le morphème d'aspect du résultatif et la première syllabe du verbe portent tous les deux le ton bas; et la deuxième syllabe du verbe porte le ton haut (cf. les schèmes tonals aspecto-modals en (39)).

On peut, par conséquent, dire que l'aspect résultatif a une voyelle non haute comme morphème d'actualisation; et qu'il est caractérisé par le schème tonal /B H/: le ton bas sur le morphème d'actualisation et le ton haut sur le verbe lorsqu'il s'agit d'un verbe monosyllabique ou alors par le schème tonal /B B H/ lorsqu'il s'agit d'un verbe dissyllabique: le 1<sup>er</sup> ton bas sur le morphème d'actualisation, le 2<sup>ème</sup> ton bas sur la première syllabe du verbe et le ton haut sur la deuxième syllabe du verbe. Avec l'ordre:

S - MA - V- O.

#### *Le résultatif et la négation*

L'aspect résultatif associé au marqueur de négation /'...mÙ/ génère deux formes négatives. La première exprime le fait que le résultat n'a pas été atteint au moment où le locuteur émet l'énoncé (cf. 48a-b). Quant à la deuxième forme, elle exprime le fait que le résultat bien qu'attendu n'est pas encore atteint (cf. 49a-b).

(48) a. kìrî é sí sìká

Kéré MA+NEG envoyer-RES argent

« Kéré n'a pas envoyé de l'argent.»

b. kìrî é pípjè mû òkókò

Kéré MA+NEG éplucher-RES part.nég banane

« Kéré n'a pas épluché de la banane.»

- (49) a. kìrî́ jé sí sìká  
 Kéré MA+NEG envoyer-RES argent  
 « Kéré n'a pas encore envoyé de l'argent.»
- b. kìrî́ jé pípjè mû́ òkókò  
 Kéré MA+NEG éplucher-RES part.nég banane  
 « Kéré n'a pas encore épluché de la banane.»

Dans la première forme négative que nous appelons négatif résultatif, le morphème d'aspect porte le ton haut de la négation. Quant au verbe, il porte un ton / ' / lorsqu'il est monosyllabique ou le schème tonal / ' ' / s'il est dissyllabique. De plus, la présence de la particule de négation /mÙ/ est obligatoire lorsque le verbe est un verbe dissyllabique (cf. (48)). Dans la deuxième forme négative, négatif provisoire (cf. TRESBARATS, C. & VICK R., 1992), nous avons un morphème d'aspect composé d'une consonne, en l'occurrence la consonne / j / et d'une voyelle non haute à savoir: /e-o, ε-ɔ ou a/. Tout comme les autres morphèmes d'aspect, le morphème d'aspect du négatif provisoire ne possède pas de ton propre. Il porte, en effet, le ton / ' / de l'aspect accompli et le ton / ' / de la négation. Ainsi, la combinaison (ou la fusion) du ton bas de l'accompli et du ton haut de la négation nous donne un ton modulé bas-haut / ^ / sur le morphème d'aspect (ou morphème d'actualisation) comme le montrent les phrases en (49).

Cette forme négative de l'aspect résultatif est caractérisée par le schème tonal /BH - H/ pour les verbes monosyllabiques et par le schème tonal /BH - H - B/ pour les verbes dissyllabiques. Il ressort des phrases en (48) et (49) qu'une phrase qui exprime le négatif résultatif ou le négatif provisoire manifeste l'ordre:

S - Nég - MA - V - (Part. Nég) - O.

#### 4.1.2. L'habituel

L'aspect habituel exprime une situation qui existe au moment de l'énonciation; mais il ne donne aucune indication concernant son point de départ ni son évolution. En guise d'exemple, nous avons les phrases en (50).

(50) a. kìrî í sì sìká

Kéré MA envoyer-HAB argent

« Kéré envoie de l'argent. » (Kéré a l'habitude d'envoyer de l'argent.)

b. kùrî í pípjè òkókò

Kéré MA éplucher-HAB banane

« Kéré épluche de la banane. » (Kéré a l'habitude d'éplucher de la banane.)

Dans les phrases en (50), l'aspect habituel traduit l'idée de fréquence. Autrement dit, le locuteur dit ce qu'il a l'habitude de faire. Comme l'indiquent les exemples en (50), l'ordre manifesté est le suivant:

S - MA - V- O.

On pourrait même ajouter l'adverbe /nícá fehí / « tous les jours » pour marquer cette idée de fréquence, d'habitude, qu'exprime l'aspect habituel. Nous avons ainsi la phrase en (51).

(51) kìrî í sì sìká nícá fehí

Kéré MA envoyer-HAB argent jours tous

« Kéré envoie de l'argent tous les jours. »

#### *L'habituel et la négation*

Parallèlement au résultatif, l'habituel possède aussi sa contre partie négative appelée négatif habituel. Le négatif habituel exprime le fait qu'une action n'a absolument pas

lieu. Il est souvent utilisé pour nier une action habituelle. La particularité de cette forme est due au fait que le ton haut du verbe à l'habituel devient un ton bas. En effet, lorsqu'on associe l'habituel au marqueur de négation, le morphème d'aspect porte toujours le ton haut identique au ton du marqueur de négation / '...mÙ/. Cependant le ton haut du verbe devient un ton bas afin d'éviter l'agrammaticalité due à la succession de trois tons hauts. Nous avons en (52a) un exemple avec un verbe monosyllabique et en (52b) un exemple avec un verbe dissyllabique.

(52) a. kìrî í sì sìká

Kéré MA+NEG envoyer-HAB argent

« Kéré n'envoie pas d'argent. »

b. kìrî í pìpjè mû òkókò

Kéré MA+NEG éplucher-HAB part.nég. banane

« Kéré n'épluche pas de banane. »

Partant de cette observation, nous admettons que le schème tonal de la forme négative de l'habituel est / H B / avec le ton haut sur le morphème d'aspect et le ton bas sur le verbe. Nous constatons qu'avec un verbe dissyllabique le schème tonal est / H B B /: la deuxième syllabe du verbe porte le même ton que la première syllabe. C'est une sorte de ton-copie. Il ressort des phrases en (52) qu'une phrase en abidji qui exprime la négation à l'aspect habituel manifeste l'ordre:

S - Nég - MA - V - (Part.Nég) - O.

#### 4.1.3. Le progressif

L'aspect progressif décrit une action ou un processus comme étant en train de se dérouler au moment où le locuteur émet l'énoncé en question, l'énoncé en rapport avec ce qui est en train de se passer; d'où l'idée de progressivité. Soit les phrases ci-dessous:

(53) a. kìrî nĕ sí sìká

Kéré MA envoyer-PROG argent

« Kéré est en train d'envoyer de l'argent. »

b. kìrî nĕ pípjè òkókò

Kéré MA éplucher-PROG banane

« Kéré est en train d'éplucher de la banane. »

Comme nous pouvons le constater, le progressif sélectionne un morphème d'aspect de type /CV/ composé de la consonne /n/ caractéristique de l'aspect progressif et de la voyelle /e/. Le marqueur d'aspect du progressif est le schème tonal /BH H/ pour les verbes monosyllabiques et /BH H B/ pour les verbes dissyllabiques (cf. 53a-b).

Notons, par ailleurs, que le progressif a la même voyelle et le même schème tonal que la deuxième forme négative du résultatatif que nous appelons négatif provisoire (cf. 49a-b).

C'est la raison pour laquelle nous retenons la consonne /n/ comme étant la caractéristique de l'aspect progressif. Pour confirmer cette hypothèse nous donnons la paire minimale en (54).

(54) a. kìrî nĕ sí sìká

Kéré MA envoyer-PROG argent

« Kéré est en train d'envoyer de l'argent. »

b. kìrî jé sí sìká

Kéré MA+NEG envoyer-RES argent

« Kéré n'a pas encore envoyé de l'argent. »

En observant ces deux phrases, nous constatons que seule la présence de la consonne /n/ et de la consonne /j/ respectivement caractéristique de l'aspect progressif et du négatif provisoire permet de faire soit une lecture à l'aspect progressif, soit une lecture au négatif provisoire. L'ordre représentant l'aspect progressif étant:

S - MA - V- O.

#### *Le progressif et la négation*

La forme négative du progressif (ou négatif progressif) exprime le fait que l'action ou le processus évoqué par le locuteur bien qu'attendu n'est pas en train de se dérouler au moment où le locuteur produit l'énoncé. Nous avons en (55) des illustrations du négatif progressif.

(55) a. kìrî né sí sìká

Kéré MA+NEG envoyer-PROG argent

« Kéré n'est pas en train d'envoyer de l'argent. »

b. kìrî né pìpjè mü òkókò

Kéré MA+NEG éplucher-PROG part.nég. banane

« Kéré n'est pas en train d'éplucher de la banane. »

Alors qu'on a le ton haut sur le verbe dans le progressif; le négatif progressif, quant à lui, sélectionne un ton bas sur le verbe. Ce qui nous donne le schème tonal /BH B/,

principale caractéristique du négatif progressif pour les verbes monosyllabiques et /BH B B/ pour les verbes dissyllabiques (cf. 55). L'ordre à la forme négative étant donc: S - Nég - MA - V (Part. Nég) - O.

Nous donnons en (56) la paire minimale pour mieux les distinguer.

- (56) a. kìrî nĕ sí sìká  
Kéré MA envoyer-PROG argent  
« Kéré est en train d'envoyer de l'argent. »
- b. kìrî nĕ sì sìká  
Kéré MA+NEG envoyer-PROG argent  
« Kéré n'est pas en train d'envoyer de l'argent. »

#### 4.1.4. Le projectif

L'aspect projectif exprime une action à venir. L'action est à venir par rapport au moment de l'énonciation. Autrement dit, le locuteur projette de faire quelque chose. Et très souvent, il y a un adverbe de temps dans l'énoncé qui marque de façon explicite cette idée de projection. Nous avons en guise d'illustration les phrases en (57).

- (57) a. kìrî jí sí sìká  
Kéré MA envoyer-PROJ argent  
« Kéré va envoyer de l'argent. »
- b. kìrî jí pípjè òkókò  
Kéré MA éplucher-PROJ banane  
« Kéré va éplucher de la banane. »
- c. kìrî jí sí sìká kpàñí  
Kéré MA envoyer-PROJ argent demain  
« Kéré va envoyer de l'argent demain. »

L'aspect projectif diffère de l'aspect habituel par la combinaison de la consonne /j/ avec la voyelle /i/. En d'autres termes, le projectif emploie la même voyelle et le même schème tonal que l'habituel. La seule différence entre le projectif et l'habituel étant la présence de la consonne /j/ du morphème d'aspect. La paire minimale en (58) illustre bien cette opposition. Nous pouvons, par conséquent, déduire que le projectif est caractérisé par la consonne /j/ et le schème tonal /H H/ pour les verbes monosyllabiques ou /H H B/ pour les verbes dissyllabiques. L'ordre manifesté à l'aspect projectif est:

S - MA - V- O.

- (58) a. kìrâ jí sí sìká  
 Kéré MA envoyer-PROJ argent  
 « Kéré va envoyer de l'argent. »
- b. kìrâ í sí sìká  
 Kéré MA envoyer-HAB argent  
 « Kéré envoie de l'argent. »

#### *Le projectif et la négation*

L'association du projectif au marqueur de négation / '...mÙ/ nous donne les phrases en (59). La forme négative du projectif encore appelé négatif projectif nie la possibilité de réalisation d'une action à venir. Le négatif projectif a le même morphème d'aspect et le même schème tonal aussi bien avec les verbes monosyllabiques qu'avec les verbes dissyllabiques. Cependant, il a la particularité de sélectionner la particule de mode /bɔ/.

L'ordre d'occurrence étant donc:

S - part. mod. - Nég. - MA - V- (part. nég.) - O.

(59) a. kìrî bɔ́            í            sì            sìká

Kéré part.mod. MA+NEG envoyer-PROJ argent

« Kéré n'enverra pas d'argent. »

b. kìrî bɔ́            í            pipjè            mú            òkókò

Kéré part.mod. MA+NEG éplucher-PROJ part.nég. banane

« Kéré n'épluchera pas de banane. »

C'est, en effet, la particule de mode (mode éventuel) /bɔ́/ qui nous permet de distinguer le négatif projectif du négatif habituel. A titre indicatif nous avons les phrases en (60) ci-dessous: l'une représente la forme négative du projectif (60a) et l'autre la forme négative de l'habituel (60b).

(60) a. kìrî bɔ́            í            sì            sìká

Kéré part.mod. MA+NEG envoyer-PROJ argent

« Kéré n'enverra pas d'argent. »

b. kìrî í            sì            sìká

Kéré MA+NEG envoyer-HAB argent

« Kéré n'envoie pas d'argent. »

#### 4.1.5. L'aoriste

L'aoriste caractérise une action qui a été accomplie, mais dont l'accomplissement n'a pas de portée particulière sur la situation actuelle. Il peut se traduire en français par le passé simple. L'aoriste est constitué d'un morphème d'aspect morphologiquement nul ( $\emptyset$ ) et du verbe portant le ton bas lorsqu'il s'agit d'un verbe monosyllabique (61a) ou alors le ton bas suivi du ton haut lorsqu'il s'agit d'un verbe dissyllabique (61b).

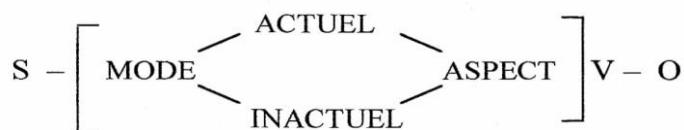
- (61) a. kìrî sì sìká  
Kéré envoyer-AOR argent  
« Kéré envoya de l'argent. »
- b. kìrî pìpjé òkókò  
Kéré éplucher-AOR banane  
« Kéré éplucha de la banane. »

Comme nous pouvons le constater, l'aoriste, malgré l'absence de marqueurs préverbaux, nous donne une lecture au passé équivalent au passé simple de la conjugaison française. Ce qui distingue l'aoriste des autres aspects reste essentiellement l'absence de morphème d'aspect (ou morphème d'actualisation). Concernant la forme négative de l'aoriste, nous admettons avec Aboh 1996 que l'aoriste est un aspect spécifié [-RES], [-HAB], [-PROG], [-PROJ] et qu'il n'a pas de forme négative. Néanmoins, tout comme les autres aspects de la langue, il respecte l'ordre:

S - MA ( $\emptyset$ ) - V - O.

Après l'analyse des différents aspects de l'abidji, nous donnons ci-dessous les deux structures de surface: l'ordre des unités grammaticales dans les phrases à la forme affirmative (cf. (62)) et celui manifesté dans les phrases à la forme négative (cf. (63)).

(62)



(63)



Nous pouvons résumer ces deux structures en une seule à savoir: la structure de la phrase (déclarative) en abidji comme illustré dans le schéma ci-dessous:

(64)



D'après le schéma, l'ordre d'occurrence des mots dans un énoncé abidji est ainsi défini:

Sujet - part. mod. - (négation) - MA - Verbe - (part. nég.) - Objet. Nous avons donc dans un premier temps le sujet suivi du mode caractérisé par le trait [+/-actuel]. Cette caractérisation du mode détermine, en effet, le mode et l'aspect auquel est associé le verbe, qui lui-même est suivi de l'objet. A la forme négative, l'ordre établi reste identique à celui d'une phrase affirmative avec une modification au niveau du schème tonal due au ton haut du marqueur de négation et la réalisation de la particule de négation lorsqu'il s'agit de verbes dissyllabiques.

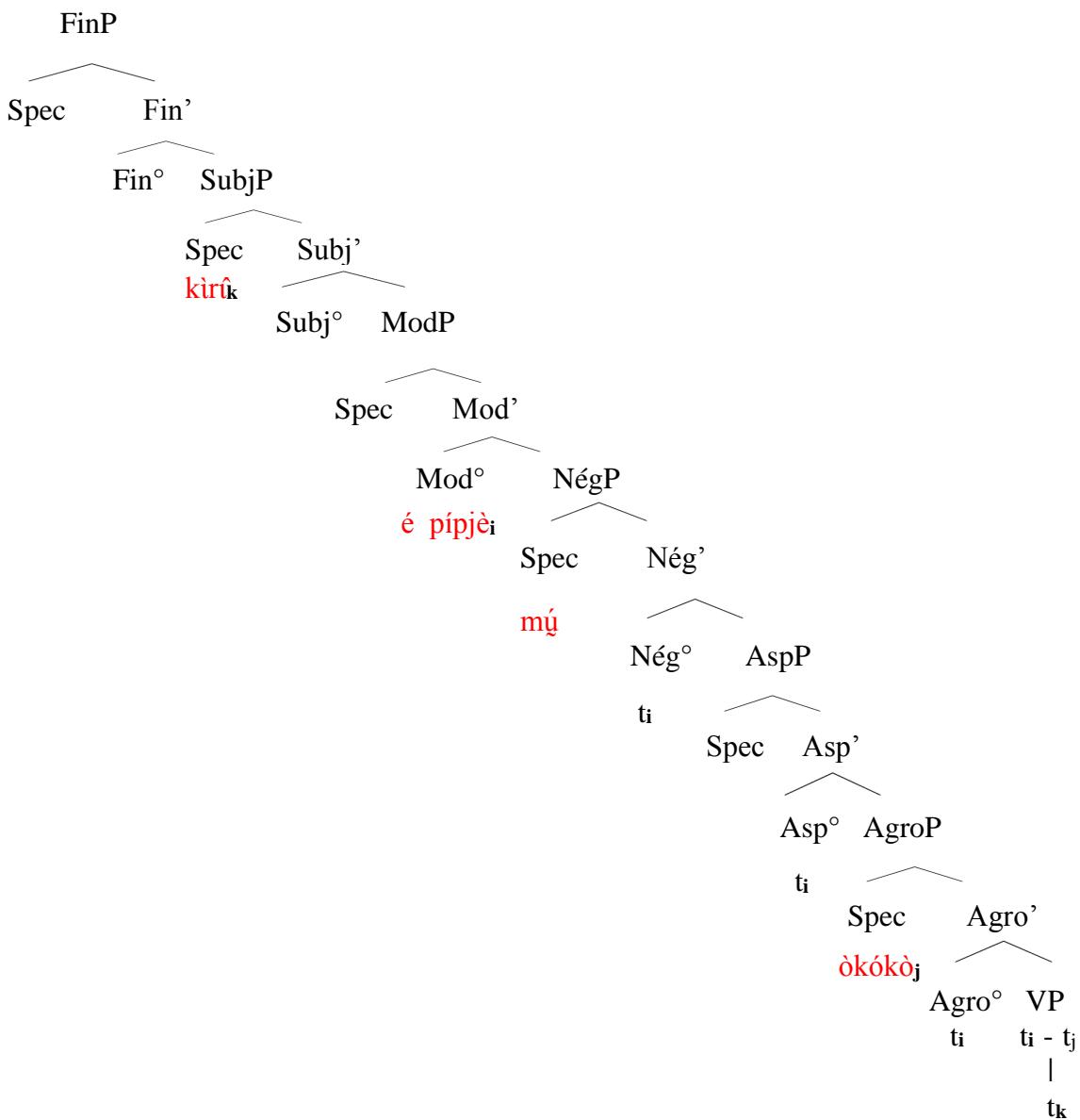
A la suite de Pollock 1989, Haegeman 1995, Aboh 1996 & 1998, Cinque 1999 et bien d'autres encore, nous proposons que le marqueur de négation et le morphème d'aspect<sup>20</sup> sont respectivement les réalisations morphologiques des traits de négation et d'aspect qui sont associés au système flexionnel de l'abidji. Ces traits étant des têtes fonctionnelles qui projettent leur propre schéma X-barre au sein de la couche flexionnelle (couche IP).

<sup>20</sup> Dans l'esprit de Pollock 1997, nous proposons qu'en abidji il y a une projection maximale ModP au sein du système I. C'est cette projection qui définit donc les différents aspects du mode déclaratif à travers l'opposition mode actuel / mode inactuel.

Si on admet avec Sportiche 1988, Chomsky 1993 que le sujet et l'objet doivent respectivement bouger du VP vers [Spec, AgrSP] et [Spec, AgrOP] pour être légitimés pour le cas. Il est donc concevable de dire qu'il y a une projection AgrSP au sein de la couche IP. Cependant, étant donné l'absence d'une marque explicite d'accord sujet-verbe en abidji, on ne peut donc pas retenir cette analyse pour l'abidji. Nous adoptons donc l'analyse de Rizzi & Shlonsky 2007 selon laquelle le principe de projection étendue (EPP) est réalisé dans une couche spéciale SubjP, qui serait alors plus haut que ModP. Nous donnons en (66) la structure de la phrase en (48b) reprise ci-dessous:

- (65)    kìrî é                pípjè                mû        òkókò  
Kéré MA+NEG éplucher-RES part.nég banane  
« Kéré n'a pas épluché de banane. »

(66)



Comme nous le disions dans la section précédente, le verbe bouge beaucoup plus haut dans la structure de la phrase en abidji. En effet, dans la phrase en (65), le verbe se déplace d'abord à Agro<sup>°</sup> pour l'assignation du cas accusatif à l'objet, ensuite à Asp<sup>°</sup> pour prendre le morphème d'aspect et le schème tonal du résultatif puis à Nég<sup>°</sup> où il prend le ton haut du marqueur de négation et enfin à Mod<sup>°</sup>. Quant au sujet, il projette sa propre tête fonctionnelle Subj<sup>°</sup> afin de satisfaire à EPP qui stipule que toute projection IP (toute phrase) doit avoir un sujet pour l'assignation du cas nominatif.

Cependant, l'interprétation de la structure arborescente en (66) évoque un certain nombre de problèmes que nous allons tenter de résoudre. En effet, la première question qu'on pourrait se poser à l'observation de cette structure pourrait être énoncée comme suit: Peut-on avoir plusieurs aspects dans une phrase en abidji?

A la question de savoir si on pourrait avoir plusieurs aspects dans une phrase en abidji; nous ne pouvons donner qu'une réponse négative. En effet, contrairement au gungbe (langue kwa du Bénin) qui manifeste une cooccurrence des aspects (cf. Aboh, 1996), l'abidji n'admet pas la cooccurrence des aspects comme l'indique les phrases en (67):

(67) a.\* kìrî é **pípjè**              **ně** **pípjè**              òkókò  
Kéré MA éplucher-HAB MA éplucher-PROG banane

a'. kìrî é **pípjè**              òkókò  
Kéré MA éplucher-HAB banane  
« Kéré a épluché de la banane. »

a''. kìrî **ně** **pípjè**              òkókò  
Kéré MA éplucher-PROG banane  
« Kéré est en train d'éplucher de la banane. »

L'impossibilité d'avoir plusieurs aspects dans une même phrase (cf. 67a) est due au fait qu'il n'y a qu'une seule position qui puisse accueillir le verbe auquel est associé l'aspect en l'occurrence Mod<sup>o</sup>: position finale du verbe après son mouvement cyclique depuis V<sup>o</sup>. En outre, la distinction mode actuel / mode inactuel d'une part et accompli / inaccompli d'autre part depuis Mod<sup>o</sup> ne détermine qu'un seul aspect (cf. tableau du système flexionnel en (46)). Ceci nous permet donc de définir une seule position [Asp<sup>o</sup>] dans la structure de la phrase en abidji.

La deuxième question à laquelle nous allons tenter de donner une réponse concerne l'ordre: Sujet - mode - (négation) - aspect - Verbe - (part. négation) - Objet. En d'autres termes, comment expliquer l'ordre manifesté dans la phrase en (65)?

Comme réponse à cette question, nous affirmons que l'ordre manifesté correspond à un ensemble de traits à savoir: les traits [+nominatif] pour le sujet, [+/-actuel, +/-accomplice] pour le mode, le trait [+/- négatif] pour la négation, le trait [+ résultatif] pour l'aspect, la particule de négation pour la négation et le trait [+/-accusatif] pour l'objet; et que chaque trait (ou ensemble de traits) est morphologiquement réalisé par des tonèmes et des morphèmes. Le résultat / kírñ é pípjè mú òkókò / est donc dû au fait que le verbe, dans son mouvement cyclique de tête en tête, reçoit les traits caractéristiques de ces différentes têtes à savoir: le schème tonal aspectuel / ` ` / (le 1<sup>er</sup> ton bas étant porté par le morphème d'aspect, le 2<sup>ème</sup> par la première syllabe du verbe et le ton haut porté par la deuxième syllabe du verbe) à [Asp<sup>o</sup>], le ton / ' / du marqueur de négation (qui transforme le schème tonal aspectuel / ` ` / en [ ' ' ' ] ) à [Nég<sup>o</sup>], la particule de négation /mú/ à [Spec, NégP] et la particule de mode / ø / à [Spec, ModP]. Cela donne l'ordre: / kírñ é pípjè mú òkókò / différent donc de l'ordre à la structure profonde.

Un autre problème qui se pose, non pas le moindre, est celui de la projection TP. Autrement dit, qu'en est-il de la projection TP si nous admettons avec Haegeman, 1995 que NégP et TP sont étroitement liés? Pour répondre à cette question, nous allons nous référer au système aspecto-modal de la langue. En effet, dans notre analyse du système aspecto-modal de l'abidji, nous n'avons, en aucun moment, constaté une manifestation de la temporalité telle qu'en français, en anglais ou même en gungbe (cf. Aboh, 1996).

Toute fois, nous avons remarqué que la notion de temps est exprimée en abidji par l'emploi des adverbes de temps tels que: /càsè/ « hier », /ámre/ « aujourd'hui », /kpàní/ « demain »; et que contrairement à ces langues, l'abidji manifeste des distinctions aspectuelles à l'intérieur du mode déclaratif (cf. tableau du système aspecto-modal en (46)). Partant de toutes ces observations, nous affirmons qu'il n'y a pas de projection TP en abidji mais plutôt une projection AspP qui serait donc l'équivalent de TP.

Il paraît en tout cas légitime de conclure que la sémantique de la temporalité est entièrement exprimée en abidji par le système aspectuel. L'occurrence possible d'adverbes temporels comme /càsè/ « hier », /kpàní/ « demain », etc. pourrait suggérer que la langue admet quand même un nœud T qui peut intégrer de tels adverbes dans son Spec (en suivant ici l'hypothèse fondamentale sur la syntaxe des adverbes présentée par Cinque 1999). Néanmoins, nous ne développerons pas cette possibilité ici, et garderons uniquement le nœud Asp dans nos représentations syntaxiques.

## 4.2. LE MODE CONTRE-FACTIF

Le mode contre-factif permet au locuteur d'exprimer ce à quoi il s'attend ou ne s'attend pas. En effet, à travers le mode contre-factif, le locuteur dit ce qu'il aurait dû faire s'il n'y avait pas eu un empêchement, un obstacle; on parle alors d'éventualité. Il peut aussi dire ce qu'il aurait pu faire n'eut été une incapacité, une invalidité; on parle alors d'irréalisme.

### 4.2.1. L'éventuel

Le mode éventuel exprime le fait que la réalisation de l'événement est tout à fait possible. Cependant, cet événement s'avère impossible compte tenue des circonstances. Autrement dit, le locuteur a la capacité de le réaliser; mais ne peut le faire pour une raison ou pour une autre.

(68) a. kòfí bɔ́ ó bú éjí é

Kofi part.mod. MA danser-EVT chant dét.

« Kofi aurait pu danser. » (Ce qui est possible)

b. kòffí bɔ́ á rákà kìrî

Kofi part.mod. MA saluer-EVT Kéré

« Kofi aurait pu saluer Kéré. » (Ce qui est possible)

Le morphème d'actualisation (car on a un mode et non un aspect) de l'éventuel est une voyelle non haute / a /. Tout comme le verbe, celle-ci sert de support au marqueur aspecto-modal: le schème tonal [H H] pour les verbes monosyllabiques ou [H H B] pour les verbes dissyllabiques. Ce qui diffère le mode éventuel du mode irréel est la présence de la particule de mode /bɔ́/ « au lieu de » principale caractéristique du mode éventuel.

Nous avons aussi pu constater que dans les constructions focus, la particule de mode /bɔ/ est précédée par le marqueur de focus /bé/. Soit les exemples ci-dessous:

- (69) a. kòfí<sub>i</sub> bé t<sub>i</sub> bɔ ó bú éjí é  
 Kofi<sub>i</sub> FOC t<sub>i</sub> part.mod. MA danser-EVT chant dét.  
 « C'est KOFI qui aurait pu danser. » (Ce qui est possible)

- b. kòfí<sub>i</sub> bé t<sub>i</sub> bɔ á rákà kìrâ  
 Kofi<sub>i</sub> FOC t<sub>i</sub> part.mod. MA saluer-EVT Kéré  
 « C'est KOFI qui aurait pu saluer Kéré. » (Ce qui est possible)

Comment pourrait-on expliquer ce résultat, cet ordre au niveau de la structure de surface? Une interprétation possible des exemples en (69) est de dire que, dans ces phrases, le sujet /kòfí/ a bougé de sa position in-situ vers [Spec, FocP] pour le trait [+focus] précédent ainsi le marqueur de focus /bé/ qui lui-même précède la particule de mode /bɔ/. En effet, selon l'analyse de Rizzi, 1997; Foc° fait partie de la couche CP et est donc à la périphérie gauche de la phrase; alors que Mod° fait partie de la couche IP. C'est donc tout à fait normal que la particule de mode /bɔ/ occupant la position [Spec, ModP] puisse être précédée par le marqueur de focus /bé/ qui occupe, en effet, la position [Foc°].

#### 4.2.2. L'irréel

Le mode irréel exprime non pas l'intention de la personne concernée; mais son incapacité de réaliser une action. En effet, la personne concernée est incapable d'accomplir l'acte en question même si elle a le désir, l'envie de le faire: elle ne peut tout simplement pas le faire.

(70) a. kòfí ɸtó ó bú éjí

Kofi part.mod. MA danser-IRL chant

« Kofi aurait dû danser. » (Ce qui est impossible)

b. kòfí ɸtó á rákò kírî

Kofi part.mod. MA saluer-IRL Kéré

« Kofi aurait dû saluer Kéré. » (Ce qui est impossible)

En observant les phrases en (70), nous constatons que seule la particule de mode /ɸtó/, qui indique donc l'irréalité, permet de distinguer l'irréel de l'éventuel. En effet, l'irréel possède non seulement le même morphème d'actualisation (une voyelle non haute); mais aussi le même schème tonal (/H H/ et /H H B/) que l'éventuel. Et tout comme la particule de mode de l'éventuel, la particule de mode de l'irréel est toujours précédé par le marqueur de focus / bé / dans les constructions focus comme nous l'indiquent les phrases en (71).

(71) a. kòfí<sub>i</sub> bé t<sub>i</sub> ɸtó ó bú éjí

Kofi FOC t<sub>i</sub> part.mod. MA danser-IRL chant

« C'est KOFI qui aurait dû danser. » (Ce qui est impossible)

b. kòfí<sub>i</sub> bé t<sub>i</sub> ɸtó á rákò kírî

Kofi FOC t<sub>i</sub> part.mod. MA saluer-IRL Kéré

« C'est KOFI qui aurait pu saluer Kéré. » (Ce qui est impossible)

Nous remarquons, effectivement, que dans les phrases en (71), le sujet /kòfi/ précède le marqueur de focus /bé/ qui lui-même précède la particule de mode /ɸtó/. Et pour pouvoir faire la distinction entre l'éventuel et l'irréel, il nous faut se référer au contexte (au discours). Dans le souci de mieux comprendre cette différence entre l'éventuel et l'irréel, nous avons les énoncés ci-dessous dans lesquels les phrases (72a) et (72b) ont le

statut de propositions subordonnées des phrases (72a') et (72b'): celles-ci étant les points de référence pour l'interprétation des phrases (72a) et (72b).

(72) a. kòfí bɔ́ ó bú éjí

Kofi part.mod. MA danser-EVT chant

« Kofi aurait pu danser. » (Ce qui est possible)

\*a'. àjé é téru mú kòfí ékè kòfí bɔ́ ó bú éjí

Ayé NEG+MA interdire-RES part.nég.Kofi p.f.c. Kofi part.mod. MA danser-EVT chant

a''. àjé é téru mú kòfí ékè kòfí ḡtó ó bú éjí

Ayé NEG+MA interdire-RES part.nég.Kofi p.f.c. Kofi part.mod. MA danser-EVT chant

« Si Ayé n'avait pas interdit à Kofi de danser; Kofi aurait pu danser. »

b. kòfí ḡtó ó bú éjí

Kofi part.mod. MA danser-IRL chant

« Kofi aurait pu danser. » (Ce qui est impossible)

b'. líká í kè kòfí ékè kòfí ḡtó ó bú éjí

pied NEG+MA faire mal-HAB Kofi p.f.c. Kofi part.mod. MA danser-IRL chant

« Si Kofi n'était pas handicapé; (Kofi) il aurait pu danser. »

Pour pouvoir rendre compte des particules de mode /bɔ́/ et / ḡtó/ en (72), nous disons que les phrases contre-factives sont, à l'instar des phrases déclaratives, des constructions qui sont spécifiées par [Fin°] comme étant des phrases contre-factives et non des phrases déclaratives. Cela veut dire que ces particules sont réalisées au niveau de la couche flexionnelle (IP). Dès lors, le contre-factif peut être analysé au niveau syntaxique au même titre que le déclaratif avec pour domaine la couche IP. La seule différence ici étant que, contrairement au déclaratif qui ne manifeste pas de particule de

mode, excepté le /bɔ/ du négatif projectif, (cf. Kayne, 1992)<sup>21</sup>, le contre-factif manifeste la présence de particules de mode à savoir: /bɔ/ pour l'éventuel et /òngó/ pour l'irréel.

L'ordre dans les phrases contre-factives étant:

S - Part. mod. - MA - V - O: Il y a, en effet, une seule position entre le sujet (S) et le Morphème d'Aspect (MA); il s'agit de la position [Spec, ModP] position occupée soit par /bɔ/ lorsqu'il s'agit d'une éventualité (EVT) ou alors par /òngó/ lorsqu'il s'agit de quelque chose d'irréel (IRL).

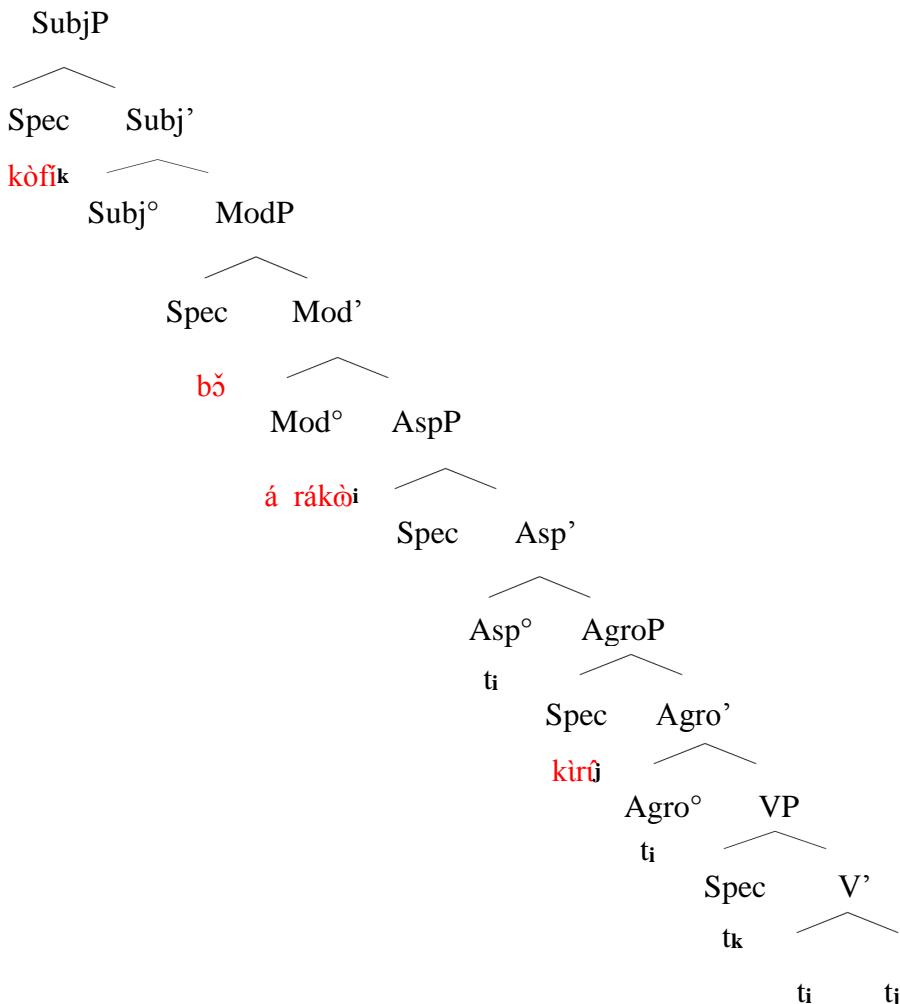
Nous donnons en (74) la représentation arborescente de (68b) reprise ci-dessous:

- (73)    kòfí    bɔ              á    rákò              kìrî  
Kofi    part.mod. MA saluer-EVT Kéré  
« Kofi aurait dû saluer Kéré. » (Ce qui est possible)

---

<sup>21</sup> Kayne 1992 propose que l'utilisation de la forme infinitive dans l'impératif italien (2<sup>ème</sup> pers.) découle de la présence d'un morphème modal nul dans la structure.

(74)



kòfì        bɔ        á rákò      kìrf̄  
 Kofi   part.mod.   MA saluer-EVT Kéré  
 « Kofi aurait dû saluer Kéré. » (Ce qui est possible)

Comme nous pouvons le constater, la représentation arborescente ci-dessus n'a pas la projection NégP. Cette absence de NégP est due au fait que le mode sélectionné, en l'occurrence le mode contre-factif, ne manifeste pas les mêmes caractéristiques d'actualisation que le mode déclaratif.

Pour justifier cette absence, nous nous référons à l'analyse de Zanuttini, 1997. En effet, dans sa discussion sur les impératives et les subjonctives, Zanuttini 1997 soutient que les phrases impératives et les phrases subjonctives n'ont pas de projection temporelle. Dans le même ordre d'idée, nous affirmons que les phrases contre-factives en abidji n'ont pas de projection [AspP] et, par conséquent, pas de projection [NégP]: d'où l'absence de la projection [NégP] dans la représentation arborescente en (74).

En effet, il n'y a pas de manière de nier une phrase contre-factive en abidji. Et donc le locuteur natif utilise le projectif négatif comme le montrent les phrases ci-dessous:

lì fin̄í            kír̄í    ?í            ékè    ákísí    òtó            á        ká            òwù  
fais comme Kéré venir-AOR p.c.f Akissi part. mod. MA dire-IRL chose  
« Si Kéré était venu; Akissi aurait pu parlé. »

lì fin̄í            kír̄í    ?í            ékè    ákísí    bɔ            í            ká            òwù  
fais comme Kéré venir-AOR p.c.f Akissi part. mod. MA+NEG dire-PROJ chose  
« Si Kéré était venu; Akissi n'aurait pas parlé. »

Le mode contre-factif ne manifestant pas, contrairement au mode déclaratif, la forme négative; l'équivalent abidji de «Si Kéré était venu; Akissi n'aurait pas parlé.» est exprimé par la principale topicalisée avec / ékè / et la subordonnée au négatif projectif.

#### 4.3. LE MODE CONDITIONNEL

Le conditionnel est utilisé pour exprimer quelle serait la conséquence si un souhait, un vœu ou une supposition se réalisait. Ce souhait, ce vœu, cette supposition peut être soit à la forme affirmative; soit à la forme négative. En français, une phrase au conditionnel s'emploie généralement avec l'imparfait et le futur (cf. conjugaison française). Dans l'usage du conditionnel en abidji, on emploie plutôt l'habituel (l'équivalent du présent) et le projectif (l'équivalent du futur) comme le montrent les exemples en (75) et (76).

##### 4.3.1. Les constructions avec « àlí »

Le conditionnel en abidji est toujours précédé de la particule de mode /àlí/ qui correspond au “si” de la phrase conditionnelle en français, au “if” en anglais et au “ob” en allemand. Soit les phrases ci-dessous:

(75) a. àlí        kìr̩í ó tó        ákísí sìká bàdú jí sámà        n̩í

part.mod.Kéré MA donner-HAB Akissi argent Badou MA convoquer-PROJ pron.

« Si Kéré<sub>i</sub> donne de l'argent à Akissi; Badou le<sub>i</sub> convoquera. »

b. àlí        kìr̩í í rákò        ákísí bàdú jí sámà        n̩í

part.rnod. Kéré MA saluer-HAB Akissi Badou MA convoquer-PROJ pron.

« Si Kéré<sub>i</sub> salue Akissi; Badou le<sub>i</sub> convoquera. »

(76) a. àlí        kìr̩í ó        tó        ákísí sìká bàdú jí sámà        n̩í

part.mod.Kéré NEG+MA donner-HAB Akissi argent Badou MA convoquer-PROJ pron.

« Si Kéré<sub>i</sub> ne donne pas d'argent à Akissi; Badou le<sub>i</sub> convoquera. »

b. àlí        kìr̩í á rákò        m̩ó        ákísí bàdú jí sámà        n̩í

part.rnod. Kéré NEG+MA saluer-HAB part.nég. Akissi Badou MA convoquer-PROJ pron.

« Si Kéré<sub>i</sub> ne salue pas Akissi; Badou le<sub>i</sub> convoquera. »

Le morphème d'actualisation du conditionnel est une voyelle haute /ø, i/ lorsque la phrase est à la forme affirmative (cf.75a-b). Cependant, lorsque la phrase est à la forme négative, le morphème d'actualisation du conditionnel est une voyelle non haute /ɔ, a/ (cf.76a-b): un peu comme pour dire que le ton / / que portent les morphèmes d'actualisation /ø, i/ en (75) n'est pas le même que celui que portent les morphèmes d'actualisation /ɔ, a/ en (76). En effet, dans le 1<sup>er</sup> cas, on a le ton haut du conditionnel et dans le 2<sup>ème</sup> cas, on a le ton haut de la négation. Au vue de ces faits de langue, nous donnons ci-dessous l'ordre de la phrase au conditionnel:

Part. mod. - S - MA - V - O - S - MA - V - O (forme affirmative)

Part. mod. -S - Nég - MA - V - (Part. Nég.) - O - S - MA - V - O (forme négative)

#### 4.3.2. Les constructions avec « có » et « lì finŷ »

Le conditionnel peut être aussi représenté à l'aide des particules de mode /có/ et /lì finŷ/ comme le montrent les phrases en (77). La construction avec /có/ n'employant que le projectif (cf. (77a)); tandis que celle avec /lì finŷ/ emploie l'aoriste et l'irréel (cf. (77b)).

(77) a. có kír̩i jó tó ákísí síká é bàdú jí sámà n̩i

quand Kéré MA donner-PROJ Akissi argent dét. Badou MA convoquer-PROJ pron.

« Quand Kéré<sub>i</sub> va donner l'argent à Akissi; Badou le<sub>i</sub> convoquera. »

b. lì finŷ kír̩i tó ákísí síká é bàdú ḡtó á sámà n̩i

fais comme Kéré donner-AOR Akissi argent Dét. Badou part.mod. MA convoquer-IRL pron.<sub>i</sub>

« Si Kéré<sub>i</sub> donnait l'argent à Akissi; Badou l'<sub>i</sub>'aurait convoqué. »

On peut, en effet, traduire /có/ par « quand » en français et /lì finŷ/ par « fais comme » une autre manière de dire « si » un peu comme le « pretend that » du locuteur anglais.

Les phrases conditionnelles en (77a-b), tout comme celles avec la particule de mode /àlí/ en (75), peuvent être construites à la forme négative comme le montrent les phrases ci-dessous:

(78) a. có    kùr̄i bō        ó    tō              ákísí    sìká    é    bàdú    jí    sámà              n̄jì  
quandKéréPart.mod.NEG+MA donner-PROJ Akissi argent Dét.Badou MA convoquer-PROJ pron.  
« Quand Kéré<sub>i</sub> ne donnera pas l'argent à Akissi; Badou le<sub>i</sub> convoquera. »

b. lì fínŷ    kùr̄i ó        tō              ákísí    sìká    é    bàdú    ḡtō        á    sámà              n̄jì<sup>1</sup>  
fais comme Kéré NEG+ MA donner-AOR Akissi argent Dét. Badou part.mod. MA convoquer-IRL pron.  
« Si Kéré<sub>i</sub> n'avait pas donné l'argent à Akissi; Badou l<sub>i</sub>'aurait convoqué. »

En observant les phrases en (78a-b), nous constatons que le conditionnel partage le même schème tonal que l'éventuel et l'irréel: il s'agit, en effet, du schème tonal /H H/ pour les verbes monosyllabiques et /H H B/ pour les verbes dissyllabiques. Cependant, contrairement aux particules de mode de l'éventuel /bō/ et de l'irréel /ḡtō/, la particule de mode du conditionnel /àlí/ (tout comme / cō / et / lì fínŷ /) précède toujours le marqueur de focus dans les constructions focus comme le montrent les phrases en (79).

(79) a. àlí        kùr̄i bé    í    rákò              ákísí    bàdú    jí    sámà              n̄jì<sup>2</sup>  
part.rnod. Kéré FOC° MA saluer-HAB Akissi Badou MA convoquer-PROJ pron.  
« Si c'est KERE<sub>i</sub> qui salue Akissi; Badou le<sub>i</sub> convoquera. »

b. àlí kùr̄i bé    á        rákò        m᷑        ákísí    bàdú    jí    sámà              n̄jì<sup>3</sup>  
part.rnod. KERE FOC MA+NEG saluer-HAB part nég. Akissi Badou MA convoquer-PROJ pron.  
« Si c'est KERE<sub>i</sub> qui ne salue pas Akissi; Badou le<sub>i</sub> convoquera. »

c. àlí        kùr̄i bé    ó        góḡò              m᷑        kōfī    jà᷑    jí    sámà              n̄jì<sup>4</sup>  
part.rnod. Kéré FOC MA+NEG pardonner-HAB part. nég, Kofi Yao MA convoquer-PROJ pron.  
« Si c'est KERE<sub>i</sub> qui ne demande pas pardon à Kofi ; Yao le<sub>i</sub> convoquera. »

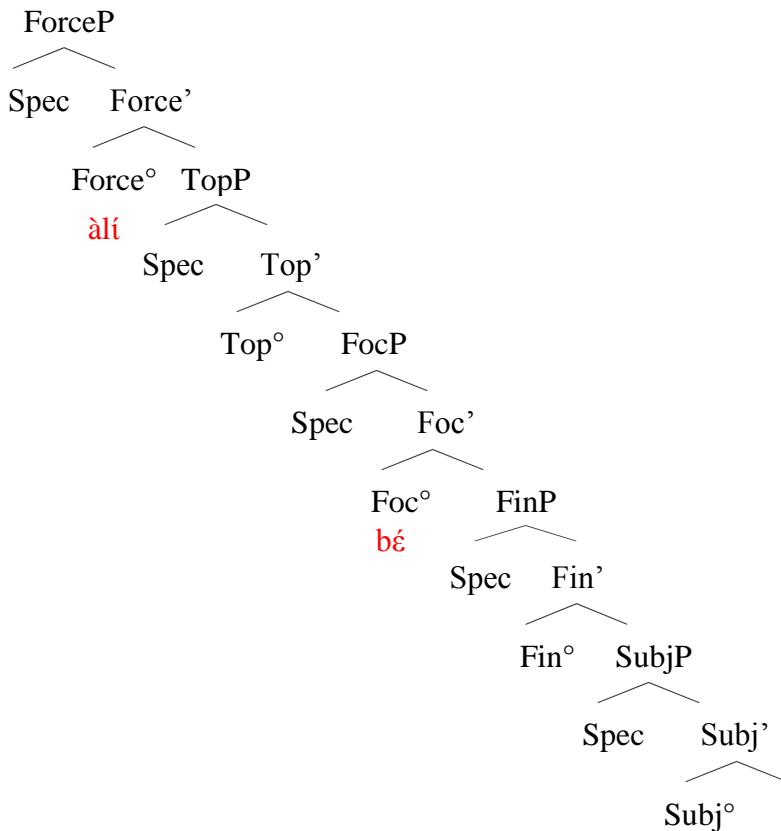
Comme le montre les phrases en (79), on peut construire une phrase avec la combinaison: particule de mode (du conditionnel) /àlí/, élément focalisé / kìrî/ et le marqueur de focus /bé/. La question qui se pose est la suivante: Comment interpréter une telle structure?

Une interprétation plausible des exemples en (79) est que la particule de mode /àlí/ se trouve toujours en position initiale de la phrase, parce qu'elle est réalisée au niveau de la périphérique gauche de la phrase. En effet, les phrases (79a-c) montrent clairement que la particule de mode /àlí/ précède le marqueur de focus /bé/. Or le domaine du focus (d'après les travaux de Rizzi, 1997) se situe au sein de la couche CP. Ceci nous amène à admettre avec Rizzi, 1997 qu'il n'y a pas qu'une seule projection CP mais bien plus. En effet, dans son examen de la périphérie gauche de la phrase Rizzi, 1997 émet l'hypothèse selon laquelle la couche CP peut être conçue comme une charnière entre le contenu propositionnel (exprimé par la couche IP) et la structure super-ordonnée (une phrase principale, un élément topicalisé ou un élément focalisé); d'où la représentation:

(80) . . .Force. . .Topic\*. . .Focus. . .Topic\*. . .Finiteness... IP

D'après l'ordre manifesté dans les deux modes à savoir: le mode contre-factif et le mode conditionnel, on constate que les particules de mode du contre-factif n'occupent pas la même position que les particules de mode du conditionnel dans la structure de la phrase en abidji. En effet, d'après les exemples en (69) et (71), le marqueur de focus /bé/ précède les particules de mode /bɔ/ et /qɔtɔ/. Cependant les phrases en (79) nous montrent clairement que le marqueur de focus /bé/ suit toujours la particule /àlí/. Ce test nous permet de conclure que /àlí/ n'occupe pas la même position que /bɔ/ et /qɔtɔ/ dans la structure de la phrase en abidji. Nous donnons en (81) la représentation arborescente de la couche CP afin de situer la particule de mode du conditionnel /àlí/ par rapport à celles du contre-factif /bɔ/ et /qɔtɔ/.

(81)



Si nous admettons l'analyse de Rizzi, 1997 et l'idée selon laquelle le système CP exprime au moins deux types d'informations: la spécification Force qui indique le fait qu'une phrase est une déclarative, une conditionnelle ou une interrogative et la spécification Finiteness qui manifeste les caractéristiques de temps ou d'aspect correspondant à celle déclenchées au sein de la couche IP; alors nous pouvons affirmer que la particule de mode /àlí/ occupe une position plus haute dans la structure de la phrase, en l'occurrence la position Force°<sup>22</sup>.

---

<sup>22</sup> Voir Kayne 1992, Pollock 1997

Quant aux particules de mode /bɔ/ et /q̃tɔ/ elles occupent une position beaucoup plus basse à savoir: la position Fin° (ou bien une position modale dans la partie haute du IP, selon l'alternative qui est choisie). Le marqueur de focus /bé/ serait donc pris en sandwich entre les spécifications Force et Finiteness qui marquent obligatoirement les frontières externes et internes de la couche CP. Pour ce qui est de l'analyse (et bien d'autres faits de la couche CP), nous en discuterons dans le chapitre suivant, exclusivement, consacré à la couche fonctionnelle (couche CP).

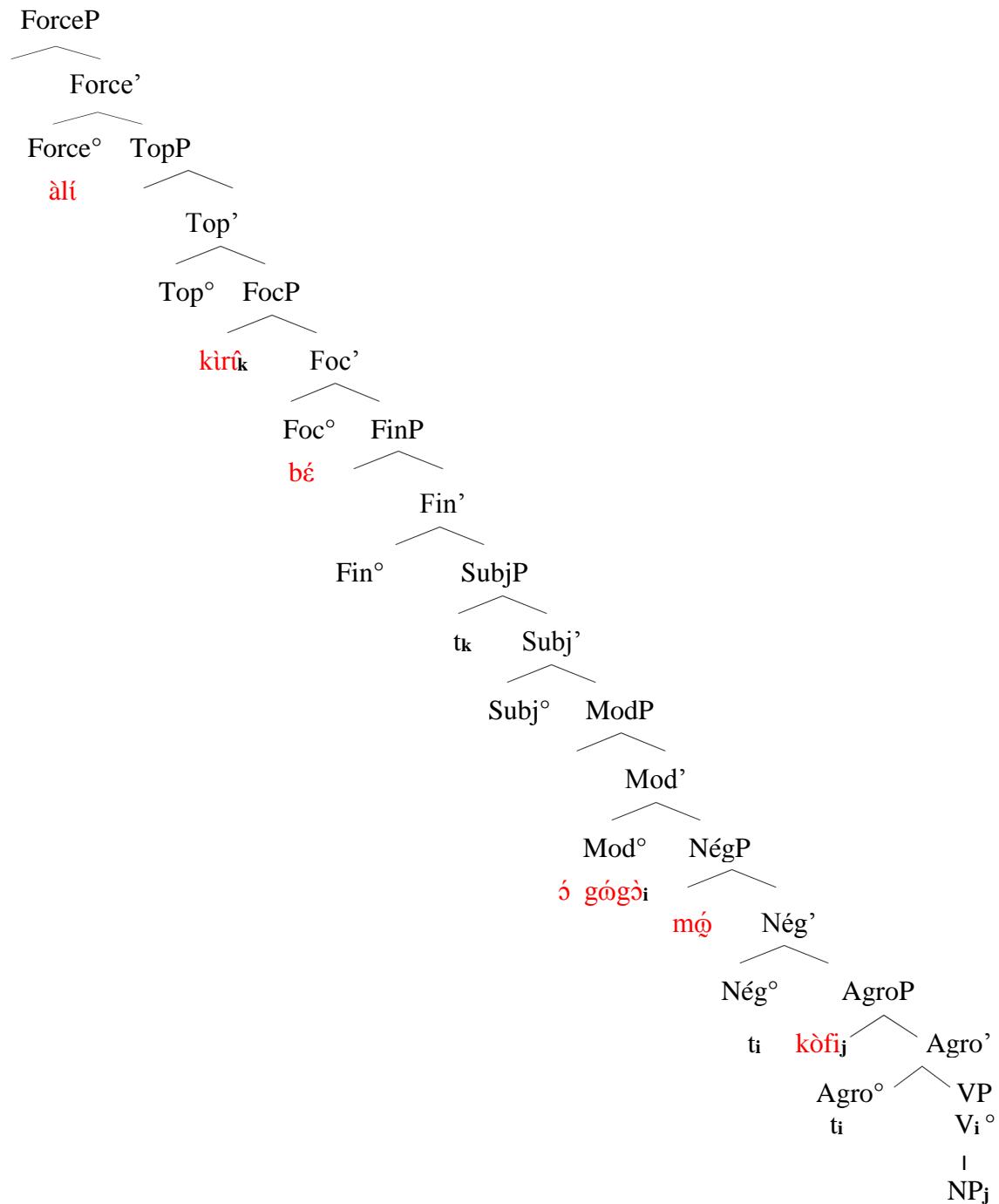
Après avoir analysé la couche flexionnelle (IP) de l'abidji à travers ses différents modes et aspects et quelques éléments de la couche CP à savoir: la particule de mode du conditionnel / àlí / et le marqueur de focus / bé /, nous donnons en (83) la structure arborescente de la phrase en (82a') et en (84) celle de la phrase en (82a'').

(82) a. àlí        kìr̩i bé ó        gógò        m̩ó        kòfí jàð jí sámà        n̩i  
 part.rnod. Kéré FOC MA+NEG pardonner.HAB part. nég, Kofi Yao MA convoquer.PROJ pron.  
 « Si c'est Kéréi qui ne demande pas pardon à Kofi; Yao lei convoquera. »

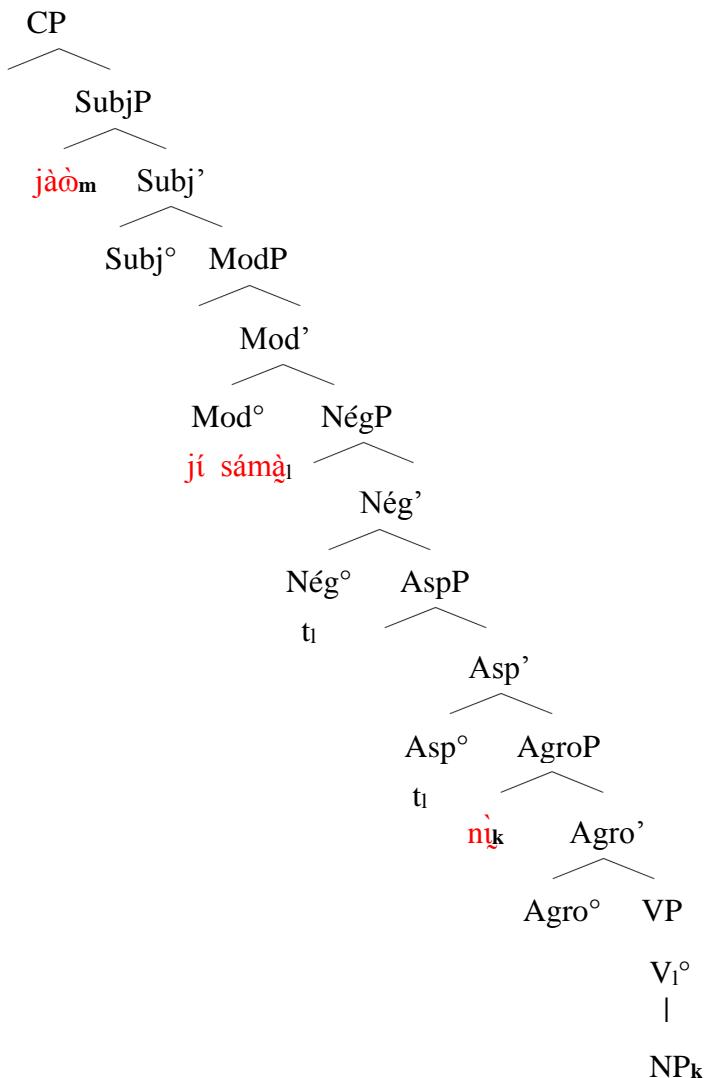
a'. àlí        kìr̩i bé ó        gógò        m̩ó        kòfí  
 part.rnod. Kéré FOC MA+NEG pardonner.HAB part. nég, Kofi  
 « Si c'est Kéréi qui ne demande pas pardon à Kofi; »

a''. jàð jí sámà        n̩i  
 Yao MA convoquer.PROJ pron.  
 « Yao lei convoquera. »

(83)



(84)



jàò      jí sámà                nì<sup>grave</sup>  
 Yao   MA convoquer-PROJ pron.  
 ... ; Yao le convoquera. »

## 5. LA COUCHE CP DE L'ABIDJI: PERIPHERIE GAUCHE DE LA PHRASE

Selon les études de la structure de la phrase menées à partir des années 80, la structure de la phrase est composée de deux couches fonctionnelles à savoir: la couche IP et la couche CP. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, nous admettons en termes de la théorie X-barre que les éléments de la couche flexionnelle ont une structure de type Spécifieur-Tête-Complément. Aussi allons-nous voir que cette structure est aussi appliquée dans la couche CP.

### 5.1. LES CONSTRUCTIONS FOCUS

La focalisation est un procédé syntaxique qui nécessite le mouvement de l'élément focalisé vers une position spécifique, en l'occurrence la position [Spec, FocP], afin de vérifier et satisfaire le critère focus. En effet, dans son analyse sur la périphérie gauche de la phrase, Rizzi 1997 montre que les spécifications Force et Finiteness marquent obligatoirement les frontières externes et internes de la couche CP. Nous verrons que /bé/ défini comme étant le marqueur de focus (cf. M'Boua, 1999) est pris en sandwich entre ces deux extrémités. Soit les phrases ci-dessous :

- (85) a. kòffí jɔfà ríjí é  
Kofi aimer.AOR pagne Déf.  
« Kofi aime le pagne. »
- b. kòffí bé t<sub>i</sub> jɔfà ríjí é  
Kofi Foc° t<sub>i</sub> aimer.AOR pagne Déf.  
« C'est KOFI<sub>i</sub> qui<sub>i</sub> aime le pagne. »
- c. ríjí é<sub>i</sub> bé kòffí jɔfà t<sub>i</sub>  
pagne Déf<sub>i</sub>. Foc° Kofi aimer.AOR t<sub>i</sub>  
« C'est LE PAGNE<sub>i</sub> que Kofi aime t<sub>i</sub>. »

a'      áfwě      è      jé      sìká

Affouet MA trouver - RES argent

« Affouet a eu de l'argent. »

b'      áfwě<sub>i</sub>      bé      t<sub>i</sub>      jé      sìká

Affouet<sub>i</sub> Foc<sup>o</sup> t<sub>i</sub> trouver - RES argent

« C'est AFFOUET<sub>i</sub> qui<sub>i</sub> a eu de l'argent. »

c'      sìká<sub>i</sub>      bé      áfwě      jé      t<sub>i</sub>

argent<sub>i</sub> Foc<sup>o</sup> Affouet trouver - RES t<sub>i</sub>

« C'est DE L'ARGENT qu'Affouet a eu t<sub>i</sub>. »

Les phrases (85b-c & b'-c') sont des exemples de phrases focalisées de la langue abidji.

En effet, les DP (sujet) /kòfí/ et /áfwě/ & les DP (objet) /rÍjí é / et /sìká/ en (85a & a')

ont été focalisés; d'où le déplacement de ces constituants de leur position in-situ en position initiale de phrase et surtout la présence de / bé / analysé comme le marqueur de focus. Car l'absence du marqueur de focus donnerait lieu à une phrase agrammaticale.

Nous verrons par la suite que le marqueur de focus peut se réaliser sous une forme morphologiquement nulle, mais marqué par la présence du ton /' / dans le schème tonal.

Contrairement aux constructions Topic où le pronom résomptif est obligatoire lorsque le topic est un DP-Objet, les constructions Focus n'admettent pas de pronom résomptif.

Pour illustrer cette propriété, nous donnons les phrases en (86) ci-dessous:

(86) a.      òkókò      é<sub>i</sub>      élké      àjé      è      pìpjé      nì<sub>i</sub>

banane Déf<sub>i</sub>. Top<sup>o</sup> Ayé MA éplucher-RES p.r.i

« A propos de la banane<sub>i</sub>, Ayé li'a épluché. »

b.      \*òkókò      é<sub>i</sub>      bé      àjé      pìpjé      nì<sub>i</sub>

banane Déf<sub>i</sub>. Foc<sup>o</sup> Ayé éplucher-RES p.r.i

b'.      òkókò    Éi      bé      àjé    pìpjè                t<sub>i</sub>  
 banane Déf<sub>i</sub>. Foc<sup>°</sup> Ayé éplucher-RES t<sub>i</sub>  
 « C'est LA BANANE<sub>i</sub> que Ayé a épluché t<sub>i</sub>. »

Il faut noter également que les constructions Topic et les constructions Focus se comportent différemment vis-à-vis du Principe du Weak Cross Over (WCO) comme nous le montrent les exemples en (87).

- (87) a.      áfwě<sub>i</sub>    Éké    ènÍ<sub>i</sub>      jíhà    j́fò                n̄<sub>i</sub>  
 Affouet<sub>i</sub> Top<sup>°</sup> Poss-3PS<sub>i</sub> mère aimer-AOR p.r.<sub>i</sub>  
 « A propos d'Affouet<sub>i</sub>, sa mère l'aime. »
- b.      \*áfwě<sub>i</sub>    bé    ènÍ<sub>i</sub>      jíhà    j́fò                t<sub>i</sub>  
 Affouet<sub>i</sub> Foc<sup>°</sup> Poss-3PS<sub>i</sub> mère aimer-AOR t<sub>i</sub>
- b'.      áfwě<sub>i</sub>    bé    ènÍ<sub>j</sub>      jíhà    j́fò                t<sub>i</sub>  
 Affouet<sub>i</sub> Foc<sup>°</sup> Poss-3PS<sub>j</sub> mère aimer-AOR t<sub>i</sub>  
 « C'est AFFOUET<sub>i</sub> que saj mère aime. »
- b''.      áfwě<sub>i</sub>    bé    kòffí<sub>j</sub> ènÍ<sub>j</sub>      jíhà    j́fò                t<sub>i</sub>  
 Affouet<sub>i</sub> Foc<sup>°</sup> Kofi<sub>j</sub> Poss-3PS<sub>j</sub> mère aimer-AOR t<sub>i</sub>  
 « C'est AFFOUET<sub>i</sub> que la mère de Kofi<sub>j</sub> aime. »

En observant les phrases en (87), nous constatons que (87a) est grammaticalement correcte contrairement à (87b). En effet, pour que la phrase en (87b) soit grammaticalement correcte, il faut que /ènÍ/ se réfère à une personne autre que /áfwě/ comme le montrent (87b') et (87b'') de manière parallèle à ce qui a été observé pour l'italien (cf. Rizzi, 1997). Ceci montre que le focus, contrairement au topic, met en jeu un opérateur quantificationnel dont la présence est révélée par les effets de WCO. En effet, d'après les travaux de Rizzi, 1997, la topicalisation soit avec le clitic resumptif

(pour l'italien), soit avec l'Opérateur nul (pour l'anglais) ne donne pas lieu aux effets de WCO; analyse que nous adoptons pour l'abidji également (cf. 87a).

Il faut également noter le fait que / b<sup>é</sup> / n'apparaît qu'une seule fois dans la structure de la phrase en abidji. Autrement dit, on ne peut avoir plusieurs / b<sup>é</sup> / car l'abidji n'admet qu'une seule position focus dans la structure phrasale; d'où l'agrammaticalité de (88b).

- (88) a. kòffí<sub>i</sub> b<sup>é</sup> t<sub>i</sub> jòfò ríjí é  
Kofi<sub>i</sub> Foc° t<sub>i</sub> aimer.AOR pagne Déf.  
« C'est KOFI<sub>i</sub> qui<sub>i</sub> aime le pagne ».
- b. \*kòffí<sub>i</sub> b<sup>é</sup> ríjí é<sub>j</sub> b<sup>é</sup> t<sub>i</sub> jòfò t<sub>j</sub>  
Kofi<sub>i</sub> Foc° pagne Déf.<sub>j</sub> Foc° t<sub>i</sub> aimer.AOR t<sub>j</sub>

Comme nous le disions tantôt, le marqueur de focus peut se réaliser sous une forme morphologiquement nulle. Cette particularité étant commune aux langues kwa de Côte d'Ivoire entre autres l'akyé, l'abbey, l'agni, ... (cf. Bogny 2005a). Le locuteur natif Abidji peut donc produire une construction Focus en abidji soit avec / b<sup>é</sup> /, soit avec le tonème / ' /, le ton haut du marqueur de focus comme l'indiquent les phrases en (89).

La représentation abstraite de (89a') étant: une longue prononciation du / i / de kòffí-i'.

- (89) a. kòffí<sub>i</sub> b<sup>é</sup> t<sub>i</sub> jòfò ríjí é  
Kofi<sub>i</sub> Foc° t<sub>i</sub> aimer.AOR pagne Déf.  
« C'est KOFI<sub>i</sub> qui<sub>i</sub> aime le pagne ».
- a'. kòffí- ' t<sub>i</sub> jòfò ríjí é  
Kofi- Foc° t<sub>i</sub> aimer.AOR pagne Déf.  
« C'est KOFI<sub>i</sub> qui<sub>i</sub> aime le pagne ».
- b. ríjí é<sub>i</sub> b<sup>é</sup> kòffí jòfò t<sub>i</sub>  
pagne Déf<sub>i</sub>. Foc° Kofi aimer.AOR t<sub>i</sub>  
« C'est LE PAGNE<sub>i</sub> que Kofi aime t<sub>i</sub> ».
- b'. ríjí é<sub>i</sub> ' kòffí jòfò t<sub>i</sub>  
pagne Déf<sub>i</sub>.- Foc° Kofi aimer.AOR t<sub>i</sub>  
« C'est LE PAGNE<sub>i</sub> que Kofi aime t<sub>i</sub> ».

En observant les phrases en (89), nous constatons que le marqueur de focus est toujours présent dans les constructions focus. En effet, bien qu'absent morphologiquement, le marqueur de focus est bel et bien présent en (89a') par le ton haut flottant /' / qui oblige le locuteur à prononcer la voyelle finale de l'élément focalisé /kòfí/ de façon plus longue prenant donc en compte le ton haut du marqueur de focus /bé/ tout comme en (89b'), où la présence de / bé / est traduite par un ton haut flottant /' / qui prolonge de ce fait la prononciation du défini / é /. Voici donc comment ces phrases sont prononcées:

kòfíi<sub>i</sub>'      t<sub>i</sub>      jòfò      ríJí      é  
 Kofi<sub>i</sub>-Foc°    t<sub>i</sub>      aimer.AOR    pagne    Déf.  
 « C'est KOFI<sub>i</sub> qui<sub>i</sub> aime le pagne ».

ríJí      ée<sub>i</sub>      kòfí    jòfò      t<sub>i</sub>  
 pagne    Déf<sub>i</sub>.-Foc°    Kofi    aimer.AOR    t<sub>i</sub>  
 « C'est LE PAGNE<sub>i</sub> que Kofi aime t<sub>i</sub> ».

Pour mieux comprendre ce phénomène phonologique, prenons les phrases ci-dessous:

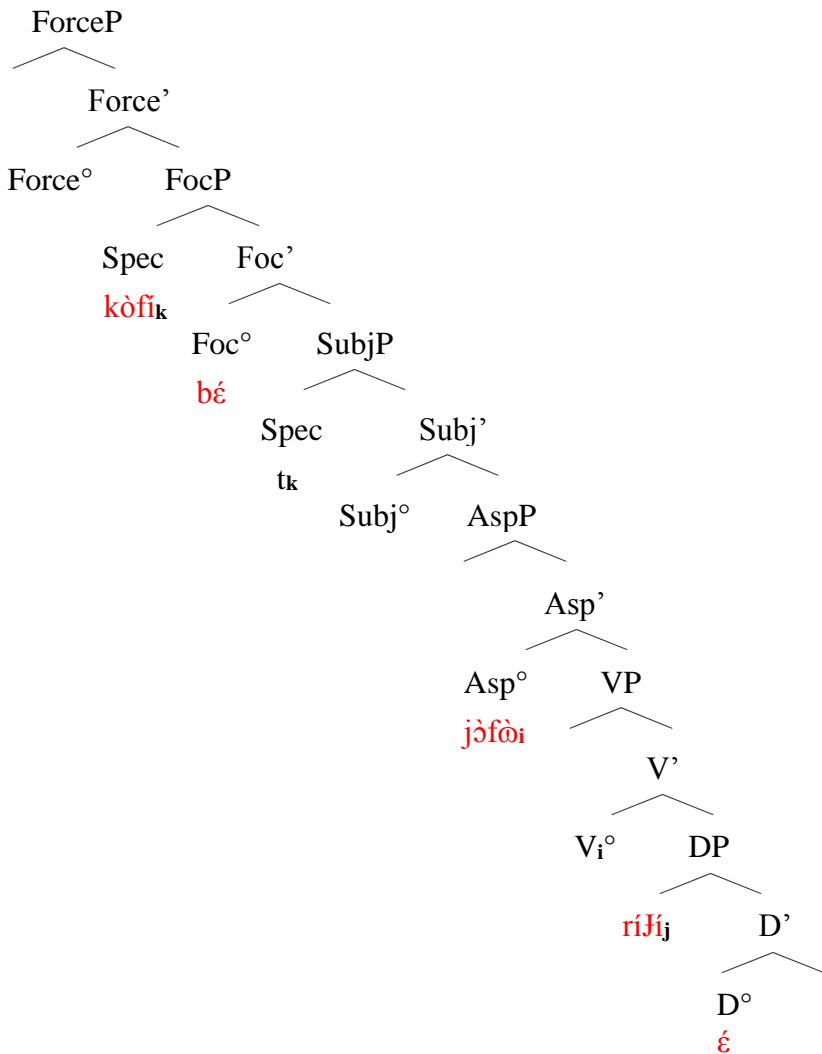
- (90) a.      kòfí    jòfò      ríJí      é  
 Kofi    aimer.AOR    pagne    Déf.  
 « Kofi aime le pagne ».
- b.      kòfíi    bé      t<sub>i</sub>      jòfò      ríJí      é  
 Kofi<sub>i</sub>    Foc°    t<sub>i</sub>      aimer.AOR    pagne    Déf.  
 « C'est KOFI<sub>i</sub> qui<sub>i</sub> aime le pagne ».
- c.      kòfíi- '      t<sub>i</sub>      jòfò      ríJí      é  
 Kofi<sub>i</sub>-Foc°    t<sub>i</sub>      aimer.AOR    pagne    Déf.  
 « C'est KOFI<sub>i</sub> qui<sub>i</sub> aime le pagne ».

Comme nous pouvons le constater, le ton haut de la première syllabe du verbe /jófò/ en (90a) devient un ton bas lorsqu'intervient le marqueur de focus /bé/ (cf. 90b). Cette modification tonale est due au fait qu'il y a un Paramètre de la langue qui stipule qu'il ne doit pas y avoir trois tons hauts successifs /' ' '/ dans une unité syntaxique donnée (cf. M'Boua, 1998). Alors pour ne pas violer ce Paramètre, le troisième ton haut (le ton haut de la première syllabe du verbe /jófò/) se transforme en un ton bas (cf. 90b & c).

Tout comme dans la phrase en (90b), la première syllabe du verbe /jófò/ est réalisée avec un ton bas dans la phrase (90c) malgré l'absence de / bé /. Ceci nous amène à dire que le marqueur de focus est bien présent dans la phrase (90c) sous la forme d'un ton haut flottant /'/, comme discuté auparavant, et ce ton est porté par la dernière voyelle de l'élément focalisé en l'occurrence /kòffí-'/'. Et c'est ce ton qui va donc entraîner la modification du ton haut de la première syllabe du verbe en un ton bas et on a / jòfò /.

Nous pouvons donc conclure que le marqueur de focus est toujours présent dans les constructions focus en abidji. Cependant, il peut être réalisé soit sous forme lexicale /bé/, soit sous une forme morphologiquement nulle (ton haut flottant /'/). Aussi pour que ces constructions soient grammaticalement correctes, il faut qu'il y ait obligatoirement mouvement de l'élément focalisé de sa position in-situ (position initiale) vers la périphérie gauche de la phrase, c'est-à-dire à la position [Spec, FocP] même si /bé/ le marqueur de focus n'est pas morphologiquement réalisé quoi qu'apparaissant sous sa forme tonale. En effet, comme nous l'avions déjà signifié la focalisation est l'opération syntaxique qui fait apparaître l'élément déplacé en position [Spec, FocP] laissant ainsi une trace en position in-situ. Nous donnons en (91) la structure arborescente de la phrase en (85b) reprise ci-dessous:

(91)



kòfí	bék	jɔfò	ríJí	é
Kofi	Foc°	aimer.AOR	pagne	Déf.

« C'est KOFI qui aime le pagne. »

Au vue de ces faits de langue, la question qui se pose est de savoir si tous les constituants syntaxiques peuvent être focalisés; et, bien entendu, si on peut faire une construction focus sans le marqueur de focus / bék /. Soit les phrases ci-dessous:

- (92) a. ɔjɔfɔi bé kɔfí jɔfɔi ríjí é  
 le fait d'aimer<sub>i</sub> Foc<sup>o</sup> Kofi aimer<sub>i</sub>.AOR pagne Déf.  
 « Kofi AIME le pagne ». => « C'est AIMER que Kofi aime le pagne. »
- b. kɔfí bé t<sub>i</sub> jɔfɔi ríjí é  
 Kofi Foc<sup>o</sup> t<sub>i</sub> aimer.AOR pagne Déf.  
 « C'est KOFI<sub>i</sub> qui<sub>i</sub> aime le pagne ».
- c. ríjí é<sub>i</sub> bé kɔfí jɔfɔi t<sub>i</sub>  
 pagne Déf<sub>i</sub>. Foc<sup>o</sup> Kofi aimer. AOR t<sub>i</sub>  
 « C'est LE PAGNE<sub>i</sub> que Kofi aime t<sub>i</sub> ».

Comment pourrions-nous expliquer ce phénomène: double présence du verbe en (92a)?

Pour cela, nous nous référons aux travaux de Koopman 1984 parlant du mouvement du verbe similaire au mouvement du type NP dans les langues kru de Côte d'Ivoire en l'occurrence le vata; et aux travaux d'Aboh, 1999 dépeignant le caractère analytique des langues kwa par la présence de morphèmes qui avec le verbe portent les traits du mode, du temps et de l'aspect.

En effet, en observant les phrases en (92), nous constatons que tous les constituants syntaxiques à savoir: le verbe, le sujet et l'objet peuvent être focalisés. Cependant, contrairement aux autres constituants, la focalisation du verbe se fait non pas avec une trace en position in-situ; mais avec le verbe fléchi (en réalité: morphème d'actualisation + verbe tous deux portant le schème tonal modal ou aspectuel pour l'abidji) dans la couche flexionnelle et la forme nominale du verbe dans la couche CP, c'est-à-dire, à la périphérie gauche de la phrase en [Spec, FocP] respectant ainsi les mêmes principes que le Vata et le Gungbe, deux langues de l'Afrique de l'ouest.

### 5.1.1. Les éléments susceptibles d'être focalisés

D'après les données recueillies, tout syntagme nominal (NP, DP) peut être focalisé<sup>23</sup>.

Autrement dit, tout NP ou DP peut être focalisé car la focalisation est intrinsèquement restreinte aux éléments nominaux; d'où la focalisation de la forme nominale du verbe que nous verrons plus tard dans cette section. Aussi les phrases abidji contenant un élément focalisé présentent un certain nombre de caractéristiques tant au niveau syntaxique qu'au niveau sémantique. Soit les phrases ci-dessous:

- (93) a.      kòfí è      pìpjé      òkókò    é  
                  Kofi MA éplucher.RES banane Déf.  
                  « Kofi a épluché la banane. »
- b.      kòfí<sub>i</sub> bé    t<sub>i</sub> pìpjè      òkókò    é  
                  Kofi<sub>i</sub> Foc<sup>°</sup> t<sub>i</sub> éplucher.AOR banane Déf.  
                  « C'est KOFI<sub>i</sub> qui<sub>i</sub> éplucha la banane. »
- c.      òkókò    é<sub>i</sub>    bé    kòfí    pìpjè      t<sub>i</sub>  
                  banane Déf.<sub>i</sub> Foc<sup>°</sup> Kofi    éplucher.AOR t<sub>i</sub>  
                  « C'est LA BANANE<sub>i</sub> que Kofi éplucha t<sub>i</sub>. »

En (93a), nous avons une phrase déclarative neutre. Dans la phrase en (93b), nous avons la focalisation du NP sujet /kòfí / et en (93c) celle du DP objet /òkókò é/. Aussi serait-il intéressant de voir si on peut focaliser les autres syntagmes entre autres l'adverbe et l'adjectif. Pour cela, nous donnons les phrases en (94) et en (95) ci-dessous:

---

<sup>23</sup> Le fait que le marqueur de focus « quasi nul » soit exprimé par un ton haut flottant est directement lié au fait que dans le système IP, les marqueurs de mode, d'aspect et de négation sont exprimés par des tons; on parle alors de schèmes tonals.

- (94) a. kòfí à pá òkókò càsé  
 Kofi MA acheter.RES banane hier  
 « Kofi a acheté de la banane hier. »
- a'. càsé<sub>i</sub> bé kòffí pà òkókò t<sub>i</sub>  
 hier<sub>i</sub> Foc° Kofi acheter.RES banane t<sub>i</sub>  
 « C'est HIER<sub>i</sub>(que) Kofi a acheté de la banane t<sub>i</sub>. »
- b. kòfí í pá òkókò ní ?lgâ  
 Kofi MA acheter.HAB banane jours certains  
 « Kofi achète de la banane de temps en temps. »
- b'. \*ní ?lgâi bé kòfí í pá òkókò t<sub>i</sub>  
 jours certains<sub>i</sub> Foc° Kofi MA acheter.HAB banane t<sub>i</sub>
- c. kòfí è pìpjé òkókò é námòngámò  
 Kofi MA éplucher.RES banane Déf. bien  
 « Kofi a bien épluché la banane. »
- c'. \*námòngámò<sub>i</sub> bé kòffí pìpjé òkókò é t<sub>i</sub>  
 bien<sub>i</sub> Foc° Kofi éplucher.RES banane Déf. t<sub>i</sub>
- (95) a. kòfí à fô léhì  
 Kofi MA devenir-RES long  
 « Kofi est devenu long. => Kofi a grandi. »
- a'. léhì<sub>i</sub> bé kòffí fô t<sub>i</sub>  
 long<sub>i</sub> Foc° Kofi devenir-RES t<sub>i</sub>  
 « C'est LONG<sub>i</sub> que Kofi est devenu t<sub>i</sub>. => Kofi a GRANDI. »
- b. kòfí ònó tíkrílí  
 Kofi être-AOR petit  
 « Kofi est petit. »

- b'.      tíkrílí **té**    kòffí **nɔ̡**        **t<sub>i</sub>**  
 petit<sub>i</sub>   Foc°   Kofi   être-AOR   t<sub>i</sub>  
 « C'est PETIT<sub>i</sub> que Kofi est t<sub>i</sub>. => Kofi est PETIT. »

Contrairement à la phrase en (94a'), les phrases en (94b') et en (94c') sont agrammaticales. En effet, si on peut focaliser /càsé/ « hier »; cela n'est pas possible avec l'adverbe /ní ?igâ/ «certains jours» encore moins avec l'adverbe /námɸnámɸ/ «(très) très bien ». La raison de cette agrammaticalité relève de la nature des éléments focalisés. En effet, la focalisation étant restreinte aux éléments nominaux; on peut donc focaliser /càsé/ « hier » qui, dans ce contexte, se comporte comme un nominal (lundi). Car on peut le désigner comme un jour et l'opposer ainsi aux autres jours de la semaine (c'est HIER ou alors c'est LUNDI). Ce qui n'est pas le cas pour les adverbes /ní ?igâ/ « certains jours » et /námɸnámɸ/ «(très) très bien » qui ne sont donc pas des nominaux.

Quant aux phrases en (95), elles sont toutes grammaticales. Car l'adjectif ayant les traits [+N, +V] peut donc être focalisé à l'instar du NP et du VP. Le verbe, tout comme les nominaux, peut être focalisé mais cela est possible qu'avec sa forme nominale en position [Spec, FocP]; pendant que le verbe fléchi reste dans la couche IP pour la réalisation des traits flexionnels. En guise d'illustration, nous avons les phrases en (96).

- (96) a.      kòfí   è    pìpjé                  òkókò   é  
 Kofi MA éplucher.RES banane Déf.  
 « Kofi a épluché la banane. »
- b.      épìpjé                  bé    kòfí   pìpjè                  òkókò   é  
 le fait d'éplucher Foc° Kofi   éplucher.AOR banane Déf.  
 « C'est EPLUCHER que Kofi éplucha la banane. »

c. \*épìpjé<sub>i</sub>                    bé      kòfí      ti      òkókò    é  
                                      le fait d'éplucher<sub>i</sub> Foc<sup>°</sup> Kofi    ti    banane Déf.

Contrairement au sujet /kòfí/ et à l'objet /òkókò é/ d'une part (cf. (93)) et à l'adverbe /càsé/ et aux adjectifs /léhì/ et /tíkrílì/ d'autre part (cf. (94), (95)) qui laissent une trace en se déplaçant; le verbe /pìpjè/ ne laisse pas de trace ou, plus exactement, exige que la trace soit prononcée; d'où l'agrammaticalité de la phrase en (96c). En effet, comme nous le disions tantôt, lors de la focalisation du verbe, au lieu d'une trace, nous avons le verbe fléchi dans la couche IP pour assurer, maintenir la réalisation des traits flexionnels et en [Spec, FocP], nous avons non pas une copie du verbe mais la forme nominale du verbe car la focalisation est restreinte aux nominaux.

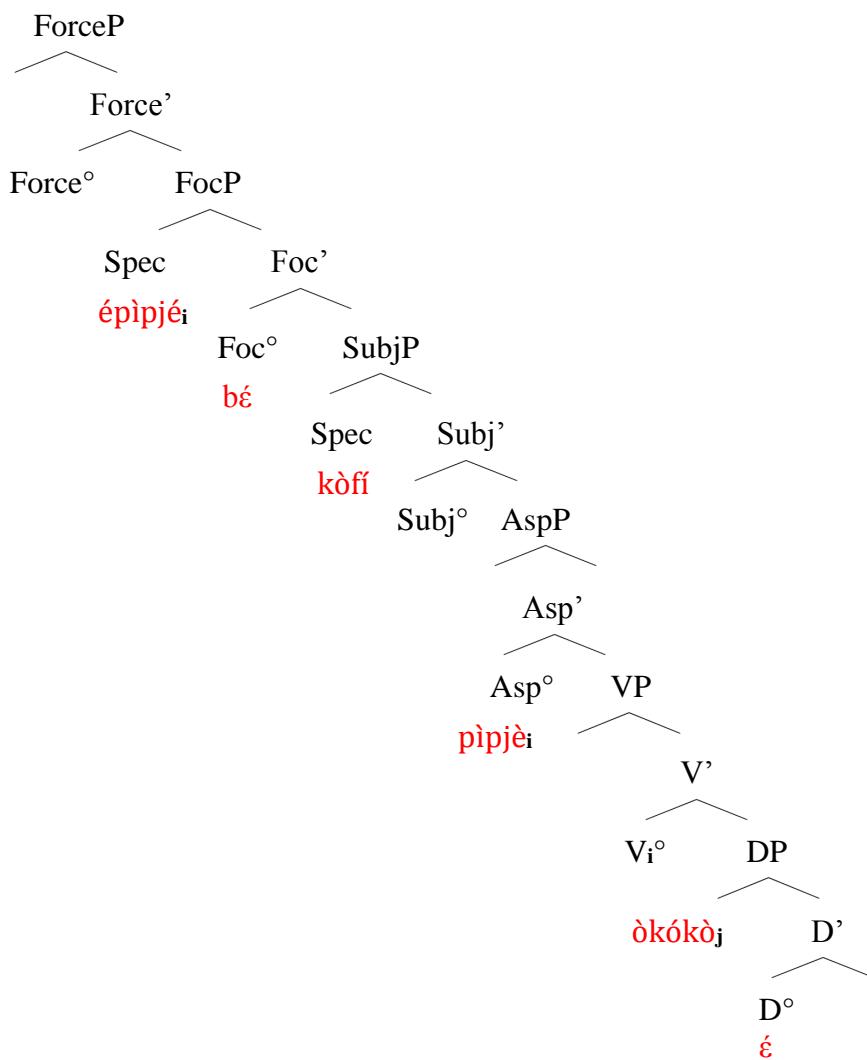
Comment justifier donc la présence de la forme nominale du verbe à gauche de la phrase? Nous disons, en effet, que lorsqu'il s'agit de la focalisation d'un verbe: au lieu d'une trace, on a le verbe fléchi dans la couche IP portant les traits flexionnelles et en [Spec, FocP], la forme nominale du verbe. Il y a donc deux Principes dans la focalisation du verbe: le premier Principe, c'est que le Focus doit être [+N], d'où la forme nominale du verbe dans la périphérie gauche de la phrase; et le deuxième Principe, c'est que la racine verbale doit être prononcée afin de réaliser phonétiquement les traits flexionnels (le schème aspecto-modal de la phrase) dans la couche IP.

En effet, si le sujet et l'objet peuvent bouger en [Spec, FocP] laissant qu'une trace en position in-situ avec laquelle ils sont co-indicés; cela n'est pas le cas pour le verbe dont la racine doit être prononcée dans la couche IP afin de réaliser phonétiquement les traits flexionnels. Contrairement à la focalisation des nominaux NP / kòfí /, DP / òkókò é / ou

de l'adjectif AP / léhì /, il y a, dans la focalisation du verbe, la forme nominale du verbe focalisé à la gauche du marqueur de focus et la racine du verbe portant les traits flexionnels (cf. Koopman 1984, Aboh 1999).

Nous donnons en (97) la représentation arborescente de la phrase en (96b)

(97)



épipjé              bé      kòfí      pìpjè      òkókò    é  
 le fait d'éplucher   Foc°    Kofi    éplucher.AOR   banane   Déf.  
 « C'est EPLUCHER que Kofi épulta la banane. »

### 5.1.2. L'analogie avec les constructions wh

Les constructions focus sont très semblables aux constructions wh comme le montrent les exemples en (98). En effet, le processus de la focalisation semble être le même que celui utilisé pour la construction des questions wh. Comment rendre compte de cette similitude? Mais avant cela, nous donnons en (98) des phrases avec la variante tonale du marqueur de focus.

- (98) a. ríJí      é<sub>i</sub>      '      kòfí      jɔfø      t<sub>i</sub>  
           pagne   Défi. Foc°   Kofi    aimer.AOR   t<sub>i</sub>  
           « C'est LE PAGNE<sub>i</sub> que Kofi aime t<sub>i</sub> ».
- b.      kòfí<sub>i</sub>      '      t<sub>i</sub>      jɔfø      ríJí      é  
           Kofi<sub>i</sub>      Foc°    t<sub>i</sub>      aimer.AOR   pagne   Déf.  
           « C'est KOFI<sub>i</sub> qui<sub>i</sub> aime le pagne».

En observant les phrases en (98), nous constatons que le marqueur de focus / bé / n'est pas morphologiquement réalisé et qu'en lieu et place de /bé /, on a la variante tonale à savoir: / '/. Aussi lorsque nous avons des phrases telle que celles en (99), l'grammaticalité de (99a) n'est pas due à l'absence de / bé / car nous avons la variante tonale; cette agrammaticalité étant liée au fait qu'il ne doit avoir qu'une seule position focus, autrement dit, un seul [Spec, FocP].

- (99) a. ríJí      é<sub>i</sub>      bé      kòfí      jɔfø      t<sub>i</sub>  
           pagne   Défi. Foc°   Kofi    aimer.AOR   t<sub>i</sub>  
           « C'est LE PAGNE<sub>i</sub> que Kofi aime t<sub>i</sub> ».
- \*a'.      kòfí<sub>i</sub>      '      t<sub>i</sub>      jɔfø      ríJí      é      '  
           Kofi<sub>i</sub>      Foc°    t<sub>i</sub>      aimer.AOR   pagne   Déf   Foc°  
           « C'est KOFI<sub>i</sub> qui<sub>i</sub> aime LE PAGNE. »

L'analogie des éléments wh par rapport aux éléments focalisés nous est rendue par la paire minimale ci-dessous:

- (100) a. èmíj̩ kòfí jɔfø t<sub>i</sub>  
 quoi Foc° Kofi aimer.AOR t<sub>i</sub>  
 « Qu'est-ce que<sub>i</sub> Kofi aime t<sub>i</sub> ? »
- b. ríJí éi kòfí jɔfø t<sub>i</sub>  
 pagne Déf Foc° Kofi aimer.AOR t<sub>i</sub>  
 « C'est LE PAGNE<sub>i</sub> que Kofi aime t<sub>i</sub> ».

Comme nous pouvons le constater, l'élément wh /èmíj̩/ en (100a) et l'élément focalisé /ríJí é / en (100b) apparaissent à la même position à savoir: à la gauche de / /, le marqueur de focus. D'après les données, nous pouvons dire que les constructions focus et les constructions wh présentent une même structure syntaxique à tel enseigne qu'à la question en (100a), la réponse appropriée est la phrase focalisée en (100b). D'où la nécessité de savoir si les éléments focus et les éléments wh occupent la même position dans la structure de la phrase en abidji. Et aussi de se demander si c'est possible d'avoir les deux éléments dans une même phrase. Soit les phrases ci-dessous:

- (101) a. \* kòfíj̩ bé èmíj̩ f-á tó t<sub>i</sub> nìj̩  
 Kofi<sub>j̩</sub> Foc° quoi<sub>i</sub> Foc° 2 SG-MA donner- PROJ t<sub>i</sub> clitic<sub>j̩</sub>
- b. kòfíj̩ éké èmíj̩ f- á tó t<sub>i</sub> nìj̩  
 Kofi<sub>j̩</sub> Top° quoi<sub>i</sub> Foc° 2 SG-MA donner- PROJ t<sub>i</sub> clitic<sub>j̩</sub>  
 « A propos de Kofi<sub>j̩</sub>, QU'EST-CE QUE<sub>i</sub> tu lui<sub>j̩</sub> donneras? »

- (102) a. \* ápà bé ríJí éi f-á pá t<sub>i</sub>  
 le fait d'acheter Foc° pagne Déf<sub>i</sub> Foc° 2SG - MA acheter-PROJ t<sub>i</sub>

b.      ápà                éké            ríJí            éi            '     f-ó            pá            t<sub>i</sub>  
 le fait d'acheter Top° pagne Déf<sub>i</sub> Foc° 2 SG - MA acheter-RES t<sub>i</sub>  
 « A propos (du fait) d'acheter, c'est LE PAGNE<sub>i</sub> que tu acheteras t<sub>i</sub>. »

Les phrases en (101) et celles en (102) montrent clairement qu'on ne peut pas avoir deux positions focus et qu'on a soit un élément focus, soit un élément wh. Autrement dit, il n'y a qu'une seule position [Spec, FocP] et que cette position peut accueillir soit un élément focus, soit un élément wh à la gauche du marqueur de focus. On ne peut donc pas avoir à la fois l'élément focalisé /kòfi/ et l'élément wh / èmí/ ou le verbe focalisé / ápà / et le focus /ríJí é/ dans la même structure. Car il n'y a qu'une seule position [Spec, FocP]; d'où l'agrammaticalité de (101a) et (102a). En effet, d'après la théorie X-barre, la tête [Foc°] ne peut assigner qu'une seule position de Spécifieur à savoir: [Spec, FocP]. Il n'y a donc pas de Spec multiples et il n'y a pas non plus de récursion de Foc°. Il va sans dire que les éléments focus et les éléments wh apparaissent dans la même position en l'occurrence la position [Spec, FocP]. Nous pouvons donc conclure qu'ils occupent la même position et ne peuvent, par conséquent, apparaître ensemble dans une même phrase comme dans les langues romanes (cf. Rizzi, 1997). Par contre, les exemples en (101 & 102) montrent qu'un élément topicalisé (une position analysée par la suite dans ce chapitre) peut-être en cooccurrence avec un focus et un élément wh. Le parallèle avec les langues romanes est respecté dans ce cas aussi.

## 5.2. LES CONSTRUCTIONS WH

Nous avons vu dans la section précédente que les éléments focalisés et les éléments wh interviennent dans la même position à savoir: [Spec, FocP]. Afin de mieux appréhender ces similitudes, nous allons analyser certains faits de langue.

Comme nous le disions tantôt, les constructions wh en abidji sont semblables aux constructions focus au niveau structurel car aussi bien les éléments wh que les éléments focalisés, tous apparaissent à la gauche du marqueur de focus /bé/ (ou purement tonal); alors que ce sont deux constructions différentes l'une de l'autre au niveau sémantique à savoir: phrase interrogative d'une part et construction focus d'autre part.

- (103) a. kòfí jɔfà ríjí é  
Kofi aimer.HAB pagne Déf  
« Kofi aime le pagne. »

- b. kòfíi bé tì jɔfà ríjí é  
Kofíi Foc° tì aimer.AOR pagne Déf  
« C'est KOFIi qui<sub>i</sub> aime le pagne. »

- (104) a. kòfí jɔfà ríjí é  
Kofi aimer.HAB pagne Déf  
« Kofi aime le pagne. »

- b. èbíi tì jɔfà ríjí é  
qui<sub>i</sub> tì aimer.HAB pagne Déf  
« Qui<sub>i</sub> est-ce qui<sub>i</sub> aime le pagne? »

- c. èbíi bé tì jɔfà ríjí é  
qui<sub>i</sub> Foc° tì aimer.AOR pagne Déf  
« QUI est-ce qui<sub>i</sub> aime le pagne? »

En observant les phrases en (103) et (104), nous constatons que l'élément focalisé /kòfí/ et l'élément wh /èbí/ interviennent en position initiale de la phrase à la gauche de /bé/. Nous nous posons donc la question de savoir si les éléments Wh occupent la même cible, la même position syntaxique que les éléments focalisés. En effet, tout comme les

éléments focalisés dans les constructions focus, les éléments Wh dans les constructions Wh bougent de leur position initiale vers la périphérie gauche de la phrase. Nous allons regarder de plus près les caractéristiques de la position ciblée par le mouvement.

Soit les phrases ci-dessous:

- (105) a. èmí<sub>i</sub> ' kòfí pà t<sub>i</sub>  
 quoi<sub>i</sub> Foc° Kofi acheter.AOR t<sub>i</sub>  
 « Qu'est-ce que<sub>i</sub> Kofi a acheté t<sub>i</sub>? »
- b. \*èmí<sub>i</sub> ' ríjí ε<sub>j</sub> bέ kòfí pà t<sub>i</sub> t<sub>j</sub>  
 quoi<sub>i</sub> Foc° pagne Déf<sub>j</sub> Foc° Kofi acheter.AOR t<sub>i</sub> t<sub>j</sub>
- c. \*èmí<sub>i</sub> càsè<sub>j</sub> ' kòfí pà t<sub>i</sub> t<sub>j</sub>  
 quoi<sub>i</sub> hier<sub>j</sub> Foc° Kofi acheter.AOR t<sub>i</sub> t<sub>j</sub>
- c'. càsè ε<sub>j</sub> ' èmí<sub>i</sub> ' kòfí pà t<sub>i</sub> t<sub>j</sub>  
 hier Dét<sub>j</sub> Top° quoi<sub>i</sub> Foc° Kofi acheter.AOR t<sub>i</sub> t<sub>j</sub>  
 « A propos d'hier<sub>j</sub> qu'est-ce que<sub>i</sub> Kofi a acheté t<sub>i</sub> t<sub>j</sub>? »

La phrase en (105b) nous révèle que les éléments Wh et les éléments focalisés ne peuvent pas apparaître simultanément. Il faut, par ailleurs, noter que le ton haut flottant /' / peut aussi fonctionner comme marqueur de topic (Top°). De plus, la phrase en (105c) montre clairement que rien ne peut intervenir entre / èmí/ « quoi » et le marqueur de focus. Ils sont, en effet, étroitement liés tout comme les éléments focalisés et le marqueur de focus dans les constructions focus (cf. (105c')).

Considérons maintenant d'autres types d'argumentation en nous référant aux travaux sur le gungbe d'Aboh, 2004. Soit les exemples ci-dessous:

- (106) a. Séna xiá wémà ló  
Sena read-Perf book Spf[+def]  
« Sena read the specific book. »
- b. étéi \*(wè) Séna xiá tì  
What Foc Sena read-Perf tì  
« What did Sena read? »
- c. ménúi \*(wè) tì xiá wémà ló  
Who Foc tì read-Perf book Spf[+def]  
« Who read the specific book? »
- d. wémà téi \*(wè) Séna xiá tì  
book which Foc Sena read-Perf tì  
« Which book did Sena read? »

En observant les exemples en (106), on constate que les éléments Wh bougent vers la périphérie gauche de la phrase et occupent la position adjacente à /wè/, le marqueur de focus. A la suite d'Aboh, 2004, nous affirmons donc que les éléments Wh apparaissent dans la même position que les éléments focalisés dans la structure de la phrase en abidji. Pour confirmer cette hypothèse, nous allons vérifier si les éléments Wh et les éléments focalisés ont la même distribution lorsqu'ils sont associés à un topic.

- (107) a. kòffí éké èmíjí ' tì jòfò tì  
Kofi Top° quoij Foc° tì aimer.HAB tì  
« A propos de Kofi, qu'est-ce qu'il aime?»
- b. kòffí éké ríjí éjí ' tì jòfò tì  
Kofi Top° pagne Déf.j Foc° tì aimer.HAB tì  
« A propos de Kofi, c'est LE PAGNE qu'il aime. »

- (108) a. ákísí nq̊ búkù èmíjí ' m-ó pá tì  
Akissi MA demander.PROG quoij Foc° je-MA acheter.PROJ tì  
« Akissi demande: 'Qu'est-ce que je vais acheter?' »

- b. ákísí nɔ́ búkù                      ló        òwò    èmíjì    n-ώ        pá                      t<sub>i</sub>  
 Akissi MA demander.PROG comme cela quoii elle-MA acheter.PROJ t<sub>i</sub>  
 « Akissi demande ce qu'elle va acheter. »

(108b) est une question indirecte correspondant à la question directe (108a). En (108b), on voit que l'élément Wh suit /ló òwò/ « comme ceci/comme cela », plausiblement une réalisation audible du système du complémenteur ou plus précisément dans la structure à C éclaté, comme marqueur de Force. Nous disons, par conséquent, que l'élément Wh occupe une position plus basse dans la périphérie gauche. La question qui se pose, c'est de savoir si les éléments Wh interviennent en position [Spec, FocP] puisque d'après Rizzi 1997, la couche CP est structurée de la manière suivante (la position topic la plus basse étant une option paramétrique en italien):

- (109) ... ForceP – TopP – FocP – (TopP) – FinP

Aussi avant de tirer une conclusion, nous allons dans ce paragraphe discuter du statut de / ló òwò / « comme cela / ceci » et de / òwò / « que », des conjonctions introduisant des subordonnées complétives; afin de déterminer la différence entre / ló òwò / et / òwò /. Soit les phrases ci-dessous:

- (110) a. kòfí nɔ́ búkù                      (\*ló        òwò) kpêkpè òfónì́ m-ώ        pá  
 Kofi MA demander.PROG (comme cela) livre quel 1PS+MA acheter.PROJ  
 « Kofi demande: ‘Quel livre je vais acheter?’ »
- a'. kòfí nɔ́ búkù                      ló        òwò kpêkpè òfónì́ n-ώ        pá  
 Kofi MA demander.PROG comme cela livre quel 3PS+MA acheter.PROJ  
 « Kofi demande (ceci) quel livre il va acheter. »

a''. \* kòffí nɔ́ búkù                      òwò kpêkpè òfónì n-∅        pá  
 Kofi MA demander.PROG que livre quel 3PS+MA acheter.PROJ

b. ? kòffí n̩í n̩í                      (\*ló òwò) kpêkpè òfónì m-∅        pá  
 Kofi MA dire.PROG (comme cela) livre quel 1PS+MA acheter.PROJ  
 « Kofi dit: ‘Quel livre je vais acheter?’ »

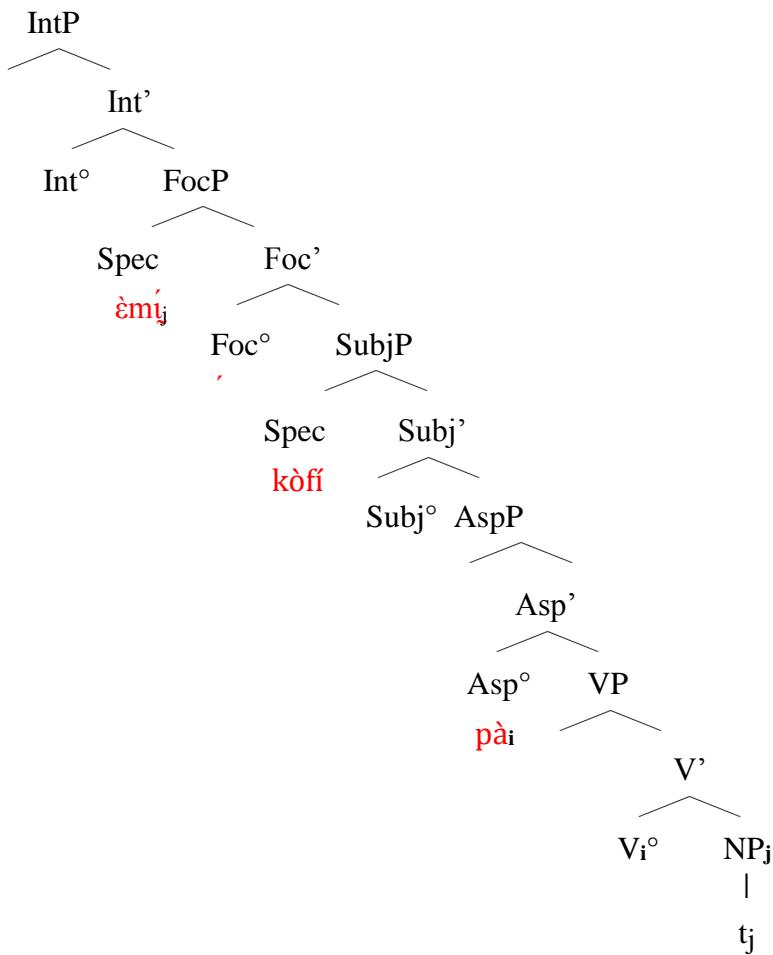
b'. kòffí n̩í n̩í                      òwò kpêkpè òfónì n-∅        pá  
 Kofi MA dire.PROG que livre quel 3PS+MA acheter.PROJ  
 « Kofi dit (que) quel livre il va acheter. »

b''. \* kòffí n̩í n̩í                      ló                      òwò kpêkpè òfónì n-∅        pá  
 Kofi MA dire.PROG comme que livre quel 3PS+MA acheter.PROJ

Dans la phrase en (110a), nous avons une interrogative au discours direct; d'où l'utilisation de la 1<sup>ère</sup> Personne du Singulier / m- /. Aussi constatons-nous que la présence de / ló òwò / n'est pas admise sinon on génère une phrase agrammaticale. En (110b), nous avons également une interrogative au discours direct et donc sans la présence de / ló òwò/. Toute fois la structure reste marginale et ce à cause du verbe utilisé à savoir: /n̩í n̩í/ « dire » qui, contrairement au verbe / nɔ́ búkù / « demander », introduit une phrase déclarative. Nous disons donc que la sélection de l'une ou l'autre conjonction est déterminée par le verbe. C'est ainsi qu'en (110a'), on a / ló òwò / « comme cela/ceci » qui introduit une interrogative; et en (110b'), on a / òwò / « que » introduisant une déclarative. Au vue des différences distributionnelles et interprétatives, il faut conclure que / ló òwò / « comme cela/ceci » et / òwò / « que » ne sont pas exactement le même élément. Nous donnons en (112) la cartographie de la phrase (111).

(111)                  èmí                  kòffí        pá                  tì  
 quoi<sub>i</sub> Foc<sup>o</sup> Kofi    acheter.AOR    tì  
 « Qu'est-ce que<sub>i</sub> Kofi a acheté tì? »

(112)



èmi<sub>j</sub>                    kòfí                    pà                    t<sub>j</sub>  
 quoi<sub>j</sub>    Foc°    Kofi            acheter.AOR            t<sub>j</sub>  
 « Qu'est-ce que Kofi a acheté ? »

### 5.3. LES CONSTRUCTIONS TOPIC

Comme cela a été argumenté par Rizzi, 1997 la périphérie gauche de la phrase est une composante fixe de la structure de la phrase qui renferme la tête du Focus, la tête du Topic, ...., et qui est prise en sandwich entre deux têtes obligatoires à savoir: Force° qui détermine le type de phrase (déclarative, interrogative, exclamative, etc.) et Fin° qui

spécifie la forme du verbe (fini ou non-fini). Après avoir défini la position des éléments focalisés et des éléments Wh dans la structure de la phrase en abidji, nous allons définir également la position des topics. Soit les phrases ci-dessous:

- (113) a. kòfí è pìpjé òkókò é  
Kofi MA éplucher.RES banane Déf.  
« Kofi a épluché la banane. »
- b. òkókò éi éké kòfí è pìpjé nì  
banane Déf. Top° Kofi MA éplucher.RES p.r.i  
« A propos de la banane, Kofi l'a épluchée. »
- c. kòfíi éké ti è pìpjé òkókò é  
Kofi Top ti MA éplucher.RES banane Déf.  
« A propos de Kofi, il a épluché la banane. »
- c'. \*kòfíi ' ti è pìpjé òkókò é éké  
Kofi Top ti MA éplucher.RES banane Déf. p.f.c

Les constructions Topic en abidji sont semblables aux constructions Focus/Wh. En effet, dans toutes ces constructions, les éléments focalisés/Wh ou topicalisés bougent de la position in-situ vers la périphérie gauche de la phrase. Ainsi comme le montrent les phrases en (113), le topic « òkókò é » bouge de sa position in-situ (position objet) en position initiale de la phrase. La phrase en (113c') est agrammaticale parce qu'il n'y a pas la position focus (/ bé / ou / ' /) entre / ' / la forme tonale du marqueur de topic et / éké / la particule finale de clause.

### 5.3.1. La position des éléments topicalisés

De même que les éléments focalisés/Wh apparaissent toujours à gauche du marqueur de focus / bé /; les éléments topicalisés apparaissent toujours à gauche de « éké » analysé comme étant le marqueur de topic. Cependant, il est très important de noter que le marqueur de topic / éké / peut se réaliser soit sous sa forme morphologique, soit sous la variante tonale tout comme le marqueur de focus / bé /. En effet, le locuteur abidji peut produire une phrase contenant un topic<sup>24</sup> sans la présence morphologique de / éké /; tout se passe comme pour / bé / dans les constructions focus comme l'illustrent les phrases ci-dessous:

- (114) a. kòfí è pìpjé òkókò é  
Kofi MA éplucher.RES banane Déf.  
« Kofi a épluché la banane. »
- b. òkókò éεi' kòff è pìpjé nì  
banane Déf.-Top<sup>o</sup> Kofi MA éplucher.RES p.r.i  
« A propos de la banane, Kofi l'a épluchée. »
- c. òkókò éεi' kòfí pìpjè tì  
banane Déf. Foc<sup>o</sup> Kofi éplucher.RES tì  
« C'EST LA BANANE que Kofi a épluchée. »

Conformément à la structure de la périphérie gauche de la phrase telle que décrite par Rizzi, 1997 l'élément topicalisé doit précéder les éléments focalisés et les éléments Wh. Soit les phrases en roumain (cf. Soare, 2009):

---

<sup>24</sup> Il n'y a pas de différence intonationnelle entre le Top et le Foc, mais la différence syntaxique avec la présence du pronom résomptif /nì/ représentant la trace de / òkókò é / dans la construction topic.

- (115 ) a. Lui Ion, despre ce i-ai vorbit?  
 “To Ion, what did you talk about?”
- \*a'. Despre ce, lui Ion i-ai vorbit?
- b. Cred că această melodie ASEARĂ am auzit-o.  
 Believe 1.sg, that this song, last evening have 1.sg heard-it.Cl  
 “ I believe that it is last evening that I heard this song.”
- \*b'. Cred că ASEARĂ această melodie am auzit-o.

Au vue de ces exemples, nous pouvons dire que tout comme en roumain, l'élément focalisé doit être adjacent au sujet en abidji; d'où le fait que l'élément topicalisé ne peut pas suivre l'élément focalisé/Wh. Autrement dit, l'élément topicalisé apparaît avant l'élément focalisé donnant donc lieu à la suite [TopP] - [FocP] - [Sujet]. Nous donnons les exemples ci-dessous:

- (116) a. kòffí éké èmíj ' tì pìpjé t<sub>j</sub>  
 Kofi Top° quoi Foc° t<sub>i</sub> éplucher.RES t<sub>j</sub>  
 « A propos de Kofi, qu'est-ce qu'il a épluché? »
- a'. ákísí ní n̩ òwò kòffí è pìpjé òkókò é  
 Akissi MA dire.PROG que Kofi MA éplucher.RES banane Déf.  
 « Akissi dit que Kofi a épluché la banane. »
- b. ákísí ní n̩ òwò òkókò é éké kòffí è pìpjé n̩i  
 Akissi MA dire.PROG que banane Déf. Top° Kofi MA éplucher.RES p.r.i  
 « Akissi dit que, à propos de la banane, Kofi l'a épluchée la banane. »
- b'. ákísí ní n̩ òwò òkókò éi éké càsèj bé kòffí pìpjè n̩i t<sub>j</sub>  
 Akissi MA dire.PROG que banane Déf.Top° hier Foc° Kofi éplucher.RES p.r.i t<sub>j</sub>  
 « Akissi dit qu'à propos de la banane, c'est hier que Kofi l'a épluchée. »

b''. \*ákíssí ní n̩ òwò càsèj bé òkókò éi éké kòfí è pìpjé nì t<sub>j</sub>  
Akissi MA dire.PROG que hier Foc<sup>o</sup> banane Déf. Top<sup>o</sup> Kofi MA éplucher.RES p.r.i t<sub>j</sub>

Comme nous pouvons le constater dans les phrases en (116), l'élément topicalisé apparaît après le complémenteur / òwò / « que » et précède l'élément focalisé /càsè/ « hier ». Quant au pronom résomptif / nì /, sa présence est obligatoire lorsque l'élément topicalisé est l'objet. En effet, contrairement aux constructions focus où on a qu'une trace à la position in-situ des éléments focalisés - même quand il s'agit de la focalisation de l'objet -; on a en lieu et place d'une trace un pronom résomptif dans les constructions topic lorsque l'objet est topicalisé. Autrement dit, le pronom résomptif remplace l'objet dans les constructions topic.

Comme cela a été observé en italien par Rizzi, 1997, contrairement à la topicalisation d'un ajout adverbial (hier, doucement, dans la cuisine, etc.), la topicalisation d'un argument nécessite la présence d'un pronom résomptif (anaphorique) co-indicé avec le topic dans le commentaire qui suit le topic afin que ce pronom puisse faire référence au topic. C'est le cas en abidji (cf.116b) où le pronom résomptif « nì » fait référence au topic « òkókò é ».

En effet, la caractéristique essentielle des topics est qu'ils reprennent une ancienne information du discours. Ce qui n'est pas le cas pour les ajouts à savoir les adverbes de temps, de manière, de lieu, etc. Autrement dit, même si les ajouts peuvent être préposées comme le montre la phrase en (117c), ils ne reprennent cependant pas une ancienne information du discours ce qui les différencie donc des topics qui sont, en fait, des arguments.

- (117) a. kòffí è pìpjé òkókò é  
Kofi MA éplucher.RES banane Déf.  
« Kofi a épluché la banane. »
- b. kòffí è pìpjé òkókò é càsè  
Kofi MA éplucher.RES banane Déf. hier  
« Kofi a épluché la banane hier. »
- c. càsè é<sub>i</sub> éké kòffí è pìpjé òkókò é t<sub>i</sub>  
hier Déf. Top° Kofi MA éplucher.RES banane Déf. t<sub>i</sub>  
« A propos d'hier, Kofi a épluché la banane. »

Il faut noter que tout comme l'italien (cf. Rizzi, 1997) mais également le créole jamaïcain (cf. Durrleman, 2007), on peut avoir un ou plusieurs éléments topicalisés dans une même phrase en abidji comme le montrent les phrases en (118).

- (118) a. kòffí è pìpjé òkókò é  
Kofi MA éplucher.RES banane Déf.  
« Kofi a épluché la banane. »
- b. kòffí<sub>i</sub> éké t<sub>i</sub> è pìpjé òkókò é  
Kofi Top° t<sub>i</sub> MA éplucher.RES banane Déf.  
« Kofi (à propos), il a épluché la banane. »
- c. òkókò é<sub>i</sub> éké kòffí è pìpjé nì<sub>i</sub>  
banane Déf. Top° Kofi MA éplucher.RES p.a.<sub>i</sub>  
« La banane (à propos), Kofi l'a épluchée. »
- d. kòffí<sub>i</sub> éké òkókò<sub>j</sub> é éké t<sub>i</sub> è pìpjé nì<sub>j</sub>  
Kofi<sub>i</sub> Top° banane<sub>j</sub> Déf. Top° t<sub>i</sub> MA éplucher.RES p.a.<sub>j</sub>  
« A propos de Kofi, à propos de la banane, il l'a épluchée. »

d'. kòfíi éké òkókòj é éké t<sub>i</sub> épìpjé bé pìpjè n<sub>lj</sub>

Kofíi Top° bananej Déf. Top° t<sub>i</sub> le fait d'éplucher Foc° éplucher.RES p.r.<sub>j</sub>  
 «A propos de Kofi, à propos de la banane, c'est EPLUCHER qu'il l'a épluchée.»

e. càsèi é éké òfó kpíkpèj é éké má kà n<sub>lj</sub> t<sub>i</sub>  
 hieri Déf. Top° ton livrej Déf. Top° 1PS+MA lire.RES p.a.<sub>j</sub> t<sub>i</sub>  
 « A propos d'hier, à propos de ton livre, je l'ai lu. »

e'. càsèi é éké òfó kpíkpèj é éké má kà n<sub>lj</sub> t<sub>i</sub> éké  
 hieri Déf. Top° ton livrej Déf. Top° 1PS+MA lire.RES pfc Top°  
 « A propos d'hier et à propos de ton livre, je l'ai lu donc. »

Les phrases (118d-e') nous montrent qu'on peut non seulement avoir une prolifération de / éké / comme marqueur de topic dans la périphérie gauche de la phrase, mais également une cooccurrence de / éké / comme particule finale de clause équivalent du « donc » en français. Nous avons, en effet, deux éléments topicalisés en l'occurrence la R-Expression / kòfí / et l'argument thématique /òkókò é/: ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle on peut avoir plus d'une position [TopP] en abidji à l'instar de l'italien et du créole jamaïcain.

(119) a. càsèi é éké kòfíi éké òkókòj é éké t<sub>i</sub> è pìpjé n<sub>lj</sub>  
 hieri Déf. Top° Kofíi Top° bananej Déf. Top° t<sub>i</sub> MA éplucher.RES p.r.<sub>j</sub>  
 « A propos d'hier, à propos de Kofi, à propos de la banane, il l'a épluchée. »

b. càsèi é éké kòfíi éké òkókòj é éké t<sub>i</sub> épìpjé bé pìpjè n<sub>lj</sub>  
 hieri Déf. Top° Kofíi Top° bananej Déf. Top° t<sub>i</sub> le fait d'éplucher Foc° éplucher.RES p.r.<sub>j</sub>  
 « A propos d'hier/de Kofi/ **de la banane**, c'est EPLUCHER qu'il l'a épluchée. »

L'approche de la périphérie gauche, c'est de dire qu'il s'agit d'un système de têtes fonctionnelles qui, généralement à l'initiale de la phrase, attirent les éléments à leur Spec et signalent aux interfaces linguistiques les propriétés de base de l'énoncé. Aussi, vue les faits de langue en abidji, objet de notre étude, la question qui se pose c'est de savoir quelle est la position cible de /éké/, le marqueur de topic par rapport à /bé/.

Soient les phrases ci-dessous:

- (120) a. èmí óbò ' f-ì  
 quoi chose Foc<sup>°</sup> 2PS-manger.AOR  
 "QU'EST-CE QUE tu as mangé?"

- a'. èmí óbò bé f-ì  
 quoi chose Foc<sup>°</sup> 2PS-manger.AOR  
 "QU'EST-CE QUE tu as mangé?"

- b. \* èmí óbò éké f-ì  
 quoi chose Top<sup>°</sup> 2PS-manger.AOR

- b'. èmí óbò bé fì éké  
 quoi chose Foc<sup>°</sup> 2PS-manger.AOR Top<sup>°</sup>  
 "Qu'est-ce que tu as mangé donc?"

Le paradigme ci-dessus montre que /bé/ (le marqueur de focus) peut s'attacher à l'élément Wh, alors que /éké/ (le marqueur de topic) ne peut pas marquer l'élément Wh, comme en (120b). Ceci va bien avec l'idée selon laquelle /bé/ est [Foc<sup>°</sup>] et que /éké/ est [Top<sup>°</sup>]. L'énoncé en (120b) est agrammatical; car le locuteur ne peut que dire soit (120a) soit (120a'). Nous pouvons, par conséquent, admettre avec Rizzi, 1997 que /bé/ est le marqueur de focus et /éké/ est le marqueur de topic et qu'ils donnent lieu à la représentation ci-dessous:

- (121) [ XP [ Top YP ] ] [ XP [ Foc YP ] ]  
 Topic Commentaire Focus Présupposition

La phrase en (122a'') ci-dessous tout comme celle en (120b') montre que / éké / apparaît aussi en position finale de phrase. Cela suggère que / éké / a une autre fonction (fonction discursive, pragmatique), ayant vraisemblablement une spécification proche du trait [+Top] mais distincte de la topicalisation d'un argument. Ce / éké / étant comparable aux particules de phrase du français telles que « donc », « au juste », etc.

- (122) a. kòffí éké èmí pìpjè  
 Kofi Top° quoi éplucher.AOR  
 « A propos de Kofi, qu'est-ce qu'il a épluché? »
- a' \*èmí kòffí éké pìpjé  
 quoi Kofi Top° éplucher.AOR
- a'' èmí kòffí pìpjé éké  
 quoi Kofi éplucher.AOR p.f.c  
 «Qu'est-ce que Kofi éplucha, donc ? »

Dans tous les cas, si / éké / peut-être aussi une particule finale de clause, la possibilité de /èmí óbò éké/ dans la subordonnée complétive en (123c) suggère que /éké/ n'est pas directement attaché au Wh, mais serait attaché à toute la phrase un peu comme en français « Quoi donc? ».

- (123) a. èmí fi éké  
 quoi 2PS-MA-manger.AOR p.f.c  
 «Qu'as-tu mangé, donc ? »
- b. mbwâ òfõní fi éké  
 repas quel-D 2PS-MA-manger.AOR Top  
 « Quel repas as-tu mangé donc ? »

c. **mì lí ?á lí òwò fjé ókàkɔ èmí óbò éké**  
 1PS-MA faire visage comme cela que 2PS-MA-manger.AOR qlq.chse quelle chse Top  
 « Je sais que tu as mangé quelque chose, c'est quoi donc? »

Afin de mieux comprendre le rôle de /éké/ en fin de phrase, en plus des phrases interrogatives, nous donnons des phrases déclaratives et également des phrases où il y a cooccurrence de /éké/ à savoir: dans la périphérie gauche comme marqueur de topic et en fin de phrase comme particule finale de phrase (ou particule finale de clause). Soient les phrases ci-dessous:

- (124) a. èmí ' éké  
 quoi Foc<sup>°</sup> p.f.c  
 «Quoi donc? »
- b. èmí óbò ' éké  
 quelle chose Foc<sup>°</sup> p.f.c  
 «QUELLE CHOSE donc? » = « Quoi donc? »
- c. mjì gâtó é éké  
 1PS-MA-manger.RES gateau Déf. p.f.c  
 « J'ai mangé le gateau donc. »
- d. ná kpékpè kómφ é éké  
 PS-MA-aller.AOR papier maison Déf. p.f.c  
 « Il est allé à l'école donc. »
- e. tràlé éké òfònì bé fò cò éké  
 habit Top<sup>°</sup> lequel Foc<sup>°</sup> 2PS-MA porter.RES p.f.c  
 « A propos d'habit, LEQUEL as-tu porté donc? »
- f. càsè é éké òfô kpékpé é éké má kà nì éké  
 hier Déf. Top<sup>°</sup> ton livre Déf Top<sup>°</sup> 1PS-MA lire p.r. p.f.c  
 « A propos d'hier, à propos de ton livre, je l'ai lu donc. »

Après avoir analysé la distribution de /éké/ et au vue des phrases ci-dessus, nous pouvons conclure que /éké/ a deux fonctions avec un noyau interprétatif commun vue le caractère « présuppositionnel » de la phrase avec /éké/ comme particule finale de clause. En effet, (123a) / èmí fi éké / «Qu’as-tu mangé, donc? » présuppose que le locuteur partage la connaissance selon laquelle son interlocuteur a mangé quelque chose, de manière comparable aux expressions « donc », « au juste » en fin de phrase en français (Quelle est cette chose? Qu'est-ce que c'est? C'est quoi donc? C'est quoi au juste?). Toute la phrase a donc une qualité quasi topicale. Quelle est donc la position de /éké/, particule finale de clause?

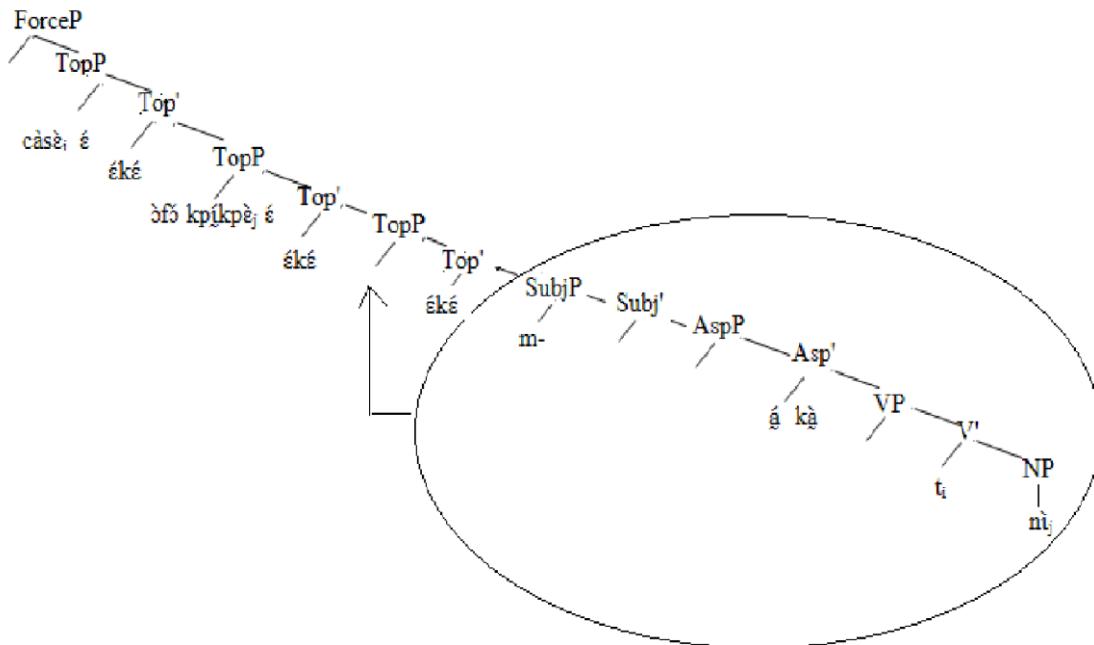
Au vue des données et d'après la structure de la périphérie gauche de la phrase, et des propriétés interprétatives de /éké/ en position finale de phrase, une hypothèse qui mérite d'être prise en considération est que /éké/ final aussi se trouve en position [Top°]. Et qu'en fait, lorsque /éké/ apparaît en position finale de phrase; c'est tout simplement le fait que toute la phrase bouge en position [Spec, Top°] dans une relation de Spécifieur-Tête. Il semble y avoir un parallèle, au moins partiel, avec une construction spéciale en Gungbe où selon l'analyse d'Aboh 2004, le Top° /yà/ du Gungbe, l'équivalent de /éké/ en abidji se trouve en position finale de phrase et est précédé par le Foc° /wè/, l'équivalent de / bé / en abidji (voir exemple ci-dessous tiré de Aboh, 2004).

Ùn kànbíś' dʒ Kófí xɔ àgásá lɔ́ wè yà  
 1sg ask that Kofi buy crab Det Foc Top Int  
 'I asked whether KOFI BOUGHT THE CRAB (as expected)?'

Cet ordre exceptionnel /...we ... ya... / en Gungbe est décrit par Aboh comme dérivé par un mouvement “effet boule de neige” (snowballing) de toute la phrase en [Spec, TopP]. Cette ligne d’analyse suggérerait donc que / éké / se trouve dans la périphérie gauche; et qu’en fait la structure observée est due au fait que toute la phrase /má kà nì/ « Je l’ai lu. » bouge à la position [Spec, TopP]. Ceci rejoint une analyse fréquemment proposée des particules finales de clause (cf. Aboh, 2004; Endo, 2006). Nous donnons ci-dessous en (125) la représentation cartographique de la phrase en (124f) reprise ci-dessous en termes de cette analyse (snowballing):

càsè é éké òfó kpékpé é éké má kà nì éké  
 hier Déf. Top° ton livre Déf Top° 1PS-MA lire p.r. p.f.c  
 « A propos d’hier, à propos de ton livre, je l’ai lu donc. »

(125)



càsè é éké òfó kpékpé é éké / m- á kà nì- / éké  
 hier Déf. Top° ton livre Déf Top° 1PS-MA lire p.r. p.f.c  
 « A propos d’hier, à propos de ton livre, je l’ai lu donc. »

### 5.3.2. Les éléments susceptibles d'être topicalisés

La langue abidji admet la topicalisation de tous les constituants syntaxiques contrairement à la focalisation qui, quant à elle, est restreinte aux syntagmes nominaux. Cependant, hormis la topicalisation des ajouts, la topicalisation des arguments (uniquement l'Objet Direct car cela n'est pas vrai pour l'Objet Indirect et les autres PP) nécessite la présence d'un pronom résomptif (anaphorique), co-indicé avec l'élément topicalisé, dans le commentaire qui suit le topic de sorte à ce que ce pronom puisse faire référence au topic. Nous donnons en (126) des exemples de topicalisation en abidji.

- (126) a. kòffí à pá òkókò càsé  
Kofi MA acheter.RES banane hier  
« Kofi a acheté de la banane hier. »
- a'. càsé<sub>i</sub> éké kòffí à pá òkókò t<sub>i</sub>  
hier<sub>i</sub> Top° Kofi MA acheter.RES banane t<sub>i</sub>  
« A propos d'hier, Kofi a acheté de la banane. »
- b. kòffí í pá òkókò ní ?ìgá  
Kofi MA acheter.HAB banane jours certains  
« Kofi achète de la banane certains jours. »
- b'. ní ?ìgá<sub>i</sub> éké kòffí í pá òkókò t<sub>i</sub>  
jours certains<sub>i</sub> Top° Kofi MA acheter.HAB banane t<sub>i</sub>  
« A propos de certains jours, Kofi achète de la banane. »
- c. kòffí è pìpjé òkókò é nám∅ nám∅  
Kofi MA éplucher.RES banane Déf. bien bien  
« Kofi a (très) bien épluché la banane. »
- c'. nám∅ nám∅<sub>i</sub> éké kòffí è pìpjé òkókò é t<sub>i</sub>  
bien bien<sub>i</sub> Top° Kofi MA éplucher.RES banane Déf. t<sub>i</sub>  
« A propos de (très) bien, Kofi a (très) bien épluché la banane. »

Nous constatons, en effet, que la topicalisation des ajouts (syntagmes adverbiaux) en l'occurrence / càsé / « hier », / ní?igá / « certains jours » et / námq námq / « très bien » ne nécessite pas la présence de pronom résomptif (anaphorique) faisant référence au topic; il n'y a que la trace (cf. (126a', b' & c')).

Alors qu'on a que la trace de l'élément topicalisé dans le commentaire qui suit le topic dans la topicalisation des ajouts; on a la présence obligatoire du pronom résomptif dans la topicalisation des syntagmes nominaux (DP, NP). Les phrases en (126) et (127) nous révèlent ainsi les différences fonctionnelles de ces syntagmes.

- (127) a. kòfí lí                      rícé  
           Kofi connaître-AOR sagesse  
           « Kofi connaît la sagesse. » => « Kofi est intelligent. »

a'. rícé i        éké kòfí lí                      nì<sub>i</sub>  
       sagesse<sub>i</sub> Top° Kofi connaître-AOR p.r.<sub>i</sub>  
       «A propos de **sagesse**, Kofi **la** connaît.» («la» pronom résomptif)

b. kòfí òń̩                      tíkrílí  
       Kofi être-AOR petit  
       « Kofi est petit. »

b'. tíkrílí i        éké kòfí ń̩                      nì<sub>i</sub>  
       petit<sub>i</sub> Top° Kofi être-AOR p.r.<sub>i</sub>  
       « A propos de petit, Kofi l'est. »

Si l'abidji admet la non-présenc d'un élément résomptif de l'élément topicalisé dans le commentaire qui suit le topic dans la topicalisation des syntagmes adverbaux; cela n'est pas le cas dans la topicalisation des syntagmes nominaux comme l'indiquent les phrases ci-dessous en (128):

- (128) a. kòfí è pìpjé òkókò é  
Kofi MA éplucher.RES banane Déf.  
« Kofi a épluché la banane. »
- b. kòfí<sub>i</sub> éké t<sub>i</sub> è pìpjé òkókò é  
Kofi<sub>i</sub> Top<sup>o</sup> t<sub>i</sub> MA éplucher.RES banane Déf.  
« A propos de Kofi, il a épluché la banane. »
- c. òkókò<sub>i</sub> é éké kòfí è pìpjé nì<sub>i</sub>  
banane<sub>i</sub> Déf. Top<sup>o</sup> Kofi MA éplucher.RES p.r.<sub>i</sub>  
« A propos de la banane, Kofi l'a épluchée. »

Comme nous pouvons le constater, contrairement à la phrase (128c) qui contient un pronom résomptif en l'occurrence /nì/ qui fait référence à / òkókò é /, la phrase (128b) n'en contient pas; parce qu'il y a une restriction très générale dans les langues qui bloque le pronom résomptif dans la position sujet (ici la R-Expression « Kofi ») adjacente au Complémenteur (cf. Shlonsky, 2013).

En ce qui concerne la topicalisation du verbe, nous remarquons le même phénomène que dans les constructions focus. En effet, le verbe ne peut-être topicalisé que sous sa forme nominale. Nous avons ci-dessous des exemples de topicalisation du verbe.

- (129) a. kòfí è pìpjé òkókò é  
Kofi MA éplucher.RES banane Déf.  
« Kofi a épluché la banane. »
- b. épìpjé<sub>i</sub> éké kòfí è pìpjé<sub>i</sub> òkókò é  
le fait d'éplucher<sub>i</sub> Top<sup>o</sup> Kofi MA éplucher<sub>i</sub>.RES banane Déf.  
« A propos d'éplucher, Kofi a épluché la banane. »

\*c. épìpjéí éké kòfí ti òkókò é  
le fait d'éplucher Top° Kofi ti banane Déf.

\*c'. épìpjéí òkókòj é éké kòfí ti tj  
le fait d'éplucher<sub>i</sub> banane<sub>j</sub> Déf. Top° Kofi ti tj

Les phrases en (129c-c') sont agrammaticales parce qu'on ne peut pas topicaliser le verbe (ni le VP entier, comme l'agrammaticalité de (129c') le montre). Autrement dit, un constituant verbal n'est pas topicalisable, seule la forme nominale du verbe l'est, et la trace du Verbe doit être prononcée afin de satifaire les contraintes de réalisation morphologique (tonale) de la couche flexionnelle.

### 5.3.3. L'ordre Topic, Focus, élément Wh

Comme nous l'avons déjà signifié, la structure de la périphérie gauche de la phrase telle que définie par Rizzi, 1997 impose cet ordre: ForceP>TopP>FocP>FinP qui peut selon les besoins s'étendre avec d'autres positions telles que [TopP] pour l'italien mais aussi pour l'abidji dans le cas d'une prolifération de topic. Soit les phrases abidji ci-dessous:

- (130) a. kòfí è pìpjé òkókò é càsé  
Kofi MA éplucher.RES banane Déf. hier  
« Kofi a épluché la banane hier. »
- b. òkókò éi bé kòfí pìpjè ti càsé  
banane Déf.i Foc° Kofi éplucher.RES ti hier  
« C'est LA BANANE que Kofi a épluchée hier. »

- c.      càséj    éké    òkókò    éi    bé    kòfí    pìpjè                t<sub>i</sub>    t<sub>j</sub>  
 hier<sub>j</sub>    Top°    banane    Déf.<sub>i</sub>    Foc°    Kofi    épucher.RES    t<sub>i</sub>    t<sub>j</sub>  
 « A propos d'hier, c'est LA BANANE que Kofi a épulchée. »

- \*d.      òkókò    éi    bé    càséj    éké    kòfí    pìpjè                t<sub>i</sub>    t<sub>j</sub>  
 banane    Déf.<sub>i</sub>    Foc°    hier<sub>j</sub>    Top°    Kofi    épucher.RES    t<sub>i</sub>    t<sub>j</sub>

Comme nous pouvons le constater, l'ordre FocP>TopP n'est pas admis dans la langue; d'où l'agrammaticalité de la phrase (130d). Seule la combinaison TopP>FocP est admise. En effet, d'après le schéma de la périphérie gauche proposé par Rizzi, 1997 (avec des variations paramétriques pour l'italien) et repris dans bien d'autres travaux entre autres Rizzi, 2004; Pollock & Poletto, 2004; ... , nous pouvons dire qu'en abidji l'élément focalisé et l'élément topicalisé doivent apparaître dans l'ordre stricte: élément topicalisé - élément focalisé exactement comme dans la phrase (130c).

En outre, il serait intéressant de savoir si les éléments topicalisés peuvent apparaître simultanément avec les éléments Wh puisque ces derniers occupent la même position que les éléments focalisés. Pour cela nous allons comparer les phrases ci-dessous:

- (131) a.      òkókò    éi    éké    épìpjéj                bé    kòfí    pìpjèj                nìj  
 banane    Déf.<sub>i</sub>    Top°    le fait d'éplucher    Foc°    Kofi    épucher.RES    p.r.  
 « A propos de la banane, c'est EPLUCHER que Kofi l'a épulchée. »
- \*a'      épìpjéj                bé    òkókò    éi    éké    kòfí    pìpjèj                nìj  
 le fait d'éplucher    Foc°    banane    Déf.    Top°    Kofi    épucher.RES    p.r.

La phrase en (131a) montre clairement qu'en abidji, on peut avoir de façon successive un élément topicalisé et un élément focalisé dans une même phrase. Et ce en accord avec l'ordre établi dans la structure de la couche CP, à savoir: la périphérie gauche de la phrase. Tout autre ordre engendre l'agrammaticalité de la phrase (cf. (131a')).

Dans les phrases en (132), nous avons plusieurs possibilités de combinaison avec les différents éléments de la phrase. Ainsi on a soit la topicalisation de l'objet suivi d'un élément Wh (cf.132a) soit la topicalisation d'ajonction suivi d'un élément Wh (cf 132b)

- (132) a. òkókò éi éké èmí ' kòfí lì mώi càsé  
banane Déf. Top° quoi Foc° Kofi faire.RES p.r. hier  
« A propos de la banane, qu'est-ce que Kofi en a fait hier? »
- b. càséj éké èmí ' kòfí lì t<sub>i</sub> àdìkà té t<sub>j</sub>  
hier Top° quoi Foc° Kofi faire.RES t<sub>i</sub> marché au t<sub>j</sub>  
« A propos d'hier, qu'est-ce que Kofi a fait au marché? »

Au regard des phrases en (132), nous constatons que le marqueur de focus est réalisé sous sa variante phonologique à savoir: le ton haut flottant / ' / lorsqu'on a / èmí/ (élément Wh) (cf. 132a). Cependant, la présence de la variante morphologique du marqueur de focus à savoir: / bé / est obligatoire lorsqu'on a / èmí/ interprété comme l'élément wh correspondant à pourquoi (Reason) (cf. 133a) ci-dessous.

- (133) a. càséi éké èmí bé kòfí pìpjè òkókò é àdìkà té t<sub>i</sub>  
hier Top° pourquoi Foc° Kofi éplucher.RES banane Déf. marché au t<sub>i</sub>  
« A propos d'hier, pourquoi Kofi a épluché la banane au marché? »
- b. càséj éké èmí ' kòfí pìpjè t<sub>i</sub> àdìkà té t<sub>j</sub>  
hierj Top° quoi Foc° Kofi éplucher.RES t<sub>j</sub> marché au t<sub>i</sub>  
« A propos d'hier, qu'est-ce que Kofi a épluché au marché? »

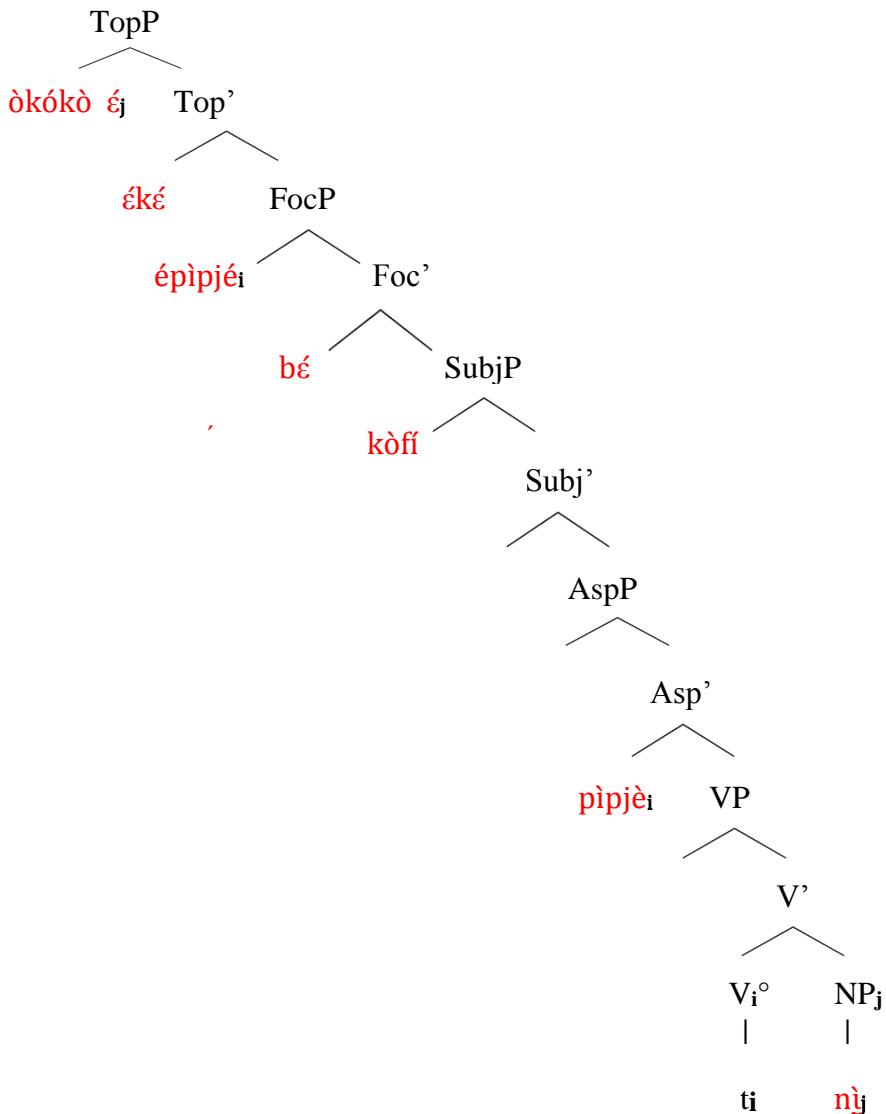
En effet, les phrases en (133) ont une signification différente selon qu'on a la variante morphologique ou la variante phonologique du marqueur de focus. Remarquons aussi que lorsqu'on a / èm̩/ interprété comme « pourquoi », un object direct peut bien sûr apparaître dans la structure de la phrase; alors que lorsqu'on a / èm̩/ interprété comme « quoi », on n'a pas un objet prononcé, mais la trace de l'objet, comme le montre le contraste minimal ci-dessous:

**Qu'est-ce que** tu as mangé?

Evidemment, l'ambiguité du morphème /èm/ (« quoi » ou « pourquoi ») est enlevée par l'alternance du marqueur focal réalisé ou nul: tandis que normalement les deux réalisations de Foc alternent librement, elles se sont spécialisées pour indiquer de manière non-ambigüe les deux interprétations.

Après avoir analysé l'ensemble de la couche fonctionnelle (CP), nous donnons ci-dessous la cartographie de la phrase en (131a) avec l'objet comme élément topicalisé.

(134)



òkókò éj éké épìpjéi bé kòfí pìpjèi nìj  
 banane Déf. Top° le fait d'éplucher Foc° Kofi éplucher.RES p.r.  
 « A propos de la banane, c'est EPLUCHER que Kofi l'a épluchée. »

## **6. CONCLUSION**

L'objectif de ces travaux de recherche, c'est de pouvoir décrire scientifiquement la langue abidji selon la Théorie Générativiste de la Grammaire Universelle. L'abidji est donc une des langues de la grande famille linguistique kwa dont l'abbey, l'akyé, l'ébrié (en Côte d'Ivoire), le twi (au Ghana), le gungbe (au Bénin), le yorouba (au Nigeria), etc. Aussi avons-nous procédé par étapes: d'abord l'étude du système phonologique de la langue; puis l'analyse du système flexionnel et enfin celle du système fonctionnel qui définit la périphérie gauche de la structure de la phrase et tout cela dans le but de cerner la cartographie de l'énoncé verbal en abidji, langue objet de nos études.

### **6.1. LE SYTEME PHONOLOGIQUE**

D'après l'étude descriptive des sons de la langue abidji à travers les paires minimales, nous avons identifié 42 phonèmes, dont 24 consonnes et 18 voyelles, regroupés dans les tableaux phonologiques de la langue (voir la section 2.1). L'abidji étant une langue à tons, nous avons également énuméré 2 tonèmes de base à savoir : le ton haut (H) et le ton bas (B). Les deux tons modulés: le ton descendant (HB) et le ton montant (BH) que l'on trouve dans la langue étant, en effet, le résultat d'un processus de modification de la structure syllabique. Le ton modulé résulte donc de la fusion des deux tons de base (ou tons ponctuels). L'importance des tons est due au fait que ces tons jouent un rôle distinctif tant au niveau lexical qu'au niveau grammatical. Nous avons, par ailleurs, constaté que les verbes de l'abidji ne possèdent pas de ton propre mais portent les tons (schèmes tonals) du système aspecto-modal. De même avons-nous constaté que les mots (lexèmes) de plus de trois syllabes en abidji sont, en réalité, des mots composés.

En ce qui concerne les modifications tonales, nous avons en abidji le downstep tonal qui est dû au fait qu'une syllabe dans un mot, un énoncé donné est prononcée sur un niveau de hauteur plus faible que les précédentes; et l'amuïssement qui consiste en l'atténuation ou en la disparition complète d'un phonème ou d'une syllabe dans un lexème. Quant aux structures syllabiques, elles nous ont permis d'identifier 2 types de structure syllabique: la syllabe de type V et la syllabe de type CV; et 2 types d'harmonie vocalique: l'harmonie vocalique ATR (d'où la présence de voyelles [+/-ATR]) et l'harmonie vocalique d'arrondissement (distinction entre les voyelles [+/- postérieure]).

## **6.2. LE SYSTEME FLEXIONNEL**

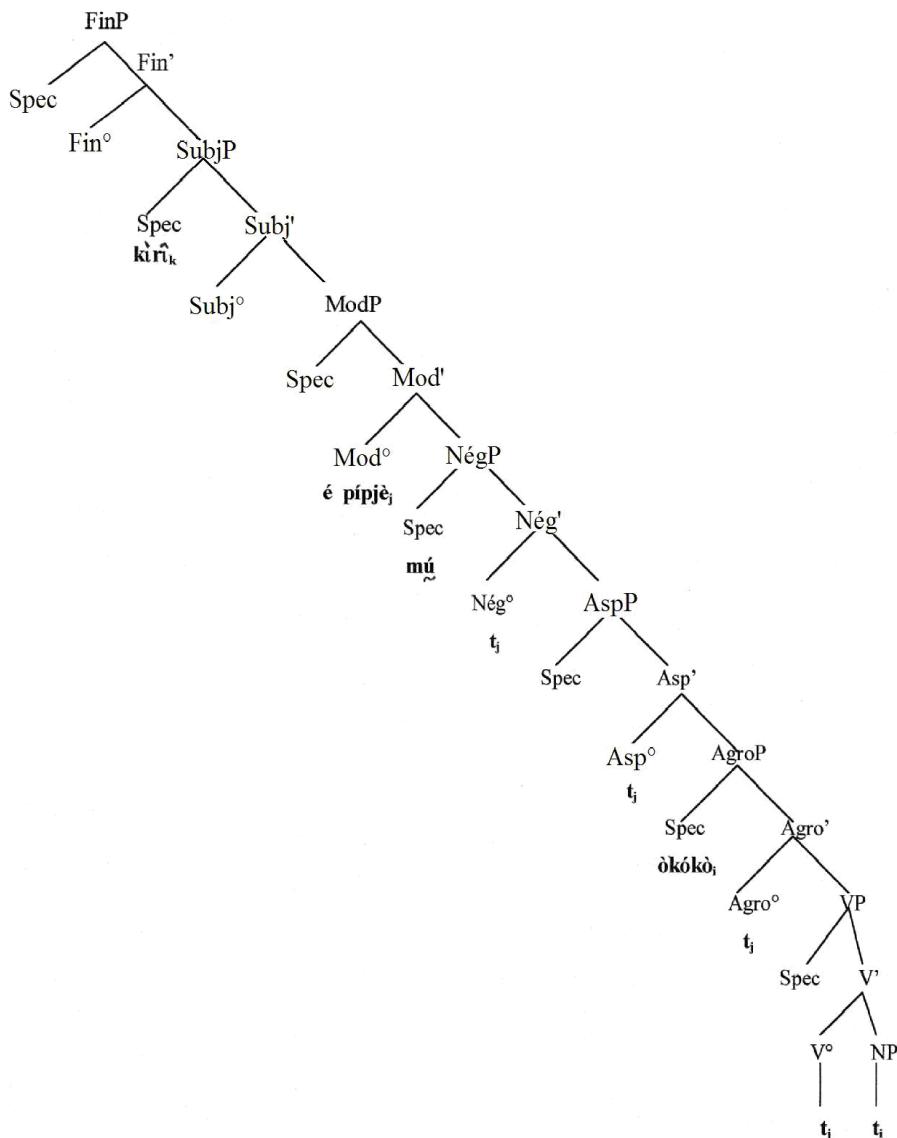
Après avoir établi le système phonologique de la langue, nous nous sommes intéressés au système flexionnel afin de définir l'ordre des mots dans l'énoncé. Toute phrase neutre, c'est-à-dire ayant une interprétation normale ou non marquée en abidji suit l'ordre Sujet-Verbe-Objet. Pour cela, il nous a fallu identifier les différents syntagmes à savoir: le syntagme nominal défini comme un groupe de mots dont la tête est un nom et qui est un des constituants obligatoires dans la déclarative, le syntagme verbal défini comme un groupe de mots dont la tête est un verbe: l'analyse du NP et du VP étant celle adoptée pour le syntagme adjectival (AP) et le syntagme postpositionnel (PP). En se basant sur l'analyse universaliste de Kayne, 1994, nous admettons que toutes les structures des énoncés abidji sont de type Spécifieur-Tête-Complément (cet ordre étant également préservé dans les phrases subordonnées), et que l'ordre [NP-D°] et [NP-P°] observés dans la langue sont analysés comme des cas de mouvement du complément vers une position de spécifieur à la gauche de la tête D° (Défini) et P° (Postposition).

L'abidji, contrairement à l'italien ou l'espagnol, n'est pas une langue à sujet-nul. En effet, l'abidji ne manifeste pas une flexion morphologique riche au niveau de la couche flexionnelle (IP) par rapport aux accords sujet - verbe (genre, personne, nombre) contrairement aux langues à sujet nul; d'où l'expression obligatoire du sujet dans la phrase abidji. Comme exemples, nous avons les phrases en (24) reprise ci-dessous:

a	mì lá italien	a' *    — lá italien (abidji)
b	Je parle italien	b' *    — parle italien (français)
c	lo parlo italiano	c'       — parlo italiano (italien)

L'analyse de la couche IP de la langue nous a donc permis de relever les marqueurs préverbaux de l'abidji, ceux-ci ayant une fonction aspecto-modale. En effet, les verbes de l'abidji sont pour la plupart des verbes monosyllabiques; ils ne peuvent donc supporter seuls le schème tonal des différents modes et aspects; d'où la présence des marqueurs préverbaux. Nous avons pu identifier 3 modes: le mode déclaratif avec les aspects suivants: le résultatif, l'habituel, le progressif, le projectif et l'aoriste, le mode contre-factif en l'occurrence: le mode éventuel et le mode irréel et le mode conditionnel dont le conditionnel avec la particule de mode /àlì/ ou avec /có/ et /lì fún̩/.

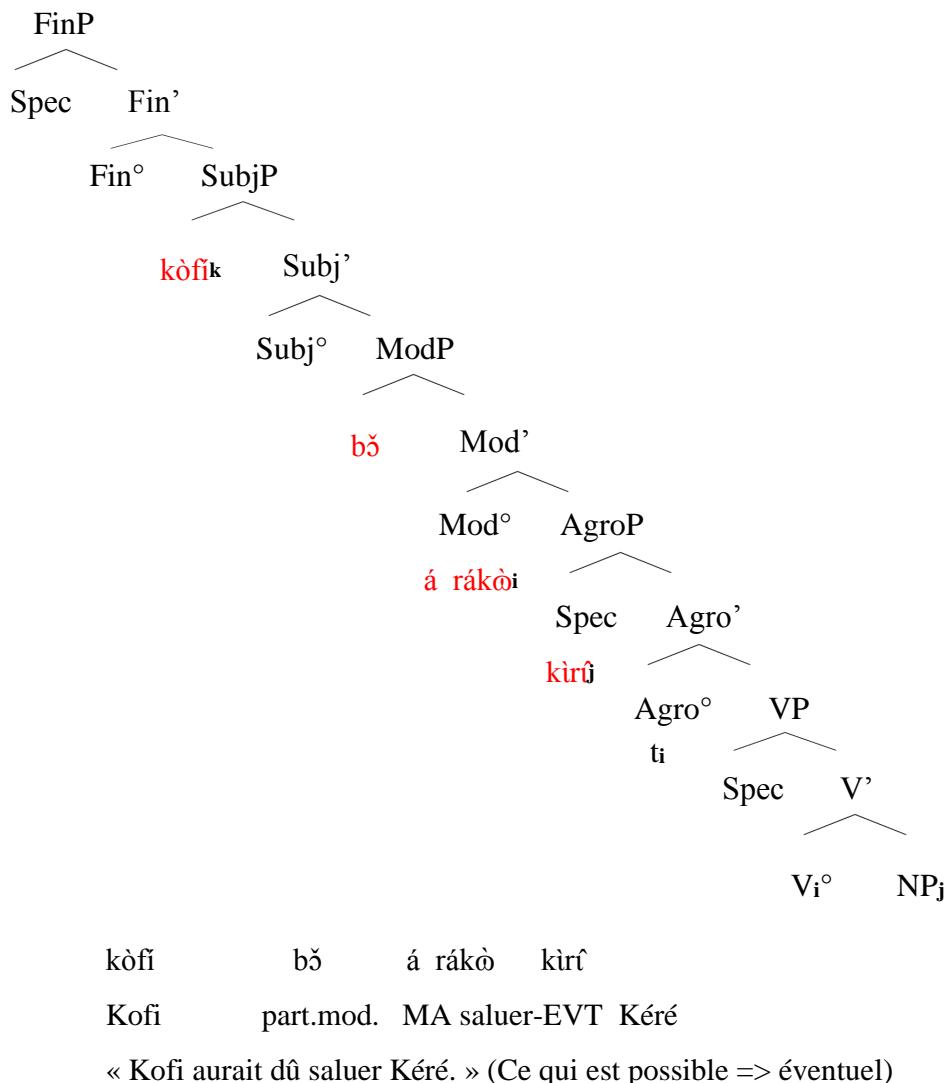
Comme exemple pour les phrases au mode déclaratif, nous donnons ci-dessous la représentation de la phrase en (55):

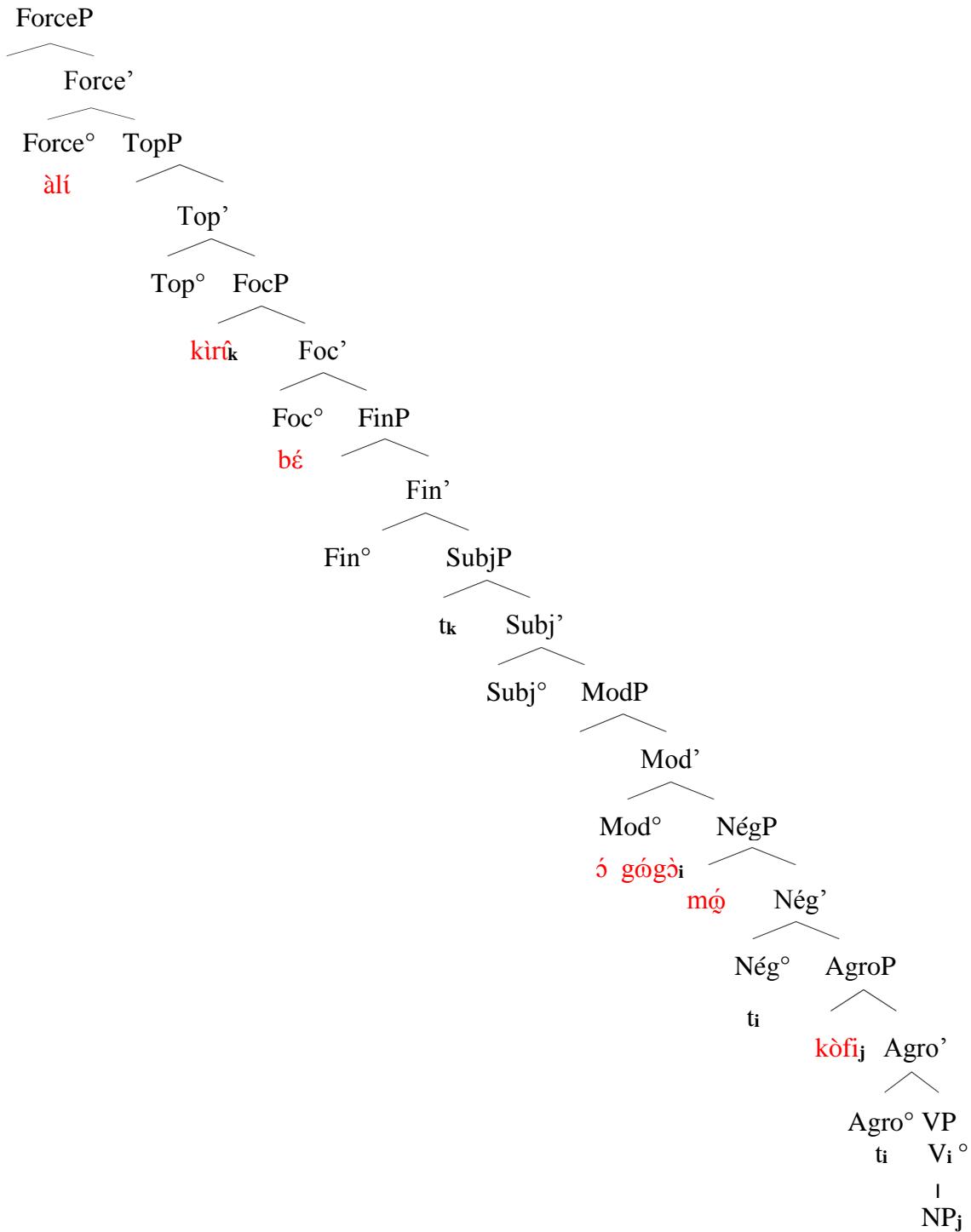


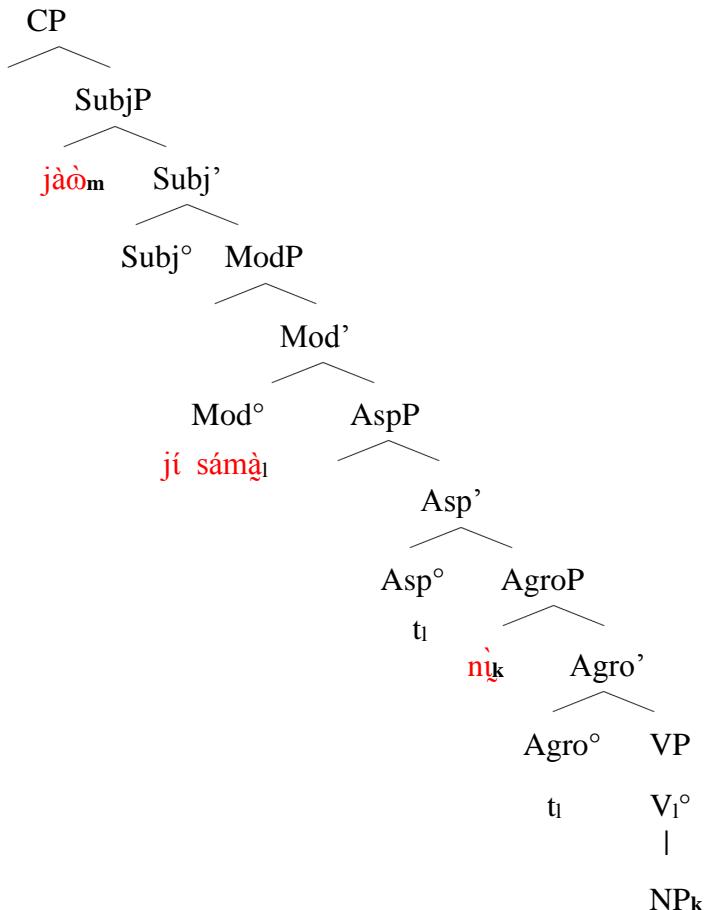
kír̩                    é pípjè mú                    òkókò  
 Kéré                  MA+NEG éplucher-RES part.nég banane  
 « Kéré n'a pas épluché de banane. »

Le marqueur de négation / '... mÚ/, morphème discontinu, est caractérisé par le tonème haut / ' / intervenant entre le sujet et le verbe suivi de la particule de négation /mÚ/ qui intervient juste après le verbe.

Contrairement aux particules du mode conditionnel, les particules du mode contre-factif /bɔ/ et /òtò/ sont, tout comme le marqueur de négation, des têtes fonctionnelles qui projettent leur propre schéma X-barre au sein de la couche IP à savoir: [FinP]. En guise d'illustration, nous reprenons ci-dessous la représentation en (74) avec /bɔ/ (mode contre-factif) suivi des représentations en (83) et (84) avec « àlì » (mode conditionnel).







jàò      jí sámà      nì

Yao    MA convoquer-PROJ    p.r.

... ; Yao le convoquera. » (Ce qui est possible sous une condition => conditionnel)

### 6.3. LE SYSTEME ASPECTO-MODAL

L'analyse des différents modes et aspects de l'abidji, nous a permis de dégager l'ordre des unités grammaticales dans les phrases à la forme affirmative, mais aussi celui manifesté dans les phrases à la forme négative. L'étude des aspects de la langue nous a révélé que la notion de temps est exprimée en abidji par l'emploi des adverbes de temps tels que: /càsè/ « hier », /ámrè/ « aujourd'hui », /kpànl/ « demain »; et que contrairement

à des langues telles que le français, l'anglais, le gunge (langue kwa du Bénin), ... l'abidji manifeste plutôt des distinctions aspectuelles à l'intérieur du mode déclaratif.

L'ordre d'occurrence des mots dans une phrase déclarative en abidji étant:

Sujet - particule de mode nulle - (négation) - MA - Verbe - (part. nég.) - Objet.

Il y a donc le sujet suivi du mode caractérisé par le trait [+/-actuel]. Cette caractérisation du mode détermine, en effet, le mode et l'aspect auquel est associé le verbe, qui lui-même est suivi de l'objet. A la forme négative, l'ordre établi reste identique à celui d'une phrase affirmative avec une modification au niveau du schème tonal (due au ton haut du marqueur de négation) et la présence de la particule de négation /mÙ/ lorsqu'il s'agit d'un verbe dissyllabique. (Voir la section 4.1)

Outre le mode déclaratif, nous avons également pu identifier le mode contre-factif. Le mode contre-factif est le mode qu'utilise le locuteur abidji pour dire soit ce qu'il aurait pu faire s'il n'y avait pas un empêchement/obstacle (on parle alors d'éventualité), soit ce qu'il aurait dû faire n'eut été une incapacité, une invalidité (on parle alors d'irréalité). L'ordre des mots dans une phrase contre-factive étant le suivant:

S - Particule de mode - MA - V - O / particule /bɔ/ pour l'éventuel et /øtø/ pour l'irréel.

Aussi avons-nous réalisé que contrairement aux phrases déclaratives, les phrases contre-factives n'ont pas de projection [AspP] et donc pas de projection [NégP]; car les projections (couches) [AspP] et [NégP] sont étroitement liées. (Voir la section 4.2)

Quant au mode conditionnel, c'est le mode utilisé pour exprimer quelle serait la conséquence si un souhait, un vœu ou une supposition se réalisait. Ce souhait, ce vœu, cette supposition peut être soit à la forme affirmative, soit à la forme négative.

Aussi avons-nous identifié l'ordre de la structure phrasale au conditionnel comme suit:

Particule de mode - S - MA - V - O - S - MA - V - O (forme affirmative)

Particule de mode - S - Nég - MA - V -(Part. Nég.)- O - S - MA - V - O (forme négative)

Nous avons pu constater que le conditionnel peut être aussi représenté à l'aide des particules de mode / cō / et / lì finç /. La construction avec / cō / n'employant que le projectif; tandis que celle avec / lì finç / emploie l'aoriste et l'irréel. Bien que le conditionnel partage le même schème tonal que l'éventuel et l'irréel en l'occurrence le schème tonal /H H/ pour les verbes monosyllabiques et /H H B/ pour les verbes dissyllabiques; il faut noter que les particules de mode de l'éventuel /bɔ/ et de l'irréel /øtɔ/ apparaissent dans la couche IP en position [FinP], tandis que les particules de mode du conditionnel /àlì/ ainsi que / cō / et / lì finç / apparaissent dans la couche CP en position [Force°]. (Voir la section 4.3)

#### 6.4. LE SYSTEME DE LA PERIPHERIE GAUCHE

Après la couche IP (couche flexionnelle), nous avons pu analyser la couche CP (couche fonctionnelle de la périphérie gauche) de la langue abidji en nous appuyant essentiellement sur les travaux de Rizzi, 1997 sur la périphérie gauche de la phrase. Aussi avons-nous pu identifier les constructions Focus, les constructions Wh et les constructions Topic de l'abidji. Cela nous a permis d'énumérer les éléments pouvant occuper ces positions dans la structure de la phrase en abidji. Il s'agit, d'une part, de l'élément topicalisé en position [Spec, TopP] et du marqueur de topic / éké / en position [Top°]; et d'autre part, de l'élément focalisé ou alors de l'élément Wh à la position: [Spec, FocP] avec le marqueur de focus / bé / en position [Foc°]; tous ces éléments apparaissant, en effet, dans la structure super-ordonnée de la périphérie gauche (CP).

Concernant les constructions Focus, nous disons que la focalisation est un procédé syntaxique qui nécessite le mouvement de l'élément focalisé vers une position spécifique, en l'occurrence la position [Spec, FocP], afin de vérifier et de satisfaire le critère focus étant donc dans une relation Spécifieur-Tête avec la tête focale. Selon nos analyses, tous les constituants syntaxiques à savoir: le sujet, le verbe et l'objet peuvent être focalisés. Cependant, contrairement aux autres constituants, la focalisation du verbe se fait non pas avec une trace en position in-situ; mais avec le verbe fléchi (morphème d'actualisation + verbe, tous deux portant le schème tonal aspecto-modal) dans la couche flexionnelle et la forme nominale du verbe dans la périphérie gauche.

Nous avons pu constater que les constructions Focus, contrairement aux constructions Topic, se comportent différemment vis-à-vis du Principe du Weak Cross Over (WCO). En effet, quelque soit l'élément topicalisé, la topicalisation ne donne pas lieu aux effets de WCO; ce qui n'est pas le cas pour la focalisation générant alors une agrammaticalité comme l'illustrent les phrases en (87) reprises ci-dessous:

- a.      áfwě<sub>i</sub>    **éké**    èní<sub>j</sub>            jíhà    j́fò                nì<sub>j</sub>  
 Affouet<sub>i</sub> Top<sup>°</sup> Poss-3PS<sub>i</sub> mère aimer-AOR clitic<sub>i</sub>  
 « A propos d'Affouet<sub>i</sub>, sai mère li'aime. »
  
- b.      \*áfwě<sub>i</sub>    **bé**    èní<sub>j</sub>            jíhà    j́fò                t<sub>i</sub>  
 Affouet<sub>i</sub> Foc<sup>°</sup> Poss-3PS<sub>i</sub> mère aimer-AOR t<sub>i</sub>
  
- b'.     áfwě<sub>i</sub>    **bé**    èní<sub>j</sub>            jíhà    j́fò                t<sub>i</sub>  
 Affouet<sub>i</sub> Foc<sup>°</sup> Poss-3PS<sub>j</sub> mère aimer-AOR t<sub>i</sub>  
 « C'est AFFOUET<sub>i</sub> que saj mère aime. »

b''.      áfwě<sub>i</sub>    bé    kòffí<sub>j</sub>    èný<sub>j</sub>    jíhà    jòfò    t<sub>i</sub>  
 Affouet<sub>i</sub> Foc<sup>o</sup> Kofi<sub>j</sub> Poss-3PS<sub>j</sub> mère aimer-AOR t<sub>i</sub>  
 « C'est AFFOUET<sub>i</sub> que la mère de Kofi<sub>j</sub> aime. »

Contrairement aux projections TopP, on ne peut avoir qu'une seule projection FocP en abidji ; autrement dit, / bé / n'apparaît qu'une seule fois dans la structure de la phrase en abidji. La position [Spec, FocP] ne pouvant accueillir qu'un seul élément à la fois: soit un élément focalisé, soit un élément Wh : les éléments focalisés et les éléments Wh ne pouvant apparaître ensemble dans une même phrase.

Après l'analyse des constructions Wh en abidji, nous avons pu constater que celles-ci sont semblables aux constructions focus au niveau structurel car tout comme les éléments focus, les éléments Wh, apparaissent à la gauche du marqueur de focus /bé / bien qu'étant deux constructions différentes l'une de l'autre au niveau sémantique. En effet, nous avons une phrase interrogative d'une part et une construction Focus d'autre part. Nous avons aussi pu déterminer le statut de /ló òwò/ « comme cela/comme ceci » et de /òwò/ « que », toutes deux, des conjonctions introduisant des subordonnées complétives. Et l'analyse nous a permis de conclure que la sélection de l'une ou l'autre conjonction est déterminée par le verbe: /ló òwò/ « comme cela/comme ceci » introduisant une interrogative et /òwò/ « que » introduisant une déclarative; ce qui nous a permis d'admettre que /ló òwò/ « comme cela/comme ceci » et /òwò/ « que » sont deux éléments distincts compte tenu des différences distributionnelles et interprétatives.

Aussi l'analyse des données montre que rien ne peut intervenir entre /èmí/ « quoi » et le marqueur de focus / bé /. Ils sont, en effet, étroitement liés tout comme les éléments focalisés et le marqueur de focus / bé / dans les constructions Focus.

Une autre remarque importante est que lorsqu'on a / èmí / (Reason), l'objet reste en position in-situ. Par contre, lorsqu'on a /èmí/ (élément Wh), on n'a pas l'objet en position in-situ mais plutôt sa trace, l'objet étant représenté par /èmí/ avec la présence du marqueur de focus qui est réalisé dans ce cas sous sa variante tonale. (cf. section 5.2)

Quant aux constructions Topic, elles sont semblables aux constructions focus/Wh. En effet, dans toutes ces constructions, les éléments focalisés, les éléments Wh et les éléments topicalisés bougent de leur position in-situ vers la périphérie gauche. Et de même que les éléments focalisés/Wh apparaissent toujours à gauche du marqueur de focus / bé /; les éléments topicalisés apparaissent aussi toujours à gauche de « éké » analysé comme étant le marqueur de topic. Aussi il est très important de noter que tout comme le marqueur de focus / bé /, le marqueur de topic / éké / peut se réaliser soit sous sa forme morphologique, soit sous sa variante tonale. Et conformément à la structure de la périphérie gauche de la phrase telle que décrite par Rizzi, 1997: les éléments topicalisés précèdent les éléments focalisés/Wh dans la structure de la phrase en abidji.

Nous avons constaté également que l'élément topicalisé apparaît après le complémenteur / òwò / « que » et précède l'élément focalisé; et que la présence du pronom résomptif / nì / est obligatoire lorsque l'élément topicalisé est l'objet. En effet, contrairement aux constructions Focus où on a la trace à la position in-situ lorsque l'élément focalisé est l'objet; on a en lieu et place d'une trace un pronom résomptif en l'occurrence / nì / dans les constructions Topic. La topicalisation des ajouts (syntagmes adverbiaux) tels que / càsé / « hier », / ní ?igă / « certains jours » et / námò námò / « très bien » ne nécessite pas la présence de pronom résomptif se référant au topic.

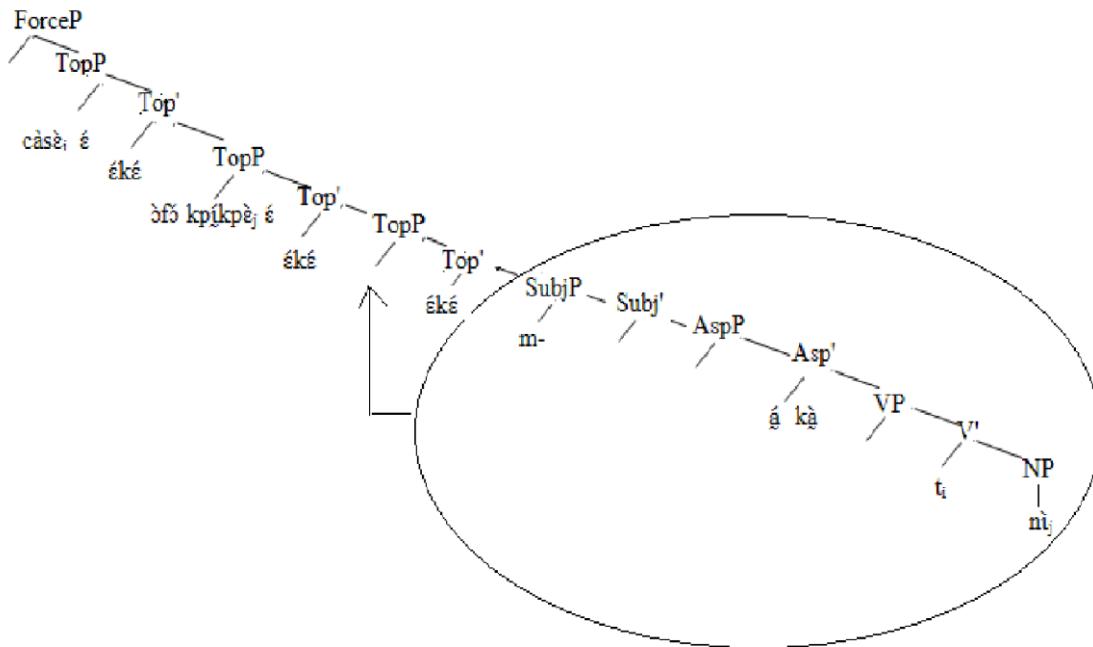
L'analyse des constructions Topic nous a permis de préciser la nature et la structure du topic par rapport au focus. Ainsi donc à la position [Spec, TopP] n'apparaissent que les arguments thématiques et à la position [Top°] apparaît /éké/ défini comme le marqueur de topic. Nous disons que l'abidji admet la topicalisation de tous les constituants syntaxiques excepté le verbe. En effet, en ce qui concerne la topicalisation du verbe, nous remarquons le même phénomène que dans les constructions focus. Autrement dit, le verbe, dans la phrase abidji, ne peut-être topicalisé que sous sa forme nominale.

Aussi avons-nous constaté que les éléments topicalisés n'apparaissent pas dans la même position que les éléments focalisés/Wh conformément à la structure super-ordonnée de la couche CP.

Il faut noter également qu'à l'instar de l'italien et du créole jamaïcain, on peut avoir en abidji un ou plusieurs éléments topicalisés dans une même phrase. En fait, on a non seulement une prolifération de /éké/ comme marqueur de topic dans la périphérie gauche de la phrase, mais également une cooccurrence de /éké/ comme particule finale de clause équivalent du « donc » en français. Observation faite sur la distribution de /éké/, nous avons retenu que /éké/ a bel et bien deux fonctions avec un noyau interprétatif commun vue le caractère « présuppositionnel » de la phrase avec /éké/ comme particule finale de clause. Les deux fonctions (marqueur de Top nominal et marqueur de phrase à caractère présuppositionnel) peuvent être partiellement unifiées syntaxiquement si on adopte pour le /éké/ final l'analyse esquissée dans le paragraphe suivant, inspirée de l'analyse de certaines structures à marqueur topic final dans les travaux d'Aboh, 2004.

Nous disons, en effet, que les positions de topiques peuvent être récursivement reitérées, donnant lieu à des séquences de topiques, chacun d'eux étant marqué par la tête /éké/.

L'abidji donne donc un argument très direct en faveur de l'hypothèse que la récursion de TopP est une véritable option de la Grammaire Universelle (une hypothèse qui avait été formulée jusqu'ici sur la base de langues qui n'ont pas de marqueur réalisé de Top<sup>o</sup>). En guise d'illustration, nous reprenons ci-dessous la représentation en (125):



càsè é    éké    òfó kpékpé é    éké / m- á kà nì- / éké  
 hier Déf. Top<sup>o</sup> ton livre Déf Top<sup>o</sup> 1PS-MA lire p.r. p.f.c  
 « A propos d'hier, à propos de ton livre, je l'ai lu donc. »

Contrairement aux deux premières positions topiques avec chacune son marqueur de topic/éké/, la particule finale de clause /éké/ (comme indique la représentation ci-dessus) est, quant à elle, précédée de l'IP /má kà nì/ «je l'ai lu», qui est topicalisée tout comme l'AdvP /càsè é/ «à propos d'hier» et le DP /òfó kpékpé é/ «à propos de ton livre».

L'approche de la périphérie gauche est donc de dire qu'il s'agit d'un système de têtes fonctionnelles qui, généralement à l'initiale de la phrase, attirent les éléments à leur Spec et signalent aux interfaces linguistiques les propriétés de base de l'énoncé. Aussi avons-nous vu que /éké/ peut-être également une particule finale de clause. En effet, vu les données et d'après la structure de la périphérie gauche de la phrase, nous disons que /éké/ en position finale de phrase tout comme /éké/ à la gauche de la phrase se trouve dans la périphérie gauche de la phrase en position [Top°]. Et qu'en fait, lorsque /éké/ apparaît en position finale de phrase c'est tout simplement le fait que toute la phrase bouge en position [Spec, TopP] dans une relation de Spécifieur-Tête avec /éké/ ([Top°]), précédé par le marqueur de focus /bé/ et ce à cause de l'“effet boule de neige” (snowballing). Soit la phrase (a) (cf. représentation ci-dessus) et la phrase (b):

a      càsè é    éké òfó kpékpé é    éké **má**        **kà** **nì** éké  
 hier Déf. Top° ton livre    Déf Top° 1PS-MA lire p.r. p.f.c  
 « A propos d'hier, à propos de ton livre, je l'ai lu donc. »

b      kpàní    éké òfó kpékpé é    éké **mó**        **kà'** **nì**  
 demain Top° ton livre    Déf Top° 1PS-MA lire p.r.  
 « A propos de demain, à propos de ton livre, je vais le lire. »

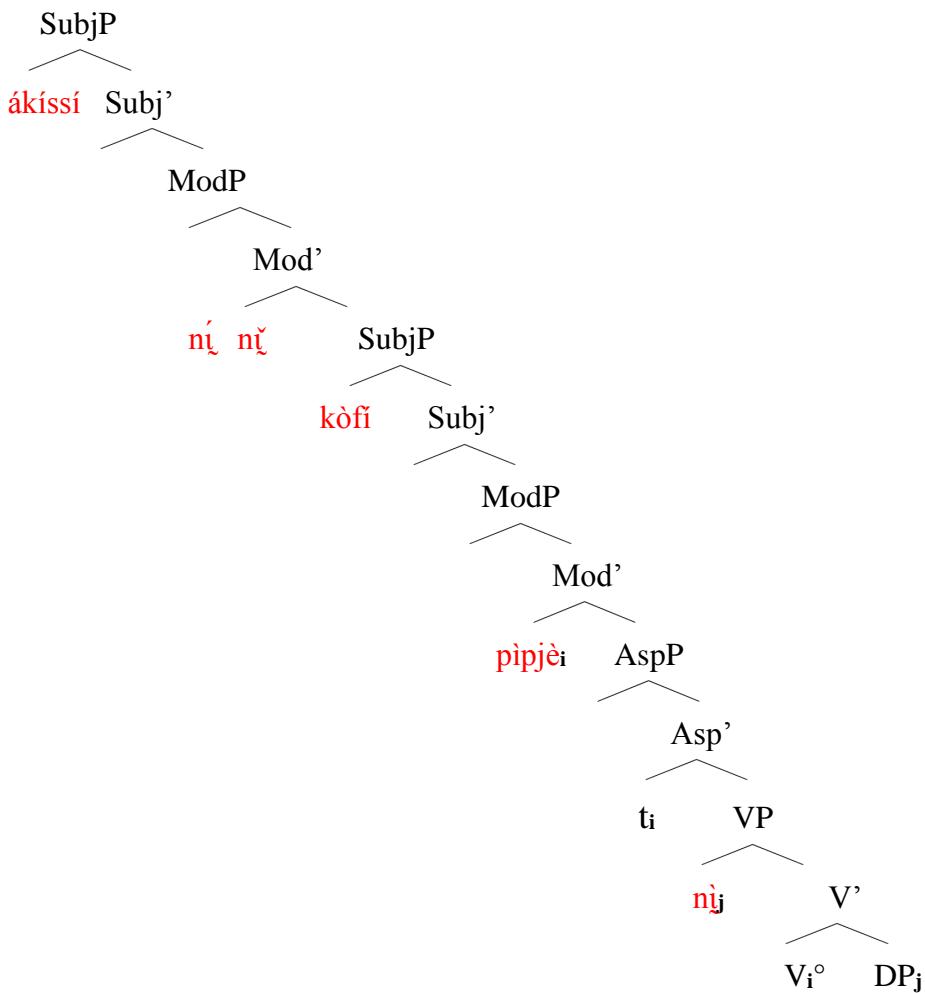
En observant ces phrases, une des explications à trouver serait de savoir pourquoi toute la phrase / **má kà nì** / bouge en [Spec, TopP] dans une relation Spécifieur-Tête avec /éké/ ([Top°]) laissant, par conséquent, un vide dans la position commentaire; si on admet avec Rizzi, 1997 que le topic est suivi du commentaire?

Dans ses récents travaux sur la périphérie gauche de la phrase, Rizzi, 2013 parle en effet de la recherche d'explications supplémentaires “further explanations” dans la séquence des têtes fonctionnelles de la couche CP, par rapport aux propriétés et aux restrictions de cooccurrence, qui remonteraient, par conséquent, aux Universaux linguistiques.

Dans le souci de cerner entièrement la structure de la phrase en abidji, nous nous intéresserons dans nos travaux de recherche à venir, d'une part, aux constructions Wh-multiples comme cela se présente dans les langues slaves afin d'indiquer si l'abidji possède des constructions Wh-multiples (des phrases avec plusieurs éléments Wh comme c'est le cas en hongrois, en roumain, etc.); et d'autre part, aux Constructions Verbales Sérielles ou Séries Verbales afin de voir de plus près, et ce à l'aide des récents travaux sur les Constructions Verbales Sérielles (Aboh, 2004; Per Baumann, 2013), ce phénomène linguistique qui suscite un débat incessant parmi les Spécialistes avec des divergences d'opinion quant à l'existence même du phénomène.

Nous donnons en guise d'illustration la représentation arborescente d'une phrase, énoncé abidji, avec la troncation de plusieurs couches à savoir: celle du Complémenteur / òwò /, celle du Topic / òkókò é éké / et celle du Focus / càsè bé /. Soit la phrase:

ákíssí ní ní              òwò òkókò éi    éké càsè; bé    kòfí pìpjè              nì tì  
Akissi MA dire.PROG que banane Déf.Top° hier Foc° Kofi éplucher.RES p.r.i tì  
« Akissi dit qu'à propos de la banane, c'est hier que Kofi l'a épluchée. »



## **BIBLIOGRAPHIE**

- ABOH E. O., 1993, Théorie syntaxique et syntaxe du gun, Ms, Université de Genève
- 1999, From the syntax of Gungbe to the Grammar of Gbe, Edition à la Carte SA. Sierre, Suisse
- 2004, The Morphosyntax of Complement-Head Sequences, Clause Structure and Word Order Patterns in kwa, Oxford University Press, New York
- 2006, The role of the syntax-semantics interface in language transfer, In Claire Lefebvre, Lydia White and Christine Jourdan eds., L2 Acquisition and Creole Genesis: Dialogues, Amsterdam: Benjamins, pp 221-252
- 2007, La genèse de la périphérie gauche du saramaka: un cas d'influence du substrat?, In K. Gadelii & A. Zribi-Hertz eds., Grammaires Créoles et Grammaire Comparative, Saint-Denis: Presses Universitaires de Paris, pp 73-97
- 2009, Clause Structure and Verb series, Linguistic Inquiry 40: 1-33
- 2010, C-type Negation markers on the Right, In Aboh Enoch O. and James Essegbe (eds.), Topics in Kwa Syntax, Natural Language and Linguistic Theory 78, Dordrecht: Springer 109-139
- 2010, The P-route, In Guglielmo Cinque and Luigi Rizzi (eds.), Mapping Spatial PPs, The Cartography of Syntactic Structures, Vol. 6, New York: Oxford University Press, 225-260
- ABOH, E. O. and PFAU R., 2011, What's a wh-word got to do with it?, In Benincà, P. & N. Munaro (eds.), Mapping the Left Periphery, The Cartography of Syntactic Structures, Vol. 5, New York: Oxford University Press, 91-124
- ABOH E. O. and SMITH N., 2012, The morphosyntax of non-iconic reduplications: A case study in Eastern Gbe and the Surinam creoles, In Aboh, Smith and Zribi-Hertz (eds), The Grammar of Reiteration in Creole and Non-Creole Languages, Amsterdam: Benjamins, 27-76
- AVOLONTO A. B., 1992, De l'étude sémantico-syntaxique des marqueurs préverbaux à la structure de la phrase en fôngbè, mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Montréal
- BAMGBOSE A., 1974, On serial verbs and verbal status, Studies in African linguistics,
- 1984, Minority languages and literacy, in Linguistic minorities and literacy, ed. Coulmas F., pp. 21-27, Berlin / New York: Mouton Publishers

1994, Pride and prejudice in multilingualism and development, in African languages, development and the state, eds. Fardon R. and Furniss G., London: Routledge

1995, Three Decades of African Linguistic Research, in Akinbiyi Akinlabi (ed.), Theoretical Approaches to African Linguistics, Trenton, N.J.: Africa World Press, Inc., pp. 1-17

2011, African Languages Today: The Challenge of and Prospects for Empowerment under Globalization, in Selected Proceedings of the 40th Annual Conference on African Linguistics, ed. Eyamba G., Bokamba et al., 1-14, Somerville, MA: Cascadilla Proceedings Project, [www.lingref.com](http://www.lingref.com), document #2561

BAUMANN P., 2013, Revisiting grammaticalization scenarios of complementizers in Akan, University of Zurich, Linguistics Department, Akan update meeting

BEARTH, T. & DIOMANDE F., 2002, La langue locale - facteur méconnu du développement, in Bioterre - Revue Internationale des Sciences de la Vie et de la Terre, N° spécial, 2002, 344-357

BELLETTI A., 1993, Syntactic Theory and the Dialects of Italy, (ed.) Rosenberg & Sellier, Torino, pp.353

1996, Parameters and Functional Heads. Essays in Comparative Syntax (editor with L. Rizzi), Oxford University Press, New York

2000, Agreement Projections, in A Handbook of Syntactic Theory, M. Baltin & C. Collins eds., pp 483-510, Blackwell, Oxford

2004, Structures and Beyond, The Cartography of Syntactic Structures, vol.3, (editor and introduction), Oxford University Press, New York

BOGNY Y. J., 2004, La série verbale dans les langues kwa de Côte d'Ivoire: typologie et contraintes, in M.E. Kropp Dakubu and E.K. Osam (editors), Studies in the Languages of the Volta Basin 2, Legon: Linguistics Department

2005a, Kwa disyllabic Verbs: an approach through focus characteristics, in M.E. Kropp Dakubu and E.K. Osam (editors), Studies in the Languages of the Volta Basin 3, Legon: Linguistics Department, pp. 25-32

2005b, La réduplication des verbes monosyllabiques dans les langues kwa de Côte d'Ivoire, in Journal of African Languages and Linguistics, 26:1, pp 1-29

2006, Towards the Categorization of Verbs with intrinsic X: A first Approach through Ivorian Kwa Languages, in M.E. Kropp Dakubu and E.K. Osam (editors), Studies in the Languages of the Volta Basin 4, Legon: Linguistics Department, pp 1-10

2007, Negation in Kwa Languages: Morphophonological and Syntactic Aspects, in M.E. Kropp Dakubu and E.K. Osam (editors), Studies in the Languages of the Volta Basin 5, Legon: Linguistics Department

2008, La Négation dans les Langues Kwa: Aspects Morphophonologiques et Syntaxiques, Département des Sciences du Langage, Université de Cocody- Abidjan

2009, La Structure de DP dans les Langues Kwa, Département des Sciences du Langage, Université de Cocody-Abidjan

BÔLE-RICHARD R., 1978: Problématique des séries verbales avec application au gen, Afrique et langage 10, 2e semestre, 24-47

1981, Une autre approche de l'harmonie vocalique: le mot phonologique en Ega, C.I.R.L, n° 10, Abidjan, ILA, 31-51

1982, L'Ega, in Hérault Georges, éd., Atlas des langues Kwa de Côte d'Ivoire, tome 1, Abidjan, ILA, 359-401

1983a, La classification nominale en Ega, Journal of West African Languages, XIII/1, London, 51-62

1983b, Systématique phonologique et grammaticale d'un parler éwé: le gen-mina du sud-Togo et sud-Bénin, Paris: L'Harmattan

2006, Variations actancielles: la voix causative en Ega, in Lebaud D., Paulin C. & Ploog K. (dirs), Constructions verbales et production du sens, actes du Colloque de Besançon, 26-28 janvier 2006, Presses Universitaires de Franche-Comté: Besançon, 65-73

BOSKOVIC Z., 2002, On Multiple Wh-Fronting, Linguistic Inquiry, Volume 33, Number 3, 351–383, Massachusetts Institute of Technology

CHOMSKY N., 1957, Syntactic structures, Mouton

1965, Aspects of the Theory of Syntax, MIT Press

1981, Lectures on Government and Binding, Foris Publications, Dordrecht

1991, Some Notes on Economy of Derivation and Representation, in Robert Freidin (ed.), Principles and Parameters in Comparative Grammar: 417- 454, MIT Press, Cambridge, Massachusetts

1995, The Minimalist Program, MIT Press, Cambridge, Massachusetts

2000, Review of New horizons in the study of language and mind, Cambridge University Press, Cambridge, UK

CHOMSKY N., & LASNIK H., 1995, The Null Content of Null Case, MIT Press, Cambridge, Massachusetts

CINQUE G., 1999, Adverbs and Functional Heads: A Crosslinguistic Perspective, Oxford University Press, New York

2002, Functional Structure in DP and IP: The Cartography of Syntactic Structures, Vol.1 (editor), Oxford University Press, New York

2005, Deriving Greenberg's Universal 20 and its exceptions, Linguistic Inquiry 3: 315-332

CLEMENTS G. N., 1975, The logophoric pronoun in Ewe: Its role in discourse, Journal of West African Languages, 10: 77-141

COOPER, R., 1983, Quantification and Syntactic Theory, Reidel

CRESSEIL D., 1979, Unités et catégories grammaticales, Réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales, ELLUG, Université Stendhal, Grenoble, France

1991, Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique, ELLUG, Université Stendhal, Grenoble, France

1994, Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines, ELLUG, Université Stendhal, Grenoble, France

CRESSEIL D. et KOUADIO N. J., 1977, Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé, Institut de Linguistique Appliquée (ILA), Abidjan, Côte d'Ivoire

CULICOVER P. W., 1997, Principles and Parameters: an introduction to syntactic Theory, Oxford: Oxford University Press

2005, Simpler Syntax, Dan Dennett Center for Cognitive Studies

DELPLANQUE A., 1998: Le mythe des séries verbales, Faits de langue 11-12, Les langues d'Afrique subsaharienne, 231-250

DUMESTRE G., 1970, Atlas linguistique de Côte d'Ivoire: les langues de la région lagunaire, Institut de Linguistique Appliquée (ILA), Abidjan, Côte d'Ivoire

DURRLEMAN S., 2007, The Syntax of Jamaican Creole: A Cartographic Perspective, PhD. Dissertation, University of Geneva, Geneva, Switzerland

EVANS G., 1980, Pronouns, *Linguistic Inquiry*, N° 11, 2, the Massachusetts Institute of Technology

GREENBERG J., 1963, Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements, *Universals of Language*, ed. by Joseph Greenberg, 73-113, Cambridge, the Massachusetts Institute of Technology: MIT Press

HAEGEMAN L., 1992, Theory and Description in Generative Syntax, Cambridge University Press

1994, Introduction to Government and Binding Theory (2<sup>nd</sup> ed.), Blackwell

1995, The syntax of negation, Cambridge University Press

HAEGEMAN L. & ZANUTTINI R., 1991, Negation Heads and the negation criterion, *The Linguistic Review* 8

HAGEGE C., 1974, Les pronoms Logophoriques, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 69, 287-310

1982, La structure des langues, "Que sais-je?", N° 2006, Paris

HERAULT G., 1983, Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire, tome 1, ILA-ACCT, Abidjan

KAYNE R., 1992, Italian Negation Infinitival Imperatives and Clitic Climbing, Tasmowski L. & Zribi-Hertz A. (eds.)

1994, The antisymmetry of syntax, MIT Press, Cambridge, Massachusetts

KINYALOLO K., 1992, 'A note on word order in the progressive and prospective in Fon', *The Journal of West African Languages* 22, 35-53

1995, 'Licensing in DP in Fon', *Linguistique Africaine* 14, 61-92

KOOPMAN H., 1984, The Syntax of Verbs From Verb Movement Rules in the Kru Languages to Universal Grammar, Foris Publications, Dordrecht

1992, On the Absence of Case Chains in Bambara, *Natural Language and Linguistic Theory* N° 10, 555-594

KOOPMAN H. & SPORTICHE D., 1989, Pronouns, Logical Variables, and Logophoricity in Abe, *Linguistic Inquiry*, N° 20, 555-588, The Massachusetts Institute of Technology

LAENZLINGER C., 2001, Initiation à la Syntaxe formelle du français: Le modèle Principes et Paramètres de la Grammaire Générative et Transformationnelle, Université de Genève, Suisse

2005, French Adjective Ordering: Perspectives on DP-internal Movement Types, *Lingua* 115/5, 645-689

M'BOUA C. A., 1998, Esquisse phonologique de l'abidji, parler ógbrû de Gomon S/P de Sikensi, mémoire de Maîtrise, Université de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire

1999, Le système aspecto-modal de l'abidji: de la description des marqueurs préverbaux à la structure de la phrase en abidji, Mémoire de D.E.S, Université de Genève, Suisse

MEL G. B., 1994, Le mɔbí-mrì (langue aïzi d'Abra, S/P de Jacqueville): Etude phonologique et grammaticale, tome 1-2, Thèse d'Etat, Institut de Linguistique Appliquée (ILA), Abidjan, Côte d'Ivoire

POLLOCK J. Y., 1989, Verb Movement, Universal Grammar and the Structure of IP, *Linguistic Inquiry*, N° 20, 365-424

1993, Notes on Clause Structure, Ms. Amiens

1997, Introduction au programme minimalist de la grammaire générative, Presses Universitaires de France (PUF)

PUSKAS G., 1992, The Wh criterion in Hungarian, *Revista di Grammatica Generativa*/17

2000, Word Order in Hungarian: The syntax of A' positions, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam / Philadelphia

QUAIREAU A., 1987, Description de l'agni des parlers Moronou, Ndénié et Bona, thèse d'État, Université Stendhal, Grenoble, France

- RIZZI L., 1982, Issues in Italian Syntax, Foris Publications, Dordrecht - Holland
- 1990, Relativized Minimality, MIT Press, Cambridge, Massachusetts
- 1991, Residual verb second and the Wh criterion, Technical Reports in Formal and Computational Linguistics 2, University of Geneva
- 1993, A parametric approach to comparative syntax: Properties of the pronominal system, English Linguistics 10, Tokyo
- 1994, Early null subjects and root null subjects, in: T. Hoekstra and B. Schwartz (eds.), Language Acquisition in Generative Grammar, Benjamins, Amsterdam / Philadelphia
- 1997, The fine structure of the left periphery, in: L. Haegeman, ed. Elements of Grammar: A Handbook of Generative Syntax, pp. 281-337, Dordrecht: Kluwer
- 2000a, Comparative Syntax and Language Acquisition, Routledge, London
- 2000b, “Remarks on Early Null Subjects”, in Friedeman & Rizzi, eds. (2000)
- 2001, “On the position INT(errogative) in the Left Periphery of the Clause”, in G. Cinque, G. Salvi, eds. Current Studies in Italian Syntax, Elsevier, Oxford, 287-296
- 2004a, The Structure of CP and IP – The Cartography of Syntactic Structures, Vol. 2 (editor), Oxford University Press, New York
- 2004b, “Locality and Left Periphery”, in Belletti, ed. (2004), 223-252
- 2005a, “On the Grammatical Basis of Language Development: A Case Study”, in G. Cinque, R. Kayne, eds. *Handbook of Comparative Syntax*, Oxford University Press, New York/Oxford
- 2005b, “On some Properties of Subjects and Topics”, ms, University of Siena
- 2005c, “Some Target Inconsistencies in the Acquisition of A'-syntax”, ms, University of Siena
- 2006, “On the Form of Chains: Criterial Positions and ECP Effects”, in L. Cheng, N. Corver, eds, *On Wh Movement*, MIT Press, Cambridge, Massachusetts
- 2009, “Some Consequences of Criterial Freezing”, in *Festschrift for Tarald Taraldsen*, edited by P. Svenonius, Oxford University Press.
- 2013, Locality, in Lingua, Volume 130, SI: Syntax and cognition - core ideas and results in syntax, 169-186

RIZZI L. & BELLETTI A., 1988, Psych-Verbs and  $\theta$ -Theory, Natural Language and Linguistic Theory 6, 291-352

RIZZI L. & SHLONSKY U., 2007, Strategies of subject extraction, in Gärtner H. M. & Sauerland U. (eds.), *Interfaces+Recursion = Language? Chomsky's Minimalism and the View from Syntax-Semantics*, 115-160, Mouton de Gruyter, Berlin

RIZZI L. & CINQUE G., 2010 “The Cartography of Syntactic Structures”, *The Oxford Handbook of Linguistic Analysis*, edited by B. Heine and H. Narrog. Oxford University Press, Oxford, New York, pp. 51-65

SCHLENKER P., 1999, La flexion de l'adjectif en allemand: la morphologie de haut en bas, *Recherches linguistiques de Vincennes*, 28

SHLONSKY U., 1994, Agreement in Comp, *The Linguistic Review* 11

1997, Clause structure and word order in Hebrew and Arabic: an essay in comparative semitic syntax, Oxford University Press, New York

2006, Projection étendue et cartographie de SC, *Nouveaux cahiers de linguistique française* N° 27, 83-93

2010, “The cartographic enterprise in syntax”, *Language and Linguistics Compass*, 4.6, 417-429

2013, On some properties of nominals in Hebrew and Arabic, the construct state and the mechanisms of AGREE and MOVE, *Italian Journal of Linguistics*

2013, Subject positions, subject extraction, EPP and the subject criterion, In Aboh, E. et al, *Locality*, Oxford University Press, New York

SOARE G., 2009, The Syntax-Information Structure Interface: A Comparative View From Romania, PhD. Dissertation, University of Geneva

TRESBARATS, C. & VICK R., 1992: Esquisse linguistique de l'abidji, dans *Esquisses Linguistiques Ivoiriennes* 2, Institut de Linguistique Appliquée, Université d'Abidjan

ZANUTTINI R., 1997, Negation and Clausal Structure: A Comparative Study of Romance Languages, Oxford University Press

## **SITES INTERNET CONSULTES**

<http://www.lexique.org> (Les outils unix appliqués à la recherche linguistique)

<http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca> (Banque de dépannage linguistique – Office québécois de la langue française)

<http://infolingu.univ-mly.fr/> (Linguistique pour le traitement des langues: De la recherche linguistique à l'industrie linguistique)

<http://igm.u-pem.fr/institut/> (L'institut d'électronique et d'informatique Gaspard-Monge)

<http://www.linguistik.zhaw.ch> (Linguistique Appliquée - Université de Zurich, Suisse)

[http://ec.europa.eu/small-business/support/translation/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/small-business/support/translation/index_fr.htm) (Portail Européen à destination des PME: Aide à la traduction et aide linguistique)

<https://www.bibl.ulaval.ca/web/linguistique> (Langues, Linguistique et Traduction)

<http://www.iker.cnrs.fr/presentation-publique-de-la-base.html> (Usage de la langue basque) => <http://www.norantz.org>

<http://www.rose.uzh.ch/docling/> (Les plus anciens documents linguistiques de France)

<http://uottawa.ca.libguides.com/content.php?pid=31499&sid=298047> (Linguistique et didactique des langues secondes)

<http://www.sciencedirect.com> (Leading full-text scientific database offering journal, articles and book chapters)

<http://www.elsevier.com/openaccess> (World class information and innovative tools for scientists, educators, students, researchers ...)

<http://www.n-e-c.org> (ONG – NEC / Nutrition & Education for Children)

## **ABREVIATIONS**

A	adjectif
AP	adjectival phrase
Adv	adverbe
AdvP	adverbial phrase
Agro	argument (object)
AgroP	agreement object phrase
AOR	aoriste (aspect)
Asp	Aspect
AspP	aspect phrase
ATR	advanced tongue root
B	bas (ton bas)
B B	bas + bas (schème tonal)
B B B	bas + bas + bas (schème tonal)
BH	bas haut (ton modulé)
B H	bas + haut (schème tonal)
B H B	bas + haut + bas (schème tonal)
C	complémenteur
CCV (CglideV)	consonne + consonne (ou glide) + voyelle
COND	conditionnel (mode)
CP	complementizer phrase
CV	consonne + voyelle (syllabe)
D	determinant
Déf	défini (article)
Dét	déterminant
Dem	démonstratif
DP	determinant phrase
EVT	éventuel (le mode contre factif)
Fin	finiteness
FinP	finiteness phrase
Foc	focus (élément focalisé)
FocP	focus phrase
Force	force
ForceP	force phrase
H	haut (ton haut)
HAB	habituel (aspect)
HB	haut bas (ton modulé)
H B	haut + bas (schème tonal)
H B H	haut + bas + haut (schème tonal)
H H	haut + haut (schème tonal)

I	inflexion (flexion)
IP	inflexion phrase
IRL	irréel (le mode contre factif)
MA	morphème d'actualisation (ou morphème d'aspect)
Mod	mode (déclaratif, contre factif ou conditionnel)
ModP	modal phrase
N	nom
Nég	négation
NegP	negation phrase
NP	nominal phrase
Num	numéral
O	objet (direct et/ou indirect)
p a	pronome anaphorique
Part mod	particule de mode
Part nég	particule de négation
pfc	particule finale de clause
PL	pluriel
Poss	possessif
PP	postposition phrase
p r	pronome résomptif
PROG	progressif (aspect)
PROJ	projectif (aspect)
Pron	pronome
RES	résultatif (aspect)
S	sujet
SG	singulier
Spec	spécifieur
Subj	subject
SubjP	subject phrase
SVO	Sujet – Verbe – Objet (ordre normatif de l'énoncé abidji)
Top	topic (élément topicalisé)
TopP	topic phrase
V	voyelle (syllabique)
V	verbe
VP	Verbal Phrase